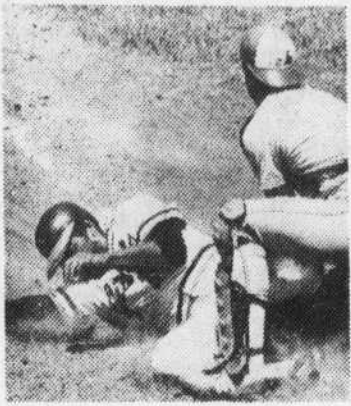


## Le week-end sportif



## Les Expos perdent et gagnent

Les Expos de Montréal sont demeurés au premier rang de la section Est de la Ligue nationale, hier, en divisant les honneurs d'un programme double contre les Giants, à San Francisco. Au cours du premier match, Ross Grimsley a été une proie facile pour les Giants, qui l'ont emporté, 8-6, alors que dans la seconde rencontre, les Expos se sont déchainés, frappant 18 coups sûrs et l'emportant 15-5.

— page 9



## Mishka se prépare pour les Jeux

La grande répétition des Jeux olympiques de 1980 à Moscou que constituent les Spartakiades a commencé samedi au Stade Lénine, où environ 100.000 spectateurs ont assisté à la cérémonie d'ouverture. Comme il se doit, l'ours Mishka, la mascotte officielle de ces Jeux, a tenu à participer à l'événement, accompagné par une jeune Soviétique. Hier en athlétisme, le Cubain Silvio Leonard a défait son éternel rival, l'Américain Houston McTear, sur 100 mètres.

— page 8

## AU SOMMAIRE

■ Patrimoine: la maison Livernois dans le Vieux-Québec

■ Féminin pluriel: séqueles et anomalies à la CECM

— page 2

■ Une entrevue avec le nouveau greffier du Conseil privé: M. Marcel Massé

■ Dans Beauce-Sud, le candidat péquiste aura l'appui de la grosse machine de Fabien Roy

— page 3

■ Les prévisions économiques: un éditorial de Michel Nadeau

— page 4

# CONRAD BLACK

## Le Canada anglais se désintéresserait vite d'un Québec devenu indépendant

par Patricia Dumas

TORONTO — « Si l'indépendance du Québec se produisait-il n'y aurait aucun intérêt dans le reste du Canada, aucun, de s'associer avec le Québec », a déclaré M. Conrad Black, président d'Argus corporation et président du conseil d'administration de Massey-Ferguson, lors d'une entrevue accordée au DEVOIR.

« Il faut se situer dans le contexte anglo-canadien. Les attrait sur le plan

culturel et autres, en provenance des États-Unis, sont très forts. C'est reconnu au Québec d'ailleurs. Les Québécois, surtout les Québécois nationalistes, proclament à toute occasion que le Canada anglais n'est qu'une espèce de succursale des États-Unis, pas seulement au plan économique mais culturellement aussi. »

« Alors, si le Québec réalisait son indépendance, à mon sens, il n'y aurait aucune possibilité que le Canada anglais s'intéresse à autre chose, éventuellement,

que de s'associer avec les États-Unis. »

M. Black ajoute que, sans avoir un mandat pour parler au nom des Canadiens anglais, il croit, intuitivement, que pour l'instant ils préfèrent refaire le Canada « avec le Québec dans un rôle plus important que par le passé, le fait français étant sérieusement reconnu. » Si le Québec devient indépendant, les Canadiens anglais s'en désintéresseront « sans hostilité, mais ce serait la fin du fédéralisme comme tel, la fin de l'idée canadienne. Il

faut reconnaître la mythologie canadienne 'd'un océan à l'autre', le slogan de Sir Wilfrid Laurier, le siècle canadien, tout ça. »

Toujours dans l'éventualité d'une séparation du Québec, M. Black croit que le gouvernement fédéral n'aurait plus d'autorité, « perdrait toute crédibilité et certaines provinces deviendraient simplement des républiques de bananes, des espèces de Porto Rico. »

Voir page 6: Conrad Black



# Le Vietnam s'engage à freiner pour six mois l'exode des réfugiés

GENEVE (d'après AFP et Reuter) — La conférence sur les réfugiés d'Indochine, réunie à Genève par M. Kurt Waldheim, a atteint les objectifs limités fixés par le secrétaire général des Nations unies: accélérer la réinstallation définitive des 400.000 réfugiés du Sud-Est asiatique, freiner le flux de l'immigration vietnamienne.

Des dizaines de milliers de réfugiés vont en effet pouvoir, au cours des prochains mois, quitter les camps des pays asiatiques, grâce aux 260.000 places d'accueil et aux 190 millions de dollars offerts par les pays de réinstallation.

D'autre part, le Vietnam s'efforcera, pendant « un certain temps », de prévenir les départs clandestins des migrants, comme l'avait proposé la France en avançant l'idée d'un moratoire de six mois.

Le secrétaire général de l'ONU Mikurt Waldheim, dont les propos ont été par la suite confirmés par le chef de la délégation de Hanoi, a ajouté que le Vietnam s'est engagé à mettre sur pied, en coopération avec le Haut commissariat aux réfugiés — HCR — un programme permettant des départs « en bon ordre et dans de bonnes conditions de sécurité ».

Évoquant, de son côté, la proposition, à l'origine française, de moratoire, M. Phan Hien, vice-ministre des Affaires étrangères, a affirmé qu'aucune durée n'avait en fait été arrêtée. « Le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, a parlé à cette tribune de six mois, mais il se pourrait qu'il y en ait sept. »

Faisant allusion aux mesures visant à enrayer l'exode illégal, le représentant vietnamien a laissé entendre aux journalistes qu'elles étaient en fait déjà en vigueur. « Pour combien de temps? Nous le verrons bien. En tout cas, nous allons renforcer le contrôle des mouvements et la surveillance de nos côtes. »

La conférence a certes décidé la création de nouveaux centres de transit en Indonésie et aux Philippines pour faciliter l'acheminement des réfugiés. Mais elle est loin d'avoir réglé le sort de tous les 400.000 réfugiés bloqués dans des camps en Asie du Sud-Est.

Les pays de « premier accueil » Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines et Singapour — malgré la promesse vietnamienne d'arrêter les départs de réfugiés pendant un certain temps, refusent toujours de lever le blocus qu'ils ont dressé sur leurs côtes pour empêcher le débarquement de nouveaux arrivants.

Neanmoins, encouragés par ces nouvelles propositions d'aide aux réfugiés vietnamiens, les fonctionnaires des Nations unies ont annoncé hier qu'ils allaient accélérer la réinsertion des réfugiés qui se trouvent actuellement dans des camps en Asie du Sud-Est.

Au lendemain de la conférence de Genève, les fonctionnaires des Nations unies qui l'ont organisée exprimaient en privé leur inquiétude sur les conséquences de la promesse vietnamienne de suspendre l'exode des réfugiés, pendant un certain temps. Ce moratoire, soulignent-ils, est « contraire au principe de la libre circulation établi par les Nations unies. »

Le secrétaire général des Nations unies avait répondu à la presse ce que soutiennent également les Français: « On doit s'efforcer de garantir la liberté de circulation des réfugiés, mais on ne peut pas accapeter qu'ils se noient. »

Voir page 6: Un moratoire



Des jeunes Vietnamiens attendent dans un camp de Hong Kong

(Photolaser AP)

## Le leadership de Trudeau ne sera pas contesté avant la tenue du référendum

par Rodolphe Morissette

La direction nationale du Parti libéral du Canada veut éviter de susciter des divisions ouvertes en son sein d'ici le référendum sur l'avenir du Québec. Aussi a-t-elle, samedi, reporté d'au moins un an son congrès national.

Le prochain congrès national, que les statuts du parti prévoient devoir se tenir tous les deux ans, devrait normalement avoir lieu en février prochain, soit à quelques mois du référendum sur la souveraineté-association. Au cours d'un tel congrès, les députés ont le loisir de soulever la question du leadership du parti, un désir que plusieurs ne manquent point d'exprimer à la suite de la dé-

faite libérale du 22 mai dernier.

Le président national du parti, le sénateur Al Graham, a indiqué samedi, au terme de la réunion de l'exécutif qu'il se tenait depuis vendredi à Toronto, qu'il n'était pas question de tenir un congrès national en pleine période référendaire.

Voilà par conséquent qui laisse à M. Pierre Elliott Trudeau, le chef actuel du parti, la possibilité de diriger « en paix » les troupes libérales fédérales d'ici le référendum. Certes, la confiance accordée à l'unanimité à M. Trudeau par le caucus libéral québécois, qui représente 58% des libéraux élus le 22 mai dernier, n'est pas étrangère à la décision de l'exécutif national. D'ici le congrès national ainsi reporté à l'été, voire à l'automne de 1980, la direc-

tion nationale du parti s'appliquera à la réorganisation de ses associations provinciales, dont l'état de plusieurs laisse à désirer, notamment dans l'Ouest canadien, et, d'autre part, à la confection d'un programme politique renouvelé.

En l'occurrence, la section québécoise du PLC a déjà pris l'initiative d'esquisser les grandes lignes d'un nouveau programme politique qu'elle compte proposer aux autres composantes de la formation. Des documents de travail, qui s'en tiennent pour l'heure aux grandes lignes, circulent déjà dans certaines associations de comté du Québec, en préparation d'une discussion plus large qui aboutira au congrès général de la section québécoise, lequel se tiendra du 19 au 21 oc-

tobre au Cégep du Vieux-Montréal, dans la métropole. Le programme politique du parti « sera renouvelé de A à Z », annoncent quelques stratèges libéraux.

Ce congrès strictement québécois sera également l'occasion de renouveler l'ensemble de l'exécutif du PLC-Québec, de même que d'élire de nouveaux présidents aux diverses commissions du parti. Actuellement, la section est présidée par le sénateur Jean Marchand et le député d'Outremont, M. Marc Lalonde, occupe le poste de leader du Québec. A l'exécutif siègent également six vice-présidents, un secrétaire, un trésorier, le président du caucus, le député Marcel Prud'homme, le secrétaire général, Mme Dalia Wood, et son nouvel adjoint, M. Léonce Mercier, de même que cinq membres non votants issus de l'exécutif national.

Plusieurs membres du caucus libéral québécois souhaitent que la section ne tienne pas de congrès général cet automne, même si les statuts y obligent depuis plus d'un an. On aurait préféré qu'un conseil général de direction, élargi, en tienne lieu. Ces éléments du parti ne voient pas d'un bon oeil en effet, notamment à la veille du référendum québécois, la lutte qui s'annonce entre deux clans qui aspirent à prendre le contrôle de la section, notamment de la présidence.

Pour l'heure, on croit savoir que le député de Blainville-Deux-Montagnes, M. Francis Fox, cherche à succéder au sénateur Marchand à la présidence et qu'il a l'appui de M. Marc Lalonde notamment. Quant à M. Marchand, qui y assure l'intérim depuis la fin de l'hiver dernier, il n'a pas décidé encore s'il y sera candidat. On en saura plus long au terme des deux réunions que tiendront les députés libéraux respectivement des régions de Québec et de Montréal les 1er et 2 août.

Le Parti libéral n'est pas seul parti fédéral dont la perspective du référendum québécois retarde la réorganisation immédiate. Le Parti conservateur, dont la section québécoise est plus ou moins en

Voir page 6: Le leadership

## Depuis l'avènement de Taraki

# Trois mille prisonniers exécutés en Afghanistan

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Plus de trois mille prisonniers politiques ont été exécutés et des milliers d'autres croussent dans des prisons surpeuplées depuis l'avènement en Afghanistan du régime du président Taraki, affirmait-on hier au département d'État.

Le président Taraki, qui a pris le pouvoir en avril 1978 à Kaboul où il a mis en place un régime bénéficiant du soutien de l'Union soviétique, fait face depuis neuf mois à une rébellion des tribus musulmanes qui n'a cessé de prendre de l'ampleur. Ainsi, selon des voyageurs arrivant de la capitale afghane au Pakistan, un important soulèvement est en cours dans la ré-

gion du Panchir, à 60 km au nord de Kaboul. Les rebelles menacent directement une voie stratégique qui permet à Moscou d'acheminer du matériel militaire de renfort.

Selon des rapports récents parvenus à Washington, les pelotons d'exécution fusillent, chaque nuit, de 20 à 50 opposants au régime à la prison Pol-i-Charki, le principal centre de détention, dans la banlieue de Kaboul. Les victimes seraient, notamment, des militaires, des dirigeants religieux, d'anciennes personnalités politiques et des propriétaires terriens.

Le sous-secrétaire d'État pour les Affaires humanitaires, Mme Pat Derian, a sou-

ligné l'inquiétude des États-Unis devant cette situation. « Des rapports sur des arrestations et des exécutions nous parviennent sans arrêt », a-t-elle ajouté.

Selon les indications recueillies à des sources officielles américaines, citant des exemples précis, quelque 390 dirigeants religieux et de la bourgeoisie ont été amenés à Kaboul, après confiscation de tous leurs biens personnels, après des émeutes à Kandahar, en octobre dernier. Ils ont été battus, puis exécutés par groupes de dix. Leurs corps ont ensuite été jetés dans des fosses communes.

Ces exécutions donneraient parfois lieu

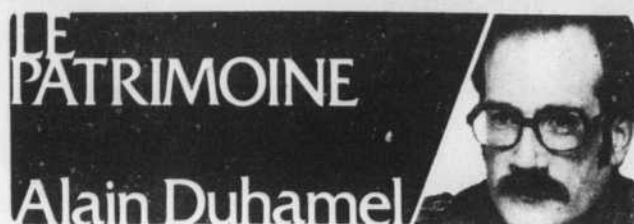
Voir page 6: En Afghanistan

|                                                                                                                                                          |  |                                             |  |                             |  |                                                                                                                                                         |  |                                                                                                                                      |  |              |  |                              |  |                       |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------------|--|-----------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------|--|------------------------------|--|-----------------------|--|
| <br><b>GROS LOT</b><br><b>\$100,000.00</b><br><b>MINIMUM VENDREDI</b> |  | <b>NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE</b> |  |                             |  |                                                                                                                                                         |  |  <b>TIRAGE 9-16</b><br><b>Vendredi 20/07/79</b> |  |              |  |                              |  |                       |  |
| <b>7</b>                                                                                                                                                 |  | <b>12</b>                                   |  | <b>15</b>                   |  | <b>18</b>                                                                                                                                               |  | <b>30</b>                                                                                                                            |  | <b>32</b>    |  | <b>NUMERO</b>                |  | <b>POSSIBILITE DE</b> |  |
| 6 SUR 6                                                                                                                                                  |  | NOMBRE DE GAGNANTS<br><b>1</b>              |  | PRIX<br><b>\$132,562.00</b> |  | <div>NO COMPLÉMENTAIRE<br/>S'APPLIQUANT SEULEMENT<br/>AU 5 SUR 6 +</div> <div><b>34</b></div> <div>VENTES TOTALES:</div> <div><b>\$1,380,855.</b></div> |  | NUMERO COMPLET<br><b>993902</b>                                                                                                      |  | <b>3</b>     |  | GAGNANTS DE <b>\$50,000.</b> |  |                       |  |
| 5 SUR 6                                                                                                                                                  |  | <b>185</b>                                  |  | <b>\$644.90</b>             |  |                                                                                                                                                         |  | 5 CHIFFRES<br><b>93902</b>                                                                                                           |  | <b>27</b>    |  | GAGNANTS DE <b>\$5,000.</b>  |  |                       |  |
| 4 SUR 6                                                                                                                                                  |  | <b>5727</b>                                 |  | <b>\$57.80</b>              |  |                                                                                                                                                         |  | 4 CHIFFRES<br><b>3902</b>                                                                                                            |  | <b>270</b>   |  | GAGNANTS DE <b>\$250.</b>    |  |                       |  |
| 5 SUR 6+                                                                                                                                                 |  | <b>14</b>                                   |  | <b>\$5,681.20</b>           |  |                                                                                                                                                         |  | 3 CHIFFRES<br><b>902</b>                                                                                                             |  | <b>2700</b>  |  | GAGNANTS DE <b>\$50.</b>     |  |                       |  |
|                                                                                                                                                          |  |                                             |  |                             |  |                                                                                                                                                         |  | 2 CHIFFRES<br><b>02</b>                                                                                                              |  | <b>27000</b> |  | GAGNANTS DE <b>\$5.</b>      |  |                       |  |
| Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN                                                   |  |                                             |  |                             |  |                                                                                                                                                         |  |                                                                                                                                      |  |              |  |                              |  |                       |  |

**6/36**

**GROS LOT**  
**\$100,000.00**  
**MINIMUM VENDREDI**

| TIRAGE 9-16 |                         | Vendredi 20/07/79 |                         |
|-------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|
| NUMÉRO      | POSSIBILITÉ DE          | NUMÉRO            | POSSIBILITÉ DE          |
| 993902      | 3 GAGNANTS DE \$50,000. | 993902            | 27 GAGNANTS DE \$5,000. |
| 3902        | 270 GAGNANTS DE \$250.  | 902               | 2700 GAGNANTS DE \$50.  |
| 02          | 27000 GAGNANTS DE \$5.  |                   |                         |



## La maison Livernois

TOUTE promenade dans les rues du Vieux-Québec conduit devant un immeuble curieux, à la façade arrondie, au carrefour des rues Saint-Jean, Couillard, Garneau, près de la Côte de la Fabrique.

Si le promeneur craint de lever la tête pour y lire le nom du bâtiment, il n'a qu'à se pencher: à ses pieds, imprimé dans le béton du trottoir, apparaît le nom « Livernois ».

Il s'agit du nom d'une vieille famille québécoise connue pour sa pharmacie et son studio de photographie.

Jules-Isaïe Benoit dit Livernois a commencé à pratiquer l'art de la photographie vers 1855 à Québec. C'est le début d'une dynastie de photographes qui porteront cet art à un niveau d'excellence rarement égalé en leur temps au pays. L'une des contributions les plus importantes de Jules-Isaïe Benoit dit Livernois se compose de clichés reproduisant des portraits, des documents, des gravures, des peintures, anciens à son époque, sur des personnages et des lieux de Québec.

Son fils Jules-Ernest et son petit-fils Jules ont suivi ses traces dans l'art de la photographie et ont ajouté au commerce de la maison la pharmacie. Depuis 1890, la maison Livernois s'est établie là où on pouvait l'apercevoir, il y a peu de temps encore.

Dans la vitrine du rez-de-chaussée, une grande affiche annonce que cette maison du XIXe siècle est à vendre ou à louer.



La maison Livernois se trouve dans un endroit stratégique dans le Vieux-Québec et pourrait donc être réutilisée des fins autres que commerciales.

(Photo Jacques Nadeau)

louer.

En 1977, l'achat de cette maison avec quelques autres par un homme d'affaires de Québec, M. Jules Gavvin,

avait incité le Comité des citoyens du Vieux-Québec et le Conseil des monuments et sites du Québec à promouvoir le classement de ce bâtiment

dans le but d'exposer au moins une partie de l'imposante collection de clichés de la famille Livernois (environ 300.000 pièces) et de mettre en valeur le studio de photographie.

Alertée, la Commission des biens culturels recommandait au ministre des Affaires culturelles de protéger l'ensemble des bâtiments de ce carrefour du Vieux-Québec avant que des projets de rénovation ne compromettent son aspect ou son intégrité. De plus, la Commission demandait que des études approfondies sur les installations, l'équipement de photographie, la production photographique et l'architecture des bâtiments soient entreprises dans les meilleurs délais en vue d'un éventuel classement.

Le projet de transformation dont il était question en 1977 pour cette maison consistait en l'aménagement d'un « drug store » à la parisienne auquel on aurait ajouté, sous une forme ou sous une autre, un établissement de restauration.

L'administration municipale de Québec n'avait pas été saisie, à la fin du mois de juin, requête pour un permis de rénovation ou pour un permis d'occupation à des fins de restauration. Les règlements de zonage permettent des occupations commerciales pour la vente au détail et des bureaux.

L'administration municipale étudie la possibilité de modifier les règlements de zonage pour permettre une occupation à des fins de restauration.

La maison Franchère — La Commission des biens culturels a recommandé récemment que soit reconnu à titre de monument historique la maison Franchère à Saint-Mathias de Rouville.

Il s'agit d'un bâtiment en pierre construit vers 1821 pour le compte des frères Joseph et Timothée Franchère, commerçants, dont le rôle dans la vie économique et politique de ce village, au XIXe siècle, a été important.

Le bâtiment, inoccupé depuis quelques années, pourrait être avantageusement recyclé à des fins communautaires selon la Commission des biens culturels.

L'Ecole de laiterie — L'école de laiterie de Saint-Hyacinthe pourrait être reconnue monument historique si le ministre des Affaires culturelles accepte la recommandation de la Commission des biens culturels en ce sens.

L'Ecole de laiterie, la première institution de ce genre au Québec, avait été construite en 1905 selon les plans de Gabriel Henry, ingénieur du ministère de l'Agriculture du Québec.

Depuis deux ans, la Société d'histoire de Saint-Hyacinthe avait entrepris des démarches pour sauvegarder cet immeuble et le mettre en valeur. Le bâtiment, inutilisé, a un intérêt architectural certain, selon la Commission des biens culturels, bien que la région de Saint-Hyacinthe possède plusieurs autres immeubles institutionnels.

retraite à 58 ans (après 10 ans de service) tandis que l'homme doit attendre à 62 ans.

Le service du personnel, qui a reçu le mandat d'entreprendre des démarches auprès des instances concernées pour faire disparaître ces discriminations, devra faire rapport, en juin 1980.

La majorité des employés (soient 77,8%) du personnel de soutien administratif se retrouve confinée dans des tâches de secrétariat; la fonction est souvent déterminée par le titre du patron plutôt que par les tâches exécutées par ces employés (classement-moquette).

Ce personnel, démontre le rapport d'étape du comité de la condition féminine, est le moins bien rémunéré; la pondération financière de ces postes par rapport aux salaires des cadres supérieurs est de un par rapport à quatre.

La promotion à l'intérieur du personnel administratif est très limitée, voire même inexistante. Il y a, d'autre part, peu d'ouverture au niveau universitaire, le DEC étant habituellement requis pour des études universitaires.

Les cours de perfectionnement donnés par la CECM ne permettent pas d'obtenir de véritables chances d'avancement, ces cours étant fonctionnels. En conséquence, ces personnes se retrouvent dans la même catégorie d'emploi; les dits cours ne sont pas crédités. Une simple attestation du cours suivi s'ajoute au dossier de l'employée. De plus, ces cours de recyclage doivent être pertinents avec la fonction occupée.

A cela, ajoutons que les congés pour études avec traitement sont inexistantes au personnel de soutien et que les frais de cours de perfectionnement ne sont plus remboursés dans le cas d'un congé sans solde pour études.

Devant cet ensemble de faits, le rapport propose de créer un comité de « secrétaires » qui définirait leurs besoins et les modalités pour y répondre; d'intégrer le personnel de soutien dans les unités de travail de façon à pouvoir participer à la planification et à l'évaluation du fonctionnement de cette unité, c'est-à-dire au même titre que les autres unités; de réviser la politique de perfectionnement du personnel de soutien en accordant des congés avec traitement d'une part, dans une description répondant aux aptitudes de l'individu et non nécessairement en rapport avec la fonction occupée, et, d'autre part, en rapport avec un plan de carrière.

Le rapport recommande par ailleurs aux commissaires d'é-

tudier la possibilité d'installer des garderies pour les employés de la CECM et que celle-ci, lors des négociations provinciales, favorise l'introduction des congés parentaux.

Les commissaires ont accepté la recommandation des auteurs du rapport de prolonger d'une année le mandat du comité de la condition féminine afin de lui permettre de s'attaquer au deuxième volet de son mandat, soit l'étude de l'école comme lieu qui perpétue la division des rôles.

Cette opération, explique Ghislaine Ménard-Bouchet, se déroulera dans un contexte beaucoup plus large qu'une seule dénonciation des discriminations féminines, mais dans une perspective d'équilibre et de répartition plus équitables des rôles, des tâches et des responsabilités. S'il est un secteur où l'on doit amorcer une réforme réelle dans l'éducation des femmes et des hommes du Québec aujourd'hui et de demain, c'est à l'école, et elle ne peut en retarder l'échéance ni en laisser l'initiative à d'autres personnes que les agents de l'éducation eux-mêmes.

A la dernière rencontre des commissaires, fin juin, le service du personnel s'est vu confier le mandat d'entreprendre une étude majeure sur la condition du personnel de soutien féminin: cette étude devra porter sur la nature des tâches, les possibilités de formation, de perfectionnement et de promotion, la valorisation des personnes et la participation de ce personnel à la vie des unités administratives. Il s'agit là d'une très lourde tâche et cela ne pourra se faire du jour au lendemain. La CECM fera-t-elle des recommandations au cours de la présente négociation qui reprendra de plus bel à l'automne? Cela reste à voir.

Quant au suivi des recommandations adoptées par les commissaires le 28 juin, une rencontre du comité de la condition féminine à la CECM et le directeur général, Me Maurice Brunet, est déjà prévue pour la mi-août. On y étudiera, entre autres, la possibilité de libérer à plein temps une personne pour mener à terme les travaux prévus.

**NETTOYEUR P.M.**  
Service d'une heure au comptoir  
Service de chemises  
**8309 ST-DENIS**  
**381-1322**

# Prévost

## 2) Peu de villes sûres pour le Parti québécois

par Rodolphe Morissette

A l'échelle de la vingtaine de municipalités qui forment le comté provincial de Prévost, où une élection partielle se tiendra au cours du mois de septembre, le vote péquiste a cru d'une manière constante dans la très grande majorité d'entre elles depuis 1966. Pourtant, l'étude statistique du vote dans ce comté ou son équivalent depuis la même période ne donne pas une demi-douzaine de municipalités pour assurées au Parti québécois.

La montée du Parti québécois, qui a pris la relève du RIN après le scrutin de 1966, est impressionnante dans la majorité des municipalités de Prévost. Elle est constante partout, sauf dans Piedmont, Mont-Gabriel et Estérel, les trois seuls villages qui présentent sporadiquement un problème de participation électorale, lequel joue contre le Parti québécois.

En 1976, le vote péquiste (par rapport aux électeurs inscrits) atteint ou dépasse 40% dans neuf municipalités sur 20. Dans l'ordre décroissant, de 48% à 40%, ce sont Mont-Rolland, Saint-Antoine, Sainte-Anne-des-Plaines, Lafontaine, Bellefeuille, Shawbridge, Saint-Jérôme, Sainte-Sophie et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

En 1973, le vote péquiste dans Prévost était de 29% par rapport aux électeurs inscrits et quatre municipalités obtenaient 30% des voix ou plus: Lafontaine, Saint-Jérôme, Saint-Antoine et Shawbridge. En 1970, ces quatre villes, plus Saint-Hippolyte et Mont-Rolland, dépassaient très légèrement la moyenne du vote péquiste du comté (21%).

Il se trouve cependant peu de villes où la croissance continue du vote péquiste s'accompagne d'une décroissance tout aussi systématique du vote libéral dans la circonscription. Au fait, il n'y en a que cinq, où l'effritement du vote libéral est à la fois constant et significatif depuis 1970. Il s'agit de Saint-Calixte, Sainte-Sophie, Bellefeuille, Saint-Hippolyte et Shawbridge (voir le tableau 1). A Saint-Jérôme, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Anne-des-Lacs, Entrelacs et New Glasgow, le vote libéral n'a au fait perdu que quelques dixièmes de point de 1970 à 1973, tandis que dans les cinq municipalités citées précédemment, il est beaucoup plus substantiel et accuse une tendance.

Mise à part la débâcle libérale généralisée dans les villes du comté en 1976, on ne peut ignorer que le vote en faveur du PLQ a cru d'une manière systématique de 1966 à 1973 dans sept municipalités, dont Saint-Adèle, la deuxième en importance. Les autres sont Lafontaine, Saint-Antoine, Piedmont, Saint-Sauveur, Saint-Sauveur-des-Monts et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Voilà, du reste, avec Estérel et New Glasgow, les points forts du Parti libéral dans Prévost (voir le tableau 2).

A Saint-Jérôme, où sont concentrés environ 36% des électeurs, le PQ obtient une majorité absolue de 3,048 voix sur les libéraux en 1976. Par rapport aux électeurs inscrits, le vote péquiste est passé, à Saint-Jérôme, successivement de 6,4% à 23,8%, puis de 31,4% à 41,6% au cours des quatre derniers scrutins. Le vote libéral, qui partait à 29% loin derrière l'Union nationale, en 1966, a grimpé à 39% en 1970. Resté stable à 37% (on enregistre une baisse équivalente de la participation) en 1973, il a chuté à 24,3% en 1976.

A Saint-Jérôme comme ailleurs, le vote libéral de 1976 paraît s'être effrité au profit surtout de l'Union nationale, dont le vote est passé de 4,3% en 1973 à 11,7% trois ans plus tard. Il serait étonnant que ce dernier aille au Parti québécois cet automne.

En 1976, les libéraux ne remportaient que trois municipalités dans Prévost, et avec de très minces majorités: New Glasgow (l'UN s'y classait deuxième), Estérel et Entrelacs. Le PQ déclassait les libéraux partout ailleurs, obtenant

une majorité absolue dans dix villes sur 20. En 1970, les libéraux dominaient partout, sauf à Mont-Gabriel, où le Ralliement des créditistes avait le dessus par deux voix (sur le PQ), et le PQ se classait deuxième dans 13 municipalités. Trois ans plus tard, le Parti libéral raflait toutes les municipalités, suivi par le PQ partout, à l'exception de New Glasgow et Mont-Gabriel, où le Parti créditiste et l'UN déclassaient respectivement le PQ.

On ne peut parler véritablement de « poches créditistes ou unionistes » dans Prévost. Certes, l'UN obtenait plus de voix qu'ailleurs, en 1976, à Sainte-Anne-des-Plaines, New Glasgow et Sainte-Anne-des-Lacs. Mais le phénomène est passager. De 1970 à 1973, on ne pouvait parler de (petite) concentration UN qu'à Mont-Gabriel et à Estérel.

Quant aux suffrages créditistes, les résultats les plus élevés obtenus en 1976 n'atteignent pas 7% des électeurs inscrits et au regard des dix années précédentes, aucune constante ne peut être enregistrée à cet égard.

Bref, il se dégage pour la

plupart des municipalités du comté la même observation que pour l'ensemble: en 1970 et en 1973, la croissance du vote péquiste se fait systématiquement aux dépens de celui de l'Union nationale et rarement au détriment du vote libéral, comme au contraire la chose se vérifie systématiquement dans les comtés de l'est de Montréal.

Le vote libéral dégringole partout en 1976 et va engraisser la moisson péquiste et celle de l'Union nationale. Mais le phénomène paraît encore une fois passager, car l'Union nationale est en chute libre depuis 1966 jusqu'à 1973, tandis que le vote libéral augmente systématiquement dans des villes clés comme Sainte-Adèle et Saint-Antoine et dans six autres (Lafontaine, Piedmont, les deux Saint-Sauveur, Sainte-Marguerite et Estérel) ou bien il croît en 1970 et reste à peu près stable en 1973 (Saint-Jérôme, Entrelacs et Sainte-Anne-des-Plaines).

On le constate d'emblée, le Parti québécois n'aura pas la partie facile s'il veut conserver son avance de 1976.

FIN

TABLEAU 1  
Les places fortes du Parti québécois dans Prévost ou son équivalent (1966-1976)\*

|                        | PLQ   | RIN/PQ | UN    | RN/PC | PARTICIPATION |
|------------------------|-------|--------|-------|-------|---------------|
| <b>Saint-Calixte</b>   |       |        |       |       |               |
| 1966                   | 38.2% | 1.4%   | 39.9% | 0.9%  | 80.4%         |
| 1970                   | 45.0  | 7.8    | 67.0  | nil   | 80.1          |
| 1973                   | 39.5  | 22.8   | 2.9   | 6.0   | 71.8          |
| 1976                   | 24.1  | 35.2   | 8.8   | 2.8   | 71.0          |
| <b>Bellefeuille</b>    |       |        |       |       |               |
| 1966                   | ---   | ---    | ---   | ---   | ---           |
| 1970                   | 35.0  | 20.6   | 13.3  | 12.8  | 81.7          |
| 1973                   | 32.8  | 29.6   | 2.3   | 14.5  | 80.0          |
| 1976                   | 20.7  | 46.1   | 12.6  | 7.0   | 86.3          |
| <b>Saint-Hippolyte</b> |       |        |       |       |               |
| 1966                   | 22.0  | 3.8    | 38.9  | 0.9   | 65.5          |
| 1970                   | 41.2  | 21.3   | 11.6  | 3.7   | 77.9          |
| 1973                   | 34.9  | 27.9   | 1.8   | 5.5   | 70.3          |
| 1976                   | 28.8  | 38.0   | 10.5  | 1.1   | 79.9          |
| <b>Shawbridge</b>      |       |        |       |       |               |
| 1966                   | 26.0  | 8.7    | 36.1  | 0.8   | 71.6          |
| 1970                   | 48.4  | 20.0   | 8.9   | 5.6   | 82.9          |
| 1973                   | 37.4  | 30.0   | 2.1   | 7.5   | 77.4          |
| 1976                   | 23.1  | 45.3   | 13.6  | 3.4   | 85.4          |

(\*) Tous pourcentages calculés par rapport aux électeurs inscrits

TABLEAU 2  
Les places fortes du Parti libéral dans Prévost ou son équivalent (1966-1976)\*

|                                                           | PLQ   | RIN/PQ | UN    | RN/PC | PARTICIPATION |
|-----------------------------------------------------------|-------|--------|-------|-------|---------------|
| <b>Sainte-Adèle</b>                                       |       |        |       |       |               |
| 1966                                                      | 35.0% | 6.5%   | 33.8% | 0.6%  | 76.1          |
| 1970                                                      | 41.4  | 17.5   | 19.0  | 4.6   | 81.7          |
| 1973                                                      | 45.7  | 25.0   | 1.9   | 4.9   | 77.7          |
| 1976                                                      | 32.3  | 35.0   | 11.3  | 3.2   | 81.9          |
| <b>Lafontaine</b>                                         |       |        |       |       |               |
| 1966                                                      | 26.0  | 6.8    | 47.6  | 0.9   | 81.3          |
| 1970                                                      | 36.0  | 25.0   | 19.0  | 8.7   | 86.6          |
| 1973                                                      | 36.5  | 33.1   | 2.1   | 11.0  | 83.0          |
| 1976                                                      | 22.7  | 46.2   | 12.9  | 4.3   | 86.1          |
| <b>Saint-Antoine</b>                                      |       |        |       |       |               |
| 1966                                                      | 32.9  | 6.6    | 42.7  | 1.5   | 83.6          |
| 1970                                                      | 35.8  | 22.3   | 15.6  | 9.5   | 83.2          |
| 1973                                                      | 37.6  | 31.4   | 2.4   | 10.8  | 82.7          |
| 1976                                                      | 23.6  | 46.8   | 12.8  | 4.4   | 87.6          |
| <b>Saint-Sauveur-des-Monts (Saint-Sauveur, pour 1966)</b> |       |        |       |       |               |
| 1966                                                      | 25.5  | 5.3    | 32.7  | 0.6   | 64.1          |
| 1970                                                      | 43.9  | 13.6   | 9.4   | 2.8   | 69.6          |
| 1973                                                      | 46.6  | 23.0   | 2.2   | 6.9   | 79.1          |
| 1976                                                      | 28.0  | 34.0   | 12.9  | 3.8   | 78.7          |

(\*) Tous pourcentages calculés par rapport aux électeurs inscrits.

## Audiences sur la Loi de la police

QUÉBEC (PC) — Le projet de loi 48, qui amende la loi de la police du Québec, sera étudié en commission parlementaire du 21 au 23 août, annonce le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

Ce projet de loi vise à obliger les municipalités de 5,000 habitants et plus à posséder un corps de policiers municipaux, et dispense les villes de moins de 5,000 habitants de cette obligation. Le projet de loi a pour effet également de renforcer le pouvoir de la Commission de police du Québec

**BRUNET**  
DE  
CÔTE-DES-NEIGES  
EST LE NOM  
QUI DOMINE DANS  
LA CRÉATION DES  
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION  
AVANT D'ACHETER  
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE  
MAISON DU QUÉBEC  
Inscriptions  
Réparations et nettoyage

**J. BRUNET Ltée**  
4824 Chemin Côte des Neiges  
Tél.: 738-8686  
Fondée en 1877

## La Chine autorise les voyages de noces

PEKIN (AFP) — Les voyages de noces, présentés comme des « manières de vie bourgeoises » et interdits pendant la révolution culturelle, sont à nouveau autorisés en Chine.

L'agence Chine Nouvelle a précisé récemment que la ville de Hangzhou, près de Shanghai, célèbre pour son lac et ses paysages magnifiques, était un lieu privilégié pour les couples en voyage de noces. Des hôtels spécialisés ornés de fleurs et de décors représentant le caractère chinois « double bonheur », traditionnel pour les mariages, reçoivent des jeunes mariés, près de 700 couples depuis le début de l'année.

## On prend l'tour de Percé

PERCE (PC) — La pénurie de pétrole aux États-Unis, ou simplement la peur d'en manquer, qui désespère certains hôteliers de la Nouvelle-Angleterre, pourrait bien faire la fortune de leurs confrères québécois.

A Gaspé, les statistiques compilées au kiosque d'information touristique de la Chambre de commerce indiquent les données suivantes pour la période s'étendant du 2 juillet jusqu'au vendredi 20: 2,135 automobiles en provenance du Québec ont été arrêtées, contre seulement 99 en provenance des États-Unis.

Pour la même période, 297 voitures en provenance des autres provinces canadiennes se sont arrêtées au kiosque.

Selon le responsable de ce poste d'accueil, il faut compter trois touristes par automobile.

Certains étaient toutefois quelque peu sceptiques au départ, tel un jeune marié, policier de son état: « Avant de venir, nous nous attendions au pire, par exemple dormir chacun de notre côté dans des chambres individuelles. Nous avons été très surpris de trouver un service particulier pour les jeunes mariés », a-t-il déclaré à Chine Nouvelle.

Quant au prix de ces voyages, l'agence a estimé qu'ils étaient relativement peu onéreux. Elle a indiqué que deux jeunes mariés avaient dépensé « à peine » 80 pour cent de leur salaire mensuel respectif. La durée de leur séjour à Hangzhou n'est toutefois pas précisée.

On estime, sans détenir de statistiques concernant les années antérieures, que la proportion de touristes en provenance des États-Unis diminue chaque année depuis cinq ans.

Les chiffres de la Chambre de commerce de Percé sont encore plus révélateurs. Du 1er au 8 juillet, 315 Québécois se sont arrêtés au kiosque touristique, mais aucun Américain.

Au total, deux fois plus de visiteurs se sont inscrits, par rapport à la même date l'an dernier.

Une tendance analogue se dessine dans la baie des Chaleurs, selon les registres au kiosque touristique de Chandler, ainsi que dans la vallée de la Matapédia.

Même si nos voisins du sud ont décidé de rester chez eux, la saison touristique en Gaspésie s'avère excellente.

## LES MATHÉMATIQUES AU POUVOIR

Marcel Massé,  
greffier du Conseil privé

par Claude Turcotte

OTTAWA — Quand le premier ministre Joe Clark a nommé le mois dernier M. Marcel Massé au poste de greffier du Bureau du Conseil privé et secrétaire du Cabinet, la nouvelle a sans doute passé inaperçue auprès de la plupart des citoyens, sauf dans les milieux gouvernementaux, politiques et journalistiques.

Pourtant il s'agissait d'une nomination extrêmement importante, puisque M. Massé âgé seulement de 38 ans devenait le fonctionnaire numéro un de l'administration fédérale et par voie de conséquence l'administrateur public le plus influent au Canada.

Peut-être encore plus que la fonction elle-même, l'homme était un inconnu pour les citoyens, qui n'ont généralement l'occasion que d'entrevoir la façade de l'Etat, c'est-à-dire les élus.

Et pourtant, Marcel Massé est né à Montréal le 23 juin 1940; sa famille habitait au coin des rues Saint-Denis et Sherbrooke; son père était un modeste professeur à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Puis les Massé ont vécu pendant des années sur la rue Saint-André, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

C'est à l'école Hippolyte-Lafontaine que le petit Marcel a appris à compter jusqu'à 10 ou probablement 100, dans son cas. En troisième année, il étudiait à l'Institut des sourds et muets, à cause de la discipline qui était plus rigoureuse, explique-t-il. Puis, c'est l'école Saint-Jean-Baptiste jusqu'en sixième année et le collègue André-Grasset pour le cours classique qu'il termine à l'âge de 17 ans.

Déjà Marcel Massé s'intéressait aux problèmes internationaux et il avait une envie folle de voir le monde, mais il était encore trop jeune pour savoir ce qu'il voulait faire dans la vie.

En attendant de découvrir sa vocation, il fait un cours de droit à l'Université

McGill. « C'était la crème sur le gâteau », commente-t-il, à juste titre car pour lui des diplômes ça s'avale comme des sésels, avec gourmandise.

Sans savoir un mot d'anglais, il a choisi McGill pour apprendre l'anglais en même temps et pour s'ouvrir des portes sur ce monde qu'il voulait découvrir. Il voulait connaître aussi un autre système d'éducation, une autre communauté.

Promu avocat en 1961, il obtient un diplôme en droit international de l'Université de Varsovie (Pologne) en 1962. Ensuite, il se rend à Oxford en Angleterre, où il trouve sa voie, celle de l'économie avec une spécialité en mathématiques.

Il s'intéresse de plus en plus à développer une philosophie de la société, une compréhension de l'homme fondée sur la logique et les mathématiques. Il fait une thèse de doctorat sur la planification des investissements dans les pays en voie de développement.

On ne s'étonne pas d'apprendre qu'il exerce son premier emploi à la Banque Mondiale, où il essaie de mettre en pratique les principes et les théories qu'il a élaborés à l'université. Très vite, il se rend compte que cela est tout à fait impossible.

Mais à la Banque Mondiale, on regarde le monde comme une seule entité économique et on cherche à dégarer les relations nécessaires entre les divers pays.

En substance, c'est ce qu'a retenu Marcel Massé de son séjour de quatre ans à la Banque Mondiale. Il constate aujourd'hui que cette expérience a influencé profondément sa notion du fédéralisme.

Puis le besoin de retrouver ses racines s'est fait sentir. Par l'intermédiaire d'amis francophones à Ottawa, il devient en 1971 fonctionnaire fédéral chargé d'un comité du cabinet sur la politique économique. « J'apprenais pour la première fois, dit-il, ce qu'était l'économie du Canada,

mais j'arrivais avec des yeux neufs. »

Il avoue que la crise d'octobre en 1970 lui avait fait une très forte impression, mais à la Banque Mondiale, il avait eu l'occasion de voir des cas plus graves que celui du Canada. En Yougoslavie par exemple, où les revenus d'une région sont 10 fois plus élevés que ceux d'une autre, une disparité qui s'ajoutait à toutes les autres différences historiques d'ordre linguistique ou religieux.

Il a constaté ici que Terre-Neuve, la province la plus pauvre, a tout de même un revenu qui s'établit à 60% de la moyenne canadienne. « J'étais donc très confiant, poursuit-il; c'était beaucoup plus facile ici que dans plusieurs autres endroits. » M. Massé avait travaillé notamment au Soudan et au Liban.

« Ce qui m'a frappé en arrivant, c'est le degré d'harmonie qui peut exister entre les groupes ici. Il y a des différences marginales comparativement à ce que l'on peut voir ailleurs », raconte-t-il avec soin, comme s'il faisait le récit de ses impressions d'un pays que son interlocuteur ne connaît pas.

En 1973, le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, M. Jean-Marie Simard, le convainc de devenir son sous-ministre; il devient rapidement président du secrétariat du Conseil des ministres, c'est-à-dire fonctionnaire numéro un de la province.

C'est en parlant de ces quatre années passées à Fredericton que M. Massé se met tout à coup à parler de sa conception du fonctionnaire. Les mots viennent d'abondance, y compris cette phrase: « Un fonctionnaire qui n'a pas d'idées est une nullité. »

Il explique alors qu'il faut créer un climat qui permet aux fonctionnaires de faire des suggestions, même les plus stupides, car si on empêche cet excès en quelque sorte, on place les fonctionnaires



Marcel Massé

(Photolaser CP)

dans une situation où ils s'en tiendront uniquement à des suggestions sûres, c'est-à-dire qui ne susciteront aucune objection et forcément aucun changement.

Au Nouveau-Brunswick, M. Massé en a apporté des changements et certains fondamentaux. Ainsi, la pratique courante

des gouvernements dans la préparation de ses budgets est de faire des coupures dans la somme des besoins transmis par chacun des ministères. On essaie alors d'ajuster tant bien que mal les dépenses avec les revenus ou vice versa.

L'approche adoptée par Marcel Massé

est pour ainsi dire révolutionnaire. Il part d'une question fondamentale: quelle est la proportion de l'économie totale que le gouvernement doit prendre?

On retrouve ici les idées de l'étudiant qui s'intéressait à la philosophie de la société. M. Massé signale qu'il s'agit d'un système logique, mais qu'il importe de rendre acceptable et compréhensible aux ministres, xxxxxxxx ont à prendre les décisions finales.

Le gouvernement doit donc d'abord se prononcer sur des options globales, mais à partir de quels critères? Les points de repère, selon M. Massé, doivent nécessairement être politiques. À titre d'exemple, il cite le cas du gouvernement fédéral actuel, dont le mandat comporte assurément les notions de contraintes des dépenses et d'un retour à l'entreprise privée d'activités dévolues à l'Etat ou à ses sociétés de la Couronne actuellement.

« Le rôle des fonctionnaires, dit-il, est de faire en sorte que l'idéologie du gouvernement se transforme dans les décisions et il est important également de suggérer aux élus des options, plusieurs options, tout en leur indiquant les avantages et les inconvénients de chacune d'entre elles ».

Ce qui importe de retenir du séjour de M. Massé au Nouveau-Brunswick, c'est qu'il estime que son expérience a réussi et que s'il devait recommencer, il saurait corriger les faiblesses de son approche.

Une question surgit inévitablement à l'esprit. Se propose-t-il de faire la même chose à Ottawa? M. Massé aime parler des plats qu'il a réussis dans le passé, mais il devient beaucoup plus discret lorsqu'on lui demande ce qui mijote dans ses chaudrons maintenant.

Il a donné toutefois l'impression qu'il n'est pas en train de reprendre son expérience du Nouveau-Brunswick, mais il y a tout de même des odeurs de cuisson dans les cuisines du Conseil privé.

Cependant, il ne faut pas s'attendre non plus à un chambardement complet dans le fonctionnement du mandarinat fédéral. Car, M. Massé était redevenu fonctionnaire fédéral en 1977; il a travaillé en étroite collaboration avec celui qu'il a remplacé, M. Michael Pitfield.

Tout indique que le nouveau greffier du Conseil privé cherche davantage à raffiner et à articuler les rouages du pouvoir déjà en place qu'à installer une nouvelle machine.

Une chose est sûre. M. Massé a l'air d'un cuisinier heureux. On verra bien un jour ce que servira le maître d'hôtel, M. Clark.

## Les partielles de Beauce-Sud

Le candidat péquiste aura l'appui  
de la grosse machine de Fabien Roy

par Rodolphe Morissette

Le Parti québécois n'aura qu'un seul candidat à l'assemblée d'investiture du 6 août dans le comté de Beauce-Sud en vue de l'élection partielle de septembre. Il pourra compter cependant sur la grosse machine électorale de M. Fabien Roy.

En revanche, les clans "libéraux" qui sont respectivement derrière les deux as-

pirants candidats de cette formation à l'assemblée de mise en candidature du 5 août pourraient sortir divisés de cette lutte.

Enfin, si l'Union nationale attend jusqu'aux environs du 10 août pour décider si elle aura un candidat ou non, c'est que ses dirigeants n'ont pas encore renoncé à l'espoir de ramasser les pots cassés de l'assemblée libérale du 5 août. Si pots cassés il y a.

Le téléphone rouge — comme le téléphone de toutes les couleurs — a sonné durant tout le week-end dans le comté de Beauce-Sud. C'était hier soir que se terminait la période de mise en candidature pour le Parti québécois.

Les dirigeants nationaux du PQ ont vraiment décidé d'y "mettre le paquet" cette fois-ci. Et si les péquistes ne sont point légion dans Beauce-Sud, on va contourner la difficulté en jouant d'astuce.

Il leur a fallu encaisser hier deux mauvaises nouvelles. D'abord, le président provincial et chef intérimaire du Parti national populaire, M. Jean-Maurice Breton, de Saint-Ephrem, ne sera point candidat péquiste. Il en a fait la déclaration hier matin sur les ondes de la radio locale.

Ami d'enfance et actuellement l'un des voisins de l'un des aspirants candidats libéraux, M. Hermann Mathieu, M. Breton a finalement dit non aux dirigeants péquistes, mais, du même souffle, il annonçait que le Parti national populaire, l'organisation politique de frappe par excellence dans ce comté original, "suspendait son activité jusqu'au mois d'octobre prochain"... Une décision prise par l'exécutif local du PNP vendredi soir.

Il faut cependant lire entre les lignes: loin d'être inactive, l'organisation péquiste sera derrière le candidat péquiste pour l'élection partielle; cependant, il est désormais acquis que l'ex-député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, "ne montera pas sur les tribunes" au cours de la campagne qui s'amorce.

Les autorités péquistes, de même que des émissaires du bureau du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, ont tenté durant tout le week-end de convaincre M. Gilles Bernier, de Saint-Georges de Beauce, de se porter candidat à l'assemblée d'investiture péquiste. Il y aurait affronté le seul aspirant péquiste en lice actuellement, M. Raymond Boisvert. Même le nouveau chef du Crédit social du Canada, M. Fabien Roy, est intervenu dans la nuit de samedi à dimanche, pour essayer de convaincre M. Bernier d'être candidat. La réponse de ce dernier est restée négative.

M. Bernier, qui a longtemps été animateur de radio à CKBR et qui y présente maintenant deux petites chroniques sportives tous les jours, est le propriétaire du motel-restaurant L'Igloo, l'un des plus importants de la Beauce.

M. Bernier n'a pas renoncé pour toujours à défendre les couleurs péquistes dans une élection générale, mais pas cette fois-ci. « Je ne suis pas prêt actuellement, a-t-il confié au DEVOIR, d'autant plus que je dois m'occuper d'un commerce qui va fort bien. Je ne veux pas me créer d'ennemis à ce moment-ci. »

M. Bernier n'est membre d'aucun parti politique. On sait que pour pouvoir être candidat péquiste et pour être admis à voter à l'assemblée d'investiture du PQ le 6 août, il faut, suivant les statuts du parti, avoir été membre en règle de la formation depuis au moins 90 jours auparavant. Si M. Bernier avait accepté de se présenter « on aurait arrangé ça », lui a-t-on laissé entendre en haut lieu.

Le Parti québécois, qui veut absolument faire un coup de maître dans Beauce-Sud à la veille du référendum n'est pas absolument sûr de son coup avec le seul candidat Boisvert, un industriel de

Jean-Paul II fera une  
brève escale en Irlande

CITE DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II passera par l'Irlande pour se rendre à New York où il doit prendre la parole devant les Nations unies le 2 octobre prochain, a-t-on annoncé officiellement samedi.

Le pape doit quitter Rome le 29 septembre pour l'Irlande d'où il repartira le 1er octobre pour les Etats-Unis où il passera environ cinq jours, ajoute-t-on.

Le R.P. Roméo Panciroli, porte-parole du Saint-siège, a lu samedi le communiqué suivant:

« En réponse à l'invitation qui lui a été adressée par M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, Jean-Paul II visitera le 2 octobre prochain le siège de l'ONU à New York et s'adressera à l'Assemblée générale.

« Par la suite, devant le voeu exprimé par la conférence épiscopale des Etats-Unis d'Amérique qu'il fasse une visite pastorale, et répondant, d'autre part, à l'invitation adressée par le président Jimmy Carter le pape passera quelques jours dans ce pays.

« Répondant enfin à l'invitation de la conférence épiscopale irlandaise, Jean-Paul II se rendra en Irlande pour une visite de caractère pastoral du 29 septembre au 1er octobre. »

« Nous n'avons appris cette visite que tard vendredi soir », a déclaré, visiblement ravi, le cardinal Tomas O'Fiaich, primat d'Irlande. Les évêques du pays se rencontreront mardi pour mettre au point un itinéraire pour le souverain pontife.

Le premier ministre, M. Jack Lynch, a déclaré de son côté que cette première visite papale en Irlande était un grand honneur pour son pays.

Jean-Paul II doit notamment se rendre dans le petit village de Knock qui célèbre actuellement le centenaire d'une apparition de la Vierge Marie.

Par contre, le révérend Ian Paisley, leader du Parti unioniste démocrate nord-irlandais, s'est déclaré prêt à mener l'opposition à la visite du pape.

M. Ian Paisley, représentant des extrémistes protestants d'Ulster a indiqué à Belfast dimanche matin qu'il organiserait des manifestations de masse si le pape franchissait la frontière entre les deux Irlandes.

Dès l'annonce de la visite du pape en Irlande samedi, un membre du Parti Unioniste officiel irlandais, M. Clifford Smith, a réclamé une réunion d'urgence de son parti pour organiser l'opposition au voyage du souverain pontife.

chef de Robert Dutil, puis le Dr Paul-Henri Lacasse, qui avait fait une chaude lutte à M. Fabien Roy comme candidat libéral à l'élection de 1973 (M. Roy l'avait défait par seulement 895 voix) et qui était, au moins jusqu'à l'an dernier, le président de la région libérale de La Chaudière.

L'Union nationale attend donc au lendemain de l'assemblée d'investiture libérale pour décider si elle aura elle-même

un candidat: si, comme elle l'espère et comme le pensent maints observateurs locaux, les deux clans libéraux ne se rallient pas derrière le candidat choisi, l'UN pourrait tenter sa chance.

Quoi qu'il arrive personne ne paraît sure à la base de l'orientation politique des 7.000 nouveaux membres de l'association libérale de Beauce-Sud: voilà, dit-on, plus d'une volée d'oiseaux de toutes les couleurs.

Le mutin de Laval  
regagne sa cellule

La prise d'otages à l'Institut Laval (ex-pénitencier Saint-Vincent-de-Paul) a pris fin hier soir à 22 h 30, lorsque le détenu Philippe Germain a consenti à regagner sa cellule, a déclaré un porte-parole de la Sûreté du Québec.

Germain, ainsi qu'un second prisonnier, Donald Filion, ont renoncé à leurs demandes de négociateurs venant de l'extérieur et s'en sont remis aux officiers de l'institution, a laissé entendre le porte-parole. Personne n'a été blessé durant la reddition.

Plus tôt dans la journée et trois jours après qu'elle eut commencé, la prise d'otages avait franchi une étape qui en a favorisé le dénouement paisible.

Philippe Germain, le mutin de 21 ans qui avait capturé jeudi dernier 34 autres détenus ainsi que deux instructeurs à l'emploi du Service canadien des pénitenciers (SCP), a en effet libéré tous ses otages à l'exception des deux fonctionnaires et d'un confrère prisonnier, à la suite d'une rencontre avec le journaliste Claude Poirier, de la station radiophonique CKVL.

Selon un porte-parole du SCP, M. Poirier a été admis au sein de l'établissement vers 15 h hier, environ 72 heures après le début de l'incident. Et depuis le bureau du directeur, il a conversé au téléphone avec Germain, qui était toujours enfermé dans l'atelier de couture où il retenait ses otages armé seulement d'une paire de ciseaux de tailleur.

« Ce n'était pas une négociation, a précisé M. Jean Lajoie, du SCP. M. Poirier a simplement offert à Germain de libérer les deux instructeurs, après quoi il pourrait tenir la conférence de presse qu'il réclame. »

Depuis le tout début de l'incident, Germain réclamait une rencontre avec M. Poirier et l'avocat Robert La Haye, un criminologue, et le droit de tenir une conférence de presse en leur compagnie, vraisemblablement pour y exposer ses griefs. Mais les autorités carcérales avaient refusé d'obtempérer à cette demande, expliquant qu'elles avaient deux négociateurs chevronnés à leur service et que c'était leur rôle de mener l'affaire à bonne fin.

Entamées dès le début de l'enlèvement, les négociations se poursuivaient depuis jeudi dernier en présence de M. Jean-Yves Blais, directeur adjoint de l'institution Laval, l'un des deux pénitenciers à sécurité maximale administrés au

Québec par le gouvernement fédéral.

M. Lajoie a précisé que Germain, en plus des deux instructeurs-taillieurs, MM. André Gagnon et Joseph Simard, avait voulu garder à ses côtés le détenu Donald Filion, âgé de 30 ans, qui purge une sentence pour meurtre. Le mutin aurait toutefois affirmé qu'il était seul responsable de la prise d'otages et que Filion n'était là qu'en qualité de porte-parole.

« J'ai moi-même entendu la voix de Germain au téléphone cet après-midi, et il semblait en bien meilleur état physique que jeudi dernier, a dit M. Lajoie. Sans lui faire de concessions, nous lui avons remis des cigarettes, et il semblait fort heureux de ce geste. »

Quant aux 28 détenus libérés hier, ils ont tous été examinés par un médecin qui les a déclarés en bon état physique. Il en serait de même des deux instructeurs, qui sont depuis le début alimentés régulièrement par les autorités dans l'atelier de couture.

Germain avait déjà, dès le lendemain de sa fugue, libéré cinq autres détenus dont un jeune homme souffrant du diabète. On s'interroge toutefois depuis le début de l'incident sur le rôle qu'ont pu jouer ces détenus. Mais sauf pour dire que Germain a toujours prétendu agir seul, les autorités n'ont eu comme seul commentaire que c'était parce qu'ils voulaient bien être là que les détenus restaient avec Germain.

Depuis hier, ce dernier reçoit en outre des appels fréquents de l'agent Robert Loyer, de la police de l'Assomption dont il est originaire. M. Loyer aurait déjà aidé celui qui, en 1976, avait été trouvé coupable d'homicide involontaire, à la suite d'un incendie criminel qui avait détruit un hôtel de l'Épiphanie et où deux personnes avaient trouvé la mort. Le jeune homme avait alors été condamné à 15 ans de pénitencier, mais en 1982, il aurait été éligible à une libération conditionnelle après avoir purgé six ans.

L'institution Laval, vieille de 106 ans, a une longue histoire de violence. Il y a un an, un garde ainsi qu'un détenu avaient trouvé la mort lors d'une tentative d'évasion, et quatre autres détenus étaient récemment condamnés au pénitencier à perpétuité à la suite de ce drame. L'armée avait été mandée en 1976 pour étouffer une rébellion dans le bloc central, tandis qu'en 1962, une violence émeute avait coûté la vie à plusieurs détenus et gardiens.

**Fiducie  
du Québec**

dépôts garantis

**10 1/2**

• Dépôt initial minimum  
\$1 000

• 5 ans, intérêts payés  
annuellement

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

Pour information:

Complexe Desjardins (514) 281-8840

extérieur sans frais 1-800-361-6840

La Fiducie du Québec...  
pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

**Nous deux Inc.**  
... pour rencontrer cette personne  
avec qui vous seriez vraiment bien.



Pour des vacances de deux semaines,

vous vous adressez à une agence de voyages...

Pour une union que vous voulez durable, que faites-vous?

Dans ce cas, n'est-il pas encore plus important

de recourir à des spécialistes?

Nous deux, une agence de rencontres légalement constituée,

vous accueillera avec compréhension, chaleur et discrétion,

pour vous offrir un service efficace et humain

Pour un rendez-vous, sans aucune obligation de votre part,

téléphonez à 861-0485

Agence de rencontres **Nous deux Inc.**

1440, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 512,

Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

## Les prévisions économiques

CETTE fois, les augures économiques s'entendent entre eux. Le Canada s'orientera vers une période difficile. Le Conference Board et l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) viennent de dévoiler des prévisions assez inquiétantes pour 1980: hausse sensible du chômage et de l'inflation, ralentissement de la croissance, déficit accru de la balance des paiements, etc. La décennie partira sur un mauvais pied!

Il faut dire que cet horizon gris n'est pas limité au Canada. Tous les autres pays occidentaux seront également frappés par le deuxième choc du pétrole. Si le Canada ne peut éviter le creux de la vague, le gouvernement fédéral devrait néanmoins réduire les secousses prévisibles.

Le sommet de Tokyo a démontré, une fois de plus, que les économies capitalistes sont étroitement reliées entre elles. L'accroissement du commerce et des investissements au-dessus des frontières de même que la fixation à l'échelle internationale des prix de certains produits empêchent l'isolement d'une économie nationale. Avec un commerce extérieur égal à 40% de son produit national brut, le Canada est particulièrement vulnérable aux mouvements économiques mondiaux. Il est illusoire de penser qu'on ramènera au Canada le taux d'inflation à 5% lorsque les prix augmentent au rythme de 14% aux États-Unis. Avec des ventes annuelles de plus de \$55 milliards au Canada, il est normal que les Américains exportent également une partie de leur inflation. Ceci étant dit, il faut agir sur les sources internes de la croissance des prix.

Le nouveau ministre des Finances n'aura pas eu droit à une longue période de réchauffement. Le budget d'octobre de M. John Crosbie est déjà attendu. Considérant qu'un taux de croissance de 3% pour les douze prochains mois n'est pas si mal, le gouvernement conservateur pourrait être tenté d'agir timidement. Il est vrai qu'avec un taux de 3%, le Canada se situerait au deuxième rang, derrière le Japon,

au tableau d'honneur de la croissance. Mais le problème est qu'une baisse d'activité économique, si minime soit-elle, se traduit au Canada par un niveau de chômage inacceptable pour un pays industrialisé.

Les difficultés rencontrées par nos partenaires commerciaux ne permettront pas au Canada de répéter sa performance des deux dernières années au chapitre du commerce extérieur. Favorisés par la baisse du dollar, les exportateurs canadiens ont fait de bonnes affaires depuis 1977. Mais il faudra cette fois chercher ailleurs un stimulant pour une économie mal en point.

D'ores et déjà, il faut songer à quelques mesures énergiques visant d'abord la création d'emplois permanents dans des secteurs-clés comme l'industrie manufacturière et l'habitation. On pourrait alléguer qu'avec un déficit de \$13 milliards, les possibilités sont réduites. En indexant les impôts tout en ne contrôlant pas ses dépenses, le gouvernement fédéral s'est départi d'un outil fiscal important. Néanmoins, MM. Clark et Crosbie pourraient être contraints de recourir à ces « déficits d'expansion » dont parlait le chef des conservateurs au début de la campagne électorale.

On attend aussi du gouvernement qu'il fasse montre de leadership en fixant des objectifs « moraux » aux grands partenaires économiques. Le gouvernement doit pouvoir compter sur les chefs d'entreprises et les dirigeants syndicaux pour rétablir une croissance économique adaptée au marché de l'emploi. Dans plusieurs pays, notamment le Japon et l'Allemagne, le gouvernement assigne des buts spécifiques aux agents économiques pour que l'opinion publique puisse mesurer les efforts de chacun.

Les entreprises ont accru leurs bénéfices de 18% l'an dernier. Le Conference Board prévoit un taux identique pour 1979. Il importe qu'une grande partie de ces bénéfices soient réinvestis afin d'accroître la productivité, parfois faible, des firmes canadiennes. Les tenta-

tions seront nombreuses d'acheter des concurrents en situation précaire, d'investir dans d'autres secteurs ou à l'étranger, ou tout simplement de majorer substantiellement les dividendes versés aux actionnaires. Mais les hommes d'affaires canadiens manqueraient à leurs responsabilités en ne concentrant pas leurs efforts pour le maintien d'un secteur privé concurrentiel à l'échelle internationale. Il faut prévoir le jour où les compagnies canadiennes paieront le pétrole au prix international (de 20 à 27 dollars canadiens) au lieu de la base actuelle de \$13.75.

Du côté des syndicats, il est difficile de demander plus aux travailleurs qui, depuis deux ans, voient fondre leur pouvoir d'achat. Comme le soulignait le Conference Board, « au cours des sept derniers trimestres, les salaires réels dans l'industrie ont baissé six fois. » Certains groupes de travailleurs chercheront à rattraper l'inflation. Mais avant de passer aux actes, les leaders syndicaux ne devront pas oublier que les entreprises accumulent présentement des inventaires au rythme de \$1 milliard par mois. Lorsque les entrepôts débordent, une grève est souvent bienvenue... Les travailleurs de Sudbury et de Murdochville ont fait les frais d'une politique d'inventaire visant à comprimer l'offre afin de raffermir les prix et la demande.

Le gouvernement précède à souvent raté les effets désirés en y allant au compte-gouttes dans ses propositions fiscales. Comme M. Chrétien accordait des crédits d'impôts à l'innovation technologique à chacun de ses budgets semestriels, les hommes d'affaires attendaient toujours le prochain abattement avant de passer à l'action. Une baisse partielle de la taxe de vente n'a pas modifié les intentions d'achats des consommateurs. Pour avoir un impact psychologique véritable, une mesure doit être significative pour celui à qui elle est destinée. Aussi M. Crosbie devra donner quelques solides coups de barre au risque de sortir du credo économique traditionnel.

Michel NADEAU

## INACTUALITÉ

## Une conception pécuniaire du droit d'appel

par Robert Décaray

Parmi les lois adoptées en vitesse par l'Assemblée nationale avant le long congé d'été, se trouve celle « modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions législatives » (projet de loi no 40).

Cette Loi, entre autres choses, porte de trois mille à six mille dollars le seuil pécuniaire de la juridiction de la Cour provinciale, et ce, à compter du premier septembre prochain. La hausse, en termes arithmétiques, paraît considérable et elle apparaît, à prime abord, comme une tentative de redorer le blason de la Cour provinciale, dont les juges sont nommés par Québec, et de réduire du même coup l'importance de la Cour supérieure, dont les juges sont nommés par Ottawa. Il n'en est cependant rien, le législateur se contentant d'indexer la juridiction de la Cour provinciale à l'accroissement du taux de la vie. Il n'y a, en effet, à la réflexion, rien d'étonnant, vu le taux galopant d'inflation, à ce qu'une limite pécuniaire, qui était de cinq cents dollars en 1963, puis de mille dollars en 1965, et de trois mille dollars en 1969, passe, en 1979, à six mille dollars. La Cour provinciale, dans les faits, ne se voit pas conférer une juridiction supplémentaire: elle ne fait que rattraper une juridiction que

l'inflation n'a cessé d'éroder depuis dix ans.

Par ailleurs, cette même Loi, fidèle au principe voulant que, règle générale, les décisions de la Cour provinciale soient sans appel, porte de trois mille à six mille dollars le seuil pécuniaire au delà duquel l'appel a lieu de plein droit, et elle réserve le pouvoir de la Cour d'appel d'entendre, sur permission, toute cause dans laquelle la valeur de l'objet du litige est inférieure à six mille dollars. Ce faisant, l'Assemblée nationale a raté une belle occasion de réviser la conception, qu'on peut qualifier de pécuniaire, qu'elle a toujours eue du droit d'appel.

Plus qu'une simple procédure, la possibilité d'en appeler du jugement rendu par un tribunal constitue en effet une garantie additionnelle que justice sera rendue: l'erreur étant humaine, et la justice aussi, l'appel d'une décision, en multipliant le nombre de ceux qui la rendent, réduit, même si elle ne les exclut pas tout à fait, les risques d'erreur et d'injustice. Aussi est-il inacceptable que ces risques soient plus ou moins considérables selon que l'intérêt pécuniaire du réclamant est moins ou plus élevé. Comme si la valeur d'un droit pouvait n'être fonction, ou être surtout nécessairement monnayable, comme si une somme inférieure à six mille dollars était, de façon absolue, quantité négligeable, comme si le mille dollars que

recherche un citoyen démuné valait moins que le sept mille dollars que recherche la corporation bien nantie.

Ce sont là autant d'arguments à l'encontre d'un droit d'appel qui soit principalement fondé sur la valeur monétaire d'une réclamation. Le Parlement fédéral les a lui-même reconnus, il y a quelques années, en abrogeant les dispositions de la Loi sur la Cour suprême qui conféraient un statut privilégié aux réclamations de plus de dix mille dollars, et en confiant à la Cour le soin de décider elle-même des causes qu'elle entendrait, indépendamment des montants en jeu.

Le législateur québécois les reconnaît aussi, indirectement, en permettant à la Cour d'appel, si elle le veut bien et si on le lui demande, d'entendre une affaire dans laquelle l'enjeu est inférieur à six mille dollars. Mais la barrière des sous n'en est pas moins là, qui constitue encore le critère déterminant et qui force la Cour à consacrer beaucoup d'énergie à des causes qui auraient pu facilement s'arrêter au niveau de la première instance. Si, au moins, le législateur s'était préoccupé, plutôt, de forcer la Cour d'appel, ne serait-ce qu'en suggérant quelques situations dans lesquelles elle devrait intervenir, à minimiser l'importance du critère dollar et à consacrer davantage de temps à ces affaires dont elle n'est pas saisie de plein droit, il y aurait eu un pas dans la

bonne direction. Mais tel ne fut pas le cas, la conception continuant à prévaloir, que plus il y a d'argent en jeu, plus l'accès à la Cour d'appel devrait être facilité: phénomène intéressant chez un gouvernement qui se dit le défenseur des petites gens, à moins, ce qu'on n'ose croire, qu'il considère les favoriser en leur fermant presque la porte de la Cour d'appel.

Il est possible, sans donner un droit d'appel automatique à quiconque a raté son coup en première instance — ce serait là laisser libre cours aux pires abus, — d'établir des critères et des mécanismes qui ne priveraient personne de la possibilité d'en appeler d'une décision de première instance. Il suffirait de faire comme à la Cour supérieure et de reconnaître à tous le droit d'en appeler, mais seulement sur permission de la Cour d'appel, lorsque cette dernière considérerait opportun, dans l'intérêt de la justice ou dans celui des parties, que l'affaire soit jugée de nouveau.

Ce serait là, certes, donner une discrétion considérable à la Cour d'appel. Mais puisqu'il faut choisir entre un critère bêtelement pécuniaire et une discrétion judiciaire, ne vaut-il pas mieux faire confiance à la sagesse et à l'intelligence de cette dernière et donner à chacun une chance égale d'exercer un droit d'appel « démonnayé »?

## LE MOT DU SILENCIEUX

## Distractions de vacances

par Albert Brie

Je n'ai encore jamais rencontré quelqu'un qui fût capable de rester inactif pendant ses vacances annuelles. Il faut à l'homme une occupation coûte que coûte. Il n'arrive jamais à ne pas s'agiter, souvent avec un bruit et une fureur qu'on le lui voit ni au bureau ni à l'usine.

Pour éviter que cet instinct de dévastation fasse des siennes pendant les vacances, j'ai imaginé quelques passe-temps innocents, profitables et relaxants pour ce malheureux besogneux, incapable de dételer.

**ZOOLOGIE.** — Domestiquer un couple de maringouins. Cette expérience, que je sache, n'a jamais été tentée. Je serais étonné que ces insectes n'aient pas leur utilité. Une fois dressés, les lâcher sur les gens qui vous déplaisent.

— Apprendre à imiter le chant des oiseaux qui vivent dans votre voisinage. Travailler si bien leur répertoire que le rossignol, la fauvette et la mésange se méprennent sur votre identité de non-volant et arrivent à vous considérer aussi de leur espèce.

— Conditionner un papillon de nuit à la lumière du jour.

— Apprendre à estimer les petites bestioles mal-aimées, au point d'arriver à retenir tout geste de représailles, par esprit de fraternité, contre la petite mouche noire qui vient de vous darder.

**BOTANIQUE.** — Calculer la vitesse de pousse du gazon et, au long des jours, déterminer quelle est l'heure de fertilité la meilleure au cours d'une journée.

— Apprendre à identifier — La Flore laurentienne sous le bras — toutes les plantes d'un sous-bois et arriver à mémoriser tant leurs noms savants que leurs appellations vulgaires, avec la spontanéité que vous montrerez à citer les noms des joueurs des Canadiens, des Expos et des Alouettes.

— Préparer un mémoire sur l'état de la flore laurentienne, aux fins d'amener le gouvernement québécois à créer un mi-

nistère de la Végétation, avant qu'il n'ait trouvé la formulation de sa question référendaire.

**MATHÉMATIQUE.** — Faire de petites constructions de sable sur une plage à marée basse. Laisser passer le temps d'une marée haute avant de retourner localiser l'endroit exact de vos travaux, sans le secours de point de repère.

— Mesurer à vue de nez la distance qui vous sépare de la ligne d'horizon. Puis mettez-vous en marche pour aller toucher du doigt le point le plus rapproché de cette ligne, soit à pied, soit à la nage, pour contrôler l'exactitude de vos calculs.

— Par temps d'orage, surveiller les éclairs de la foudre et essayer de mesurer avec précision les secondes qui les séparent du fracas du tonnerre. Partant de là, trouver le lieu où la foudre a frappé.

**ASTRONOMIE ET CLIMATOLOGIE.** — Par temps clair, dès le coucher du soleil, surveiller la voûte céleste et voir à quel rythme s'allument les étoiles.

— Instruit de la vitesse de la lumière, compter le temps consacré pour atteindre votre bonne étoile, à la vitesse maximum permise sur l'autoroute.

— Établir les prévisions météorologiques d'après le comportement des animaux. Colliger vos observations et les comparer avec les projections de l'observatoire de Dorval, pour savoir qui de vous ou de la station est digne de créance.

**MÉTAPHYSIQUE.** — Passer deux heures par jour à vous prendre pour un autre, jusqu'à ce que cet autre doute de sa propre identité et se considère un imposteur.

— Vous arranger pour ÊTRE une heure et ne pas ÊTRE l'heure qui suit. Continuer l'expérience jusqu'à ce que vous atteigniez la certitude d'être très peu ou absurde à part entière.

**CRÉATION LITTÉRAIRE.** — Harcelé par une nuée de moustiques, essayer d'atteindre l'état de transe lyrique qui fut celle de Lamartine en écrivant « Le Lac ».

— Inventer la situation suivante: vous vous êtes perdu dans la forêt. Au détour d'un sentier, vous rencontrez un ours armé d'une Winchester. L'animal vous met en joue, tire et vous tue. Après quoi, l'ours fait de votre dépouille une descente de lit. Rendre cette histoire plausible, au point de détourner les chasseurs de pénétrer dans un bois.

— Écrire un roman, votre premier, sur votre premier échec amoureux, installé sur une dune de sable, et convaincre un éditeur de se rendre sur la dune pour le lire.

## LE TRES AU DEVOIR

### Le jugement de se taire

Mes remerciements à Diane Dufresne qui a daigné nous donner son nouveau sermon sur la Montagne (LE DEVOIR, 10 juillet), bien qu'elle n'eût pas le bonheur de le réciter à la Fête du Canada (pardon! du Vieux Port). On ne doit pas oublier que notre fière nationaliste-artiste a exigé strictement dans son contrat que même le mot « Canada » ne puisse être mentionné au cours du spectacle pour éviter, n'est-ce pas, la fâcheuse connotation bassement « politique » que fait naître ce mot qui désigne le nom de notre pays. Pas une alusion, non plus, à la date du

premier juillet qui est encore son anniversaire (ou est-ce qu'elle aime mieux l'ancien nom « Dominion Day »? À ses conditions, elle était prête à accepter courageusement le cachet fédéral!

Mais Mlle Dufresne, toujours soucieuse d'éviter la moindre controverse pour ne pas compromettre sa crédibilité auprès de ses fans inconditionnels, a rédigé un texte assez « politique » en soi parce qu'elle croyait « essentiel de vous communiquer mon message ». Donc, encore une fois, nous avons droit à une autre interprétation de son crédo politique (comme si nous ne le

savions pas déjà!): « Je suis pour un Québec souverain... »

Si votre correspondante, Josée Bisailon, avait honte, comme moi, de Donald Sutherland et de Patsy Gallant à cause de leur manque de grâce pendant le spectacle télévisé de la Fête à Ottawa, quelle serait donc sa réaction si, l'an prochain, pour le 113e anniversaire du Canada, Diane et Compagnie nous représentaient?

— La Bruyère.  
Warren J. NEWMAN,  
étudiant à  
l'Université McGill.  
Montréal, 11 juillet.

### Que reproche-t-on aux Arabes?

Que reproche-t-on aux arabes? (a) De vendre leur matière première (le pétrole) le plus cher possible. (b) De traduire leur pouvoir économique ainsi acquis en pouvoir politique. Quel est le pays, quel est l'individu dont le comportement échappe à ces deux lois? Alors, pourquoi ces reproches?

Comment paye-t-on les arabes? En dollars américains, en d'autres termes, en monnaie de singe. Ça, personne ne le souligne. Que les autorités américaines se soient lancées, fin 1976, dans une politique d'expansion du crédit à tout prix provoquant une dégringolade du dollar dont les titulaires des revenus pétroliers faisaient les frais, ceux qui se lamentent à grands cris de l'augmentation du prix du pétrole ne le disent pas.

Esquissons un essai de réponse. Il a fallu de tout temps à l'humanité un bouc-émissaire qui serait l'explication simpliste de tous ses maux. Et les Arabes, il faut l'avouer, font des excellents boucs-émissaires (comme

leurs cousins les juifs). Explication gratuite, diriez-vous. Essayons de la défendre. Tout le monde sait qu'une caricature exprime beaucoup mieux le climat d'esprit qui prévaut à une époque donnée qu'un éditorial. Étudions donc ce que publie le talentueux Girerd dans *La Presse*. Dans un de ses dessins, il nous montre un arabe (répugnant, il va s'en dire) en train de bouffer les États-Unis. Quelques jours plus tard, une autre caricature représente un arabe aux doigts surchargés de bagues qui dit qu'il ne lèverait pas le plus petit doigt pour aider les réfugiés (indochinois). Entre ces deux caricatures, un glissement suggestif a eu lieu. Dans la première caricature, on a affaire à deux partenaires qui ont une relation économique réelle et la caricature exprime un point de vue concernant cette relation. Dans la deuxième les acteurs sont: d'une part l'arabe, de l'autre les réfugiés indochinois (qui sont évoqués). Ces acteurs, dans la réalité, n'ont aucune relation politique ou économique.

### Une conclusion prématurée

Dans un long article paru dans LE DEVOIR du 10 juillet et intitulé « Le pluralisme devient religion », Jean-Paul Charbonneau, prêtre-curé et avertisseur moral de l'Association des parents catholiques du Québec se porte au secours de l'école dite « intégriste » en arguant sottement, c'est le moins qu'on puisse dire. Mais la n'est pas mon propos. Je relève simplement que monsieur Charbonneau connaît des mois à l'avance les conclusions du congrès de l'AQADER qui aura lieu tout probablement à l'automne prochain.

Ce monsieur nous prête l'intention de « déconfectionner tout le système scolaire public ». Qu'il me suffise de lui dire que cette hypothèse, entre autres, sera probablement à l'ordre du jour de notre congrès futur. D'ici là, je voudrais lui faire lire au long le sigle de l'AQADER: Association québécoise pour l'application du droit à l'Exemption de l'enseignement religieux.

Yves ARCHAMBAULT  
Membre de l'exécutif  
national AQADER  
Montréal, 13 juillet

## La Terre vue de notre satellite

par Jacques Madaule

Cette rencontre a eu lieu voici dix ans, je veux dire la rencontre d'un pied humain avec le sol de la Lune, si longtemps rêvée comme une utopie où se complaisaient les poètes: Dante, l'Arjoste ou Cyrano de Bergerac. Tant de choses se sont passées en ces dix ans que peut-être, nous ne nous en souviendrons plus guère si la décennie accomplie n'était pas un laps de temps propre à rafraîchir la mémoire. On a été violemment ému sur le moment: ces images venues de si loin qui s'inscrivaient sur notre petit écran, ces hommes aux pas hésitants et comme retenus, cette demi-sphère bleue, un

peu déformée, de la Terre vue de la Lune, cela nous émeut de nouveau après dix ans.

Mais dans l'intervalle on l'avait presque oublié, d'abord parce que plusieurs vols lunaires ont eu lieu depuis, en sorte que le voyage dans la Lune commençait à paraître banal; et puis parce que tout s'est interrompu quand le programme Apollo a été achevé. La Lune n'intéressait plus. On en avait vu la face cachée, ce qui n'était pourtant pas rien; on s'était même promené en véhicule automobile sur la lune, il semblait qu'elle n'eût plus rien de capital à nous apprendre. Ou du moins que ça ne valait plus le prix qu'il fallait y mettre. En somme le voyage

sur la Lune s'achevait en impasse.

J'avoue en avoir éprouvé une forte déception et je suis sûr de n'avoir pas été le seul dans ce cas. Que ne pouvait-on espérer d'une pareille échappée dans l'espace? Et voici que soudain on reprenait les billes... Quelques esprits simples avaient pu s'imaginer, par exemple, que la course à la Lune, la course aux étoiles remplacerait la course aux armements. Il y fallait déployer autant de technologie, dépenser beaucoup de tôle et de carburant. Quoi de mieux pour utiliser les surplus dont l'industrie ne sait que faire? Et ça ne faisait de mal à personne!

Voilà bien ce qui manquait d'essentiel aux expéditions lunaires: l'homme ne s'intéresse fortement qu'à ce qui touche à ses rapports avec ses semblables. La Lune, certes, peut fournir quelques éléments de réponse à certaines de nos curiosités touchant la structure de l'univers. Mais cela ne nous importe pas assez pour qu'on y dépense des sommes folles. C'est comme la recherche fondamentale, dont on a beau proclamer qu'elle est la plus payante: toute le monde n'en est pas convaincu.

Le hasard fait quelquefois bien les choses. Quelle admirable rencontre que celle qui a fait coïncider en ce mois de juillet la chute un peu angoissante de l'épave de Skylab avec le dixième anniversaire de l'homme sur la Lune! C'est même si beau, si suggestif, qu'on s'en voudrait d'insister.

Les yeux humains ont, pour un temps, assez contemplé la Terre de la Lune, semble-t-on penser. C'est un spectacle dont il ne sort rien d'utile. Et pourtant! Depuis que je l'ai revue sur l'écran, cette Terre bleue, est bien qu'Armstrong nous ait assuré que c'était tout autre chose quand on la voyait vraiment surgir de ce sol lunaire que l'on foulait d'un pied trop léger, je ne cesse de penser que les hommes ne se sont pas encore assez pénétrés d'un tel

spectacle et de ce qu'il signifie.

Il veut dire tout simplement que la Terre, avec les masses nuageuses qui la voient par endroits, avec ces immenses océans qui lui donnent sans doute son étonnante couleur bleue, est elle. Il fallait aller jusque-là pour vraiment s'en rendre compte. Les voyages orbitaux qui en font faire le tour en une heure et demie à 200 ou 300 kilomètres d'altitude n'y suffisent pas. Ce sont de simples circuits à ras de terre. Il faut un peu plus de recul pour saisir l'ensemble. La Lune était précisément l'endroit convenable, ni trop loin ni trop près. C'est parce que Dante n'avait aucune idée des dimensions réelle de l'univers qu'il a imaginé de contempler la Terre depuis la constellation des Gémeaux. Mais, en dépit de ses notions fausses, il en mesure bien l'exigüité.

Nous aussi, nous savons bien qu'elle est petite, et c'est pourquoi nous avons fait ce valeureux effort pour en sortir un tout petit peu. Nous nous en sommes vite lassés, car cela ne paraissait mener à rien d'immédiatement saisissable, comme si ce regard unique dans lequel tenait la Terre tout entière, avec la variété encore perceptible de ses continents et de ses mers, n'avait pas à lui tout seul valu le voyage. Car il ne nous dit pas seulement que la Terre est petite, mais qu'elle est une; que le navire qui nous emporte tous est un seul et même navire.

Qui ne voit pas que tous les problèmes fondamentaux de notre époque sont des problèmes planétaires et ne souffrent pas de solutions partielles, c'est qu'il n'a pas suffisamment réfléchi sur ce que veut dire la Terre bleue dans la noire nuit lunaire.

Je souhaite que les historiens de l'avenir puissent considérer le 21 juillet 1969 comme une des dates capitales qui ont marqué l'entrée de l'humanité dans l'âge planétaire.

(Le Monde)

### Des arguments marxistes-léninistes

Le 5 juillet, LE DEVOIR a publié un article du professeur Pierre Beaucage, qui a rapporté ses expériences au Nicaragua. M. Beaucage a cité plusieurs faits très intéressants sur la réalité politique et économique de la dictature Somoza, mais son analyse de la relation entre Cuba et l'URSS, et la lutte des Sandinistes, était bien étrange. En effet, ses arguments sur cette question ne sont rien d'autre que la « ligne » des groupes marxistes léninistes ici au Québec, une position qui ne correspond pas à la réalité.

Depuis longtemps, Cuba et l'URSS ont appuyé les guérillas sandinistes politiquement. L'aide cubaine, qu'elle soit diplomatique, économique ou humanitaire, a sûrement été bien reçue par le FLNS dont plusieurs dirigeants ont été accueillis à Cuba dans le passé et récemment. Aussi, Cuba était un des premiers pays à reconnaître le nouveau gouvernement de Reconstruction Nationale.

C'est sûr que le FLNS veut construire un nouveau Nicaragua démocratique, complètement indépen-

dant de toute puissance, mais ça ne veut pas dire qu'il soit anti-cubain, loin de là. Et ni anti-soviétique d'ailleurs.

J'ai eu l'occasion de rencontrer récemment plusieurs Latino-Américains et je peux témoigner que très rares sont ceux qui sont contre Cuba.

Il serait intéressant de regarder le développement futur d'un gouvernement sandiniste, et sa position dans les affaires étrangères. Il est bien connu que les Sandinistes sont des révolutionnaires de principe.

Il est fort probable que, quand un Nicaragua démocratique prendra position contre une « nouvelle aventure chinoise » (peut-être la reconnaissance du gouvernement Muzorewa-Smith en Rhodesie, par exemple), les Marxistes-léninistes québécois le dénonceront aussi comme un agent du « social-impérialisme soviétique », comme les M-L l'ont fait pour le Vietnam, le Yémen du Sud, le Mozambique, etc.

David JOHNSTON

Montréal, 9 juillet

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incopée, 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne. \$65 par année, six mois: \$36; trois mois: \$24. À l'étranger: \$70 par année; six mois: \$38; trois mois: \$27. Édition du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

## DES IDÉES

## DES ÉVÉNEMENTS

## DES HOMMES

# Les Irlandais et la francophonie canadienne

IMPOSSIBLE de laisser passer sans riposte l'entrevue que vous avez accordée au DEVOIR et qui a paru le 6 juillet.

En y mentionnant spécifiquement Fallon et en tentant, par-dessus le marché, de le justifier, vous avez vraiment réalisé un comble! Sauf le respect que je vous dois, jamais prêtre n'a perdu plus belle occasion de se taire!

D'abord, le public ne connaît pas Fallon ni la lutte à laquelle il se rattache. Ensuite, ayant pendant plus de dix ans fait le tour de tous les groupes francophones du continent et ayant pris soin d'entrer en contact avec tous les archevêques et évêques concernés, j'ai découvert, chez les plus jeunes, une nouvelle génération pour qui parler français est un préalable. On est loin de la mentalité Fallon!

En rappelant malhabilement l'époque où les catholiques francophones devaient se battre contre le clergé catholique irlandais — en dehors du Québec — vous prêtez flanc à des interprétations diverses: affolement comme la plus grande partie de l'élément anglophone du pays, vous n'avez pas craint de secouer le bateau pour que, une fois le choc passé, ceux qui y restent soient des fideles sûrs, car, ces catholiques indépendantistes... peut-on s'y fier? Ou bien, à la suite des décorations remises par le Québec à des représentants des minorités francophones le 4 juillet à Québec, vous avez voulu mettre les imprudents en garde contre tout rapprochement intempestif. Mme Séguin était parmi les décorés: elle est présidente de l'Association canadienne-française d'Ontario.

Quoi qu'il en soit de vos motifs, puisque vous avez, sans provocation aucune, mis la question du rôle du clergé irlandais vis-à-vis du français sur le tapis, je me permets d'ajouter le commentaire suivant: les plus grands adversaires du français, en Amérique du nord, ont été les évêques catholiques romains d'origine irlandaise.

À l'appui, viennent les constatations courantes: le public ne connaît pas les grandes luttes du Règlement XVII, du mouvement sentinelliste ou de l'archevêché de Winnipeg, mais un constant sentiment d'hostilité à toujours opposé Canadiens français et Irlandais, sentiment qui affluerait lorsque les premiers appelaient les seconds « pattes de poil » ou lorsqu'ils leur reprochaient de toujours se servir de cailloux dans les épiques rencontres de « gangs » dans les ruelles. De fait, privés séculièrement d'armes par les Anglais, les Irlandais avaient bien dû, dans leur pays, apprendre à se défendre à l'aide de cailloux, le seul projectile disponible contre des forces armées. Et songez au redressement que les Chevaliers de Colomb durent opérer au Québec pour que leur argent envoyé à New Haven cesse d'alimenter les caisses qui patronaient les candidatures irlandaises!

Un jour, le tableau complet de la persécution irlandaise contre les catholiques francophones sera dressé et placé dans son cadre historique. Ces oppositions entre catholiques de langues différentes sont courantes: il suffit de songer au cas des Wallons contre les Flamands en Belgique; à celui des Polonais contre les Allemands en Sibérie; à celui des Autrichiens contre les Italiens au Tyrol; à celui des Basques contre les Espagnols. En Amérique du nord, la vérité commence à se faire jour avec des livres comme celui du père Camille-Antonio Doucet, capucin, intitulé *Une étoile s'est levée en Acadie: Marcel-François Richard*; et celui de Robert Choquette, professeur d'histoire à l'Université d'Ottawa, intitulé *Langue et religion: histoire des conflits anglo-français en Ontario*. Plusieurs autres livres et brochures ont paru antérieurement mais il faut bien reconnaître qu'en dépit de leur valeur intrinsèque, ces publications étaient trop proches des événements en cause et ne revêtaient pas le caractère scientifique des deux que je viens de mentionner nommément. Quoi qu'il en soit, il est facile de montrer que, dans les Maritimes, en Ontario, dans l'Ouest, surtout en Nouvelle-Angleterre et même en Louisiane, la même hargne anti-française a animé le haut clergé catholique romain irlandais.

D'où vient-elle? Les Irlandais d'Irlande se vantent facilement d'avoir 7 000 ans d'histoire. J'en ai lu un qui prétend qu'il y avait un Irlandais à Jérusalem lors de la Crucifixion! De toute façon, vous trouverez chez n'importe quel historien référence à sept siècles de persécution anglaise. En 1798, eut lieu une des innombrables révoltes irlandaises contre l'occupant anglais. Elle se fonda sur l'adage: « England's difficulty, Ireland's opportunity ». L'Angleterre étant aux prises avec les guerres de la Révolution et de l'Empire, l'Irlande en profita pour se soulever: ce fut un carnage de poitrines découvertes qui se lançaient à l'assaut devant les canons anglais. Un flot de sang couvrit l'Irlande. Or, pour appuyer son soulèvement, qui vint près de réussir, l'Irlande, à plusieurs reprises, fit appel à la France et les deux tentatives de réponses de celle-ci échouèrent, parce que trop faibles, trop hésitantes, trop mal chronométrées. Les Irlandais n'en gardèrent pas bon souvenir. Pour eux, des Français, ça n'est pas fiable!

Puis vinrent, en succession, d'abord une atroce répression qui fit disparaître les derniers survivants des grandes familles qui prétendaient se rattacher aux divers royaumes existant bien avant l'arrivée des Anglais; l'avènement du Royaume-Uni, grâce, d'une part, à la suppression du parlement de Dublin et, d'autre part, à l'achat massif et aujourd'hui admis par tous, des consciences réfractaires; de nouveaux soulèvements pas plus heureux que les précédents; le « disestablishment » de l'église anglicane en Angleterre et la reconnaissance de la hiérarchie catholique romaine en Angleterre en 1828-1829; les grandes épidémies de 1830 et de 1832, presque en même temps, le développement des grandes lignes de paquebots transatlantiques avec des entrepôts à remplir; la grande famine de 1846 qui permit justement d'enfourner les Irlandais mourants par

par  
Georges-Henri Dagneau

*Sous la forme d'une lettre ouverte à Mgr Emmett Carter, cardinal-archevêque de Toronto, qui accordait récemment au DEVOIR une entrevue fort controversée depuis, M. Dagneau retrace quelques explications historiques des conflits d'autrefois entre le clergé catholique irlandais et les francophones du Canada. Maintenant retraité, M. Dagneau fut successivement journaliste à L'Action catholique, à Québec, puis au quotidien Le Droit, à Ottawa, enfin au Progrès du Saguenay. Il a également présidé la Société historique de Québec, et la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.*

milliers à bord de ces navires sans que cela oblige le moins du monde le capitaine à les rendre à bon port, et finalement — du moins pour notre propos — le « disestablishment » de l'église anglicane en Irlande, en 1869.

C'est à l'intérieur de ce segment de l'histoire que s'est jouée la question de la langue pour l'Irlande. Jusqu'en 1800, il n'y avait pas d'évêque catholique en Irlande. Les Irlandais qui voulaient devenir prêtres devaient s'exiler, souvent en France, pour y faire leur théologie. Il n'y avait pas de reconnaissance de la hiérarchie catholique en Angleterre jusqu'en 1829. De sorte qu'en Irlande, il n'y avait pas d'enseignement public en gaélique, car il aurait été catholique.

Il y avait un enseignement public mais

## REPRIQUE

# Le Canada et les mirages du destin

par  
Jean Morisset

*L'auteur est professeur au département de géographie de l'Université à Montréal.*

QUE rico Canada! Tan cerca de Dios y tan cerca del Norte. (Quel pays privilégié que le Canada si près de Dieu et si près du Grand Nord) peuvent s'exclamer tous les malheureux d'unité canadienne qui se sont vus offrir, coup sur coup, la rhétorique propitiatoire d'un Emmett Carter, la vision prémonitrice d'un Franklin Griffiths, et enfin, la flexible compassion d'un William Davis (1). C'en est trop! Qu'à donc fait le Québec pour se mériter tant de considération? Mieux vaut ne pas se perdre en conjectures... les mirages ont aussi leur saison, et sans eux... sans la vision qui s'inscrit dans leur sillage, la 'nation' aurait dû tout de suite s'étioler.

Sans doute faudra-t-il élaguer ici et là, sans doute faudra-t-il préciser avec le temps, mais voilà que pointe imperceptiblement à l'horizon pancanadien la proue du Grand Défi national. C'est du Grand Nord que jaillira la clarté (du moins, en été) et que se réalisera l'unité nationale (du moins celle qui se débat entre les 'anglos' et les 'francos'). Et cela, à la triple faveur d'un Québec-Nouveau qui débordera les rives nombrilistes du Saint-Laurent, d'une assimilation volontaire de tous les minoritaires au sens de l'histoire, et, de la participation de l'Ouest à déceler ce sens sous la direction de l'Ontario et l'acquiescement anticipé des Maritimes.

Mais comment poursuivre un si noble dessein? Selon William Davis, le Québec ne comprend pas ce « profond sentiment d'appartenance » qui le lie, lui et les siens, au Canada; selon Franklin Griffiths, le Québec ne comprend pas la 'nordicité' et « s'intéresse très peu à ce qui se passe au Haut-Arctique »; selon Emmett Carter, certains francophones — et par extension, le Québec — n'ont pas compris, qu'en certains endroits, « l'assimilation linguistique est préférable ». Voilà qui n'est guère encourageant. Cela fait beaucoup d'incompréhension.

Il faut tout de même noter un ultime effort de compréhension. Dans la quotidienneté contemporaine, estime William Davis, « ses compatriotes s'intéressent davantage à la partie de 'foot' de la veille qu'à la question du partage des pouvoirs ». Mais nonobstant la partie de 'foot', faut-il comprendre, les Ontariens ont un sentiment très profond d'appartenance au Canada. Il n'y a rien à redire là-dessus, rien n'empêche qui que ce soit d'avoir une conception sportive de l'appartenance. Mais historiquement, on peut se poser la question suivante: plutôt que de s'être profondément attachés au Canada, n'est-ce pas le Canada que les Ontariens se sont profondément attaché? Puisque le Canada, ils n'en n'ont même pas choisi le nom... Le Canada leur vient d'ailleurs et ce n'est pas eux qui l'ont fait en exclusivité.

Par ailleurs, ajoute William Davis, « il n'est pas question de donner un statut particulier au Québec, parce que, fondamentalement, la préservation d'une langue et d'une culture se fait par le système d'éducation ». Voilà qui est clairement exprimé. Dans la mesure où le système d'éducation non-québécois (ou, si l'on préfère, 'anglo-canadien') assure la préservation de la langue et de la culture 'anglo-canadiennes', il faudrait que le non-Québec, pour respecter la pensée de M. Davis, se débarrasse du statut particulier que pourrait indûment lui avoir conféré la constitution canadienne.

protestant et ceux des Irlandais qui le fréquentaient, y apprenaient l'anglais et surtout risquaient de perdre leur foi. Or, le « disestablishment » en Angleterre libéra des ministres protestants à qui on fit apprendre le gaélique pour missionner en Irlande: simultanément, la hiérarchie catholique en Angleterre fut reconnue; il y eut de l'enseignement théologique en anglais; il y eut même des évêques irlandais, mais peu nombreux, faibles, sans tradition et qui pouvaient s'appuyer sur leurs collègues anglais. Non seulement ne pouvaient-ils pas enrayer la disparition du gaélique; ils encouragèrent l'usage de l'anglais. Ils avaient sans doute raison.

Aussi, lorsque les prêtres irlandais, accompagnant les émigrés mettaient pied à terre en Amérique — ceux qui survivaient à la traversée — et y découvraient des paysans catholiques mais parlant le français, d'abord ils ne comprirent pas. Mais cela n'est pas tellement grave, car, plus tard, la vague de prêtres et de frères français que les lois Combes nous envoyèrent, se composait de clercs qui ne comprenaient pas davantage. Dans le cas des Irlandais, l'affaire se compliquait du complexe que leur donnait le souvenir de l'histoire de leurs persécutions. Lorsqu'ils apprirent que ces paysans catholiques et français se disaient persécutés par l'occupant anglais, le clergé irlandais crut à une mauvaise blague! Les Irlandais sont le peuple-martyr du protestantisme. Pas les Acadiens, ni les Canadiens français! Et quand on songe à ce qui s'est passé, les Irlandais avaient raison: à côté des massacres infligés périodiquement aux Irlandais, les Acadiens et les Canadiens français n'avaient subi rien de comparable!

Ne croyant pas au mérite du français de ces Acadiens et Canadiens français, doutant même de la qualité de leur langue (puisque beaucoup de prêtres irlandais savaient le français), arrivant dans un état

de dénuement extrême, bénéficiant de l'avantage de savoir l'anglais, voyant la montée de l'Empire britannique, constatant ce qui semblait alors l'échec évident de toute visée de survie pour l'élément français en Amérique, le clergé irlandais adopta une attitude franchement hostile chaque fois que l'emploi de fonds était en cause pour la transmission de la connaissance du français. Je borne la mon affirmation afin d'être sûr qu'elle n'embrasse pas une réalité trop grande. Mais justement, l'histoire devra vérifier si cette hostilité n'a pas dépassé cette limite de l'emploi des fonds pour la transmission de la connaissance du français.

Quoi qu'il en soit, personne ne paraît s'être rendu compte que l'abandon du gaélique au profit de l'anglais chez les Irlandais n'a pas détruit leur nationalisme mais a constitué seulement pour eux un changement de véhicule.

En somme, ils ont eu tellement d'occasions et de motifs de se servir de leur solidarité nationale pour lutter contre leur destin toujours hostile que, pour eux, le fait de s'exprimer en anglais ne les a pas dénationalisés. C'est un fait. Tant mieux pour eux! Mais, pour nous, Acadiens et Québécois ou Canadiens français, si l'on veut, nous savons pertinemment que « ça se passera en français » ou ça ne se passera pas du tout! Nous, notre destin est lié au français. Un point, c'est tout! Dites ce que vous voudrez, pensez ce que vous voudrez, faites ce que vous voudrez, pour nous, le français est indispensable comme langue première, vivante, dynamique et officielle non pas seulement pour être une nation, mais même un ou des peuples. Est-ce parce que nous n'avons pas été assez persécutés? Est-ce parce que nous sommes trop bien? Peut-être, mais cela importe peu. Vous, Irlandais, vous pouvez être nationalistes en anglais? Tant mieux pour vous. Nous, c'est en français! Restent encore quelques petits points à

peut donner une nouvelle vie à un Canada profondément renouvelé.

Mais comment amener le Québec à comprendre et à apercevoir cette nordicité — le mot n'est-il pas d'un Québécois? — qui est là et qui l'attend à travers sa destinée pancanadienne, se demande M. Griffiths? Il faudrait, pour ce faire, que le Québec se donne de la latitude et cesse de rester ainsi confiné à des 'vigneauleries' de basse-côte-nord. Cela ne fait pas sérieux, vraiment! Songez que... « dans l'espace, la nordicité des Québécois francophones semble se limiter à l'Ungava ».

Décidément, les Québécois francophones ne voient guère se profiler ces mirages à l'horizon du Grand Nord, tout occupés qu'ils sont à travailler dans les bris-glaces qui sillonnent les eaux arctiques. Alors, les visions et les mirages du Grand Nord, les capitaines tentent de les éviter car ils cachent toujours un iceberg. Et on ne peut évaluer la réalité submergée d'un iceberg par la configuration de sa surface émergée.

Avant de fonder un pays par la nordicité, il faudrait d'abord savoir à qui appartient de droit ce pays ouest le Grand Nord et comment un tel droit peut-il être encaissé dans la refonte constitutionnelle. « Puisqu'on ne peut douter, affirme M. Geraets, son le moindre mépris, de la viabilité d'un Etat Inuit ou Déné, il n'est pas abusif d'affirmer le caractère indivisible du Grand Nord. » Or une telle indi-

visibilité repose précisément sur la non-provincialisation des territoires du Nord-Ouest au tournant du siècle parce que la colonisation ne s'y effectuait pas avec assez de célérité. Ce qui fait que la non-provincialisation du Grand Nord et sa spécificité autochtone sont la réciproque d'une même formulation. Et c'est la reconnaissance politique de cette réalité qui apparaît, de loin, comme le véritable défi, de cette créature schizophrénique qu'on appelle Canada.

En somme il faut bien avouer au départ que le Canada n'a jamais formé une nation et n'a jamais eu d'autre identité que celle qu'il s'est fabriquée, pièce à pièce, à chacune de ses conquêtes: la Nouvelle-France au 18<sup>e</sup> siècle, le Nord-ouest au 19<sup>e</sup> siècle, et le Grand Nord au vingtième siècle. Dès lors l'assimilation linguistique, « le profond attachement au Canada » et « la quête de la nordicité » ne viennent-ils pas masquer la poursuite d'un même objectif: la fabrication de l'unité nationale par l'usurpation progressive de l'identité de l'autre?

visibilité repose précisément sur la non-provincialisation des territoires du Nord-Ouest au tournant du siècle parce que la colonisation ne s'y effectuait pas avec assez de célérité. Ce qui fait que la non-provincialisation du Grand Nord et sa spécificité autochtone sont la réciproque d'une même formulation. Et c'est la reconnaissance politique de cette réalité qui apparaît, de loin, comme le véritable défi, de cette créature schizophrénique qu'on appelle Canada.

En somme il faut bien avouer au départ que le Canada n'a jamais formé une nation et n'a jamais eu d'autre identité que celle qu'il s'est fabriquée, pièce à pièce, à chacune de ses conquêtes: la Nouvelle-France au 18<sup>e</sup> siècle, le Nord-ouest au 19<sup>e</sup> siècle, et le Grand Nord au vingtième siècle. Dès lors l'assimilation linguistique, « le profond attachement au Canada » et « la quête de la nordicité » ne viennent-ils pas masquer la poursuite d'un même objectif: la fabrication de l'unité nationale par l'usurpation progressive de l'identité de l'autre?

visibilité repose précisément sur la non-provincialisation des territoires du Nord-Ouest au tournant du siècle parce que la colonisation ne s'y effectuait pas avec assez de célérité. Ce qui fait que la non-provincialisation du Grand Nord et sa spécificité autochtone sont la réciproque d'une même formulation. Et c'est la reconnaissance politique de cette réalité qui apparaît, de loin, comme le véritable défi, de cette créature schizophrénique qu'on appelle Canada.

En somme il faut bien avouer au départ que le Canada n'a jamais formé une nation et n'a jamais eu d'autre identité que celle qu'il s'est fabriquée, pièce à pièce, à chacune de ses conquêtes: la Nouvelle-France au 18<sup>e</sup> siècle, le Nord-ouest au 19<sup>e</sup> siècle, et le Grand Nord au vingtième siècle. Dès lors l'assimilation linguistique, « le profond attachement au Canada » et « la quête de la nordicité » ne viennent-ils pas masquer la poursuite d'un même objectif: la fabrication de l'unité nationale par l'usurpation progressive de l'identité de l'autre?

### Notes

- 1) Voir LE DEVOIR des 6, 12 et 14 juillet derniers
- 2) « La question du territoire », par Théodore F. Geraets, livre opinion publiée dans LE DEVOIR du 23 mai 1979



## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

### CERTIFICATS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (30 CR.)

AUTOMNE 1979

- Animation
- Consommation et famille I
- Consommation et famille II
- Coopération
- Criminologie I
- Criminologie II
- Culture et civilisation
- Études québécoises

- Gérontologie
- Information et journalisme
- Loisir
- Publicité
- Récréation
- Relations industrielles I
- Relations industrielles II
- Relations interpersonnelles
- Relations publiques
- Sciences de la communication
- Sciences infirmières: milieu clinique

- Sciences infirmières: organisation des soins et éducation
- Sciences infirmières: santé communautaire
- Toxicomanies: prévention et intervention
- Traduction I
- Traduction II

### Pour les enseignants en particulier

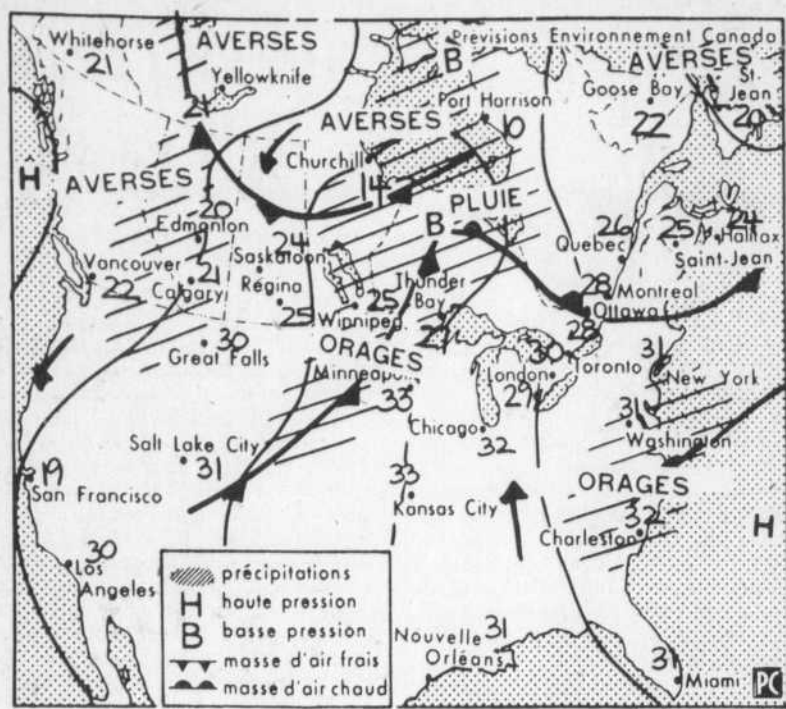
- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Consommation et famille I
- Consommation et famille II
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
- Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire
- Enseignement du français, langue seconde

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou à un baccalauréat ès sciences.

**ADMISSION (nouveaux étudiants): 3 AOÛT**  
**INSCRIPTION (anciens et nouveaux étudiants): 10 AOÛT**

**Renseignements:**  
**FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**  
**3333, chemin Queen Mary, 6<sup>e</sup> étage**  
**Tél.: 343-6090**

## LA MÉTÉO



Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 25. Aperçu pour mardi: beau et chaud.

Pontiac-Gatineau, Lièvre, Laurentides, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 25 à 27. Aperçu pour mardi: beau et chaud.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 27 à 29. Aperçu pour mardi: beau et chaud.

Région montagneuse de l'Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 27. Aperçu pour mardi: beau et chaud.

Lac-Saint-Jean, Saguenay: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 26. Aperçu pour mardi: beau et chaud.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 24 à 26. Aperçu pour mardi: beau et chaud.

Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum près de 22. Aperçu pour mardi: ensoleillé.

Basse-Côte-Nord-Anticosti: ciel variable et vents modérés. Maximum près de 20. Aperçu pour mardi: ensoleillé avec passages nuageux.

lors de la prochaine élection provinciale, M. Ryan pourrait recueillir la majorité des voix: « Il commence avec la quasi-totalité des non-francophones, ensuite il récoltera les voix de tous les véritables rouges, les prétendus vendus, les bilingues d'Outremont, et ensuite il aura les vieux bleus. Peu importe les statuts de Duplessis que le gouvernement dévoile, peu importe les plaques au chanoine Groulx et tous les gestes du genre, c'est Ryan qui va ramasser ce genre parce qu'il est de ce groupe, depuis ces années de l'Action catholique et même par sa façon de s'habiller!... un vrai bourgeois dans sa présentation de lui-même. »

Il est moins admiratif à l'égard du gouvernement de M. Clark qui, selon lui, ne pourra régler le problème de l'unité canadienne: « Évidemment, comme tout le monde, j'espère que ce sera un gouvernement efficace, mais il n'y a rien jusqu'ici qui indique que ce sera un gouvernement plus économique, plus efficace que celui qui l'a précédé. Il estime que l'équipe de M. Clark est comparable à celle de M. Trudeau, expérience en moins, et trouve que le ministre des Finances, M. Cross, est très bien. »

Toute l'histoire du déménagement de l'ambassade est un épisode qui, selon M. Black, aurait pu créer de graves problèmes pour l'économie canadienne, mais le problème semble réglé maintenant que M. Clark a reculé: « Au commencement j'ai espéré que c'était un geste réfléchi, qu'il avait décidé d'assumer un rôle de premier plan de résistance envers la prétendue tyrannie de l'OPEP. Mais ce n'était qu'un geste irréfléchi. »

Tout en reconnaissant que les pays exportateurs de pétrole ne font que mettre en pratique l'essence même du capitalisme, soit de « monter les prix autant que possible », il croit que si le Canada avait réussi à mobiliser les pays importateurs de pétrole dans une résistance non agressive à l'OPEP, « il aurait eu un geste brillant. Tout le monde a eu son voyage de cette politique de soumission envers l'OPEP ». Il souligne en passant que depuis deux ans, les hommes d'affaires canadiens rapatrient l'industrie pétrolière au Canada en prenant le contrôle de compagnies comme Philips Petroleum, Voyager, Husky, Maza, etc.

M. Black reconnaît que M. Clark s'en est bien tiré à Tokyo: « Il ne faut pas le sous-estimer. Il est une de ces personnes qui ont été sous-estimées toute leur vie. Il est très motivé par un désir un peu Nixonien de montrer qu'il n'est pas un perdant de nature, de montrer qu'il est capable, qu'il peut mater. »

Revenant à la question de la possible souveraineté du Québec, M. Black qui s'intéresse à l'histoire et se trouve présentement plongé dans la lecture de Spengler explique: « Ce serait ironique si le Québec réalisait son indépendance et que les Canadiens anglais et les Canadiens français, une fois scindés, avaient plus d'influence dans le monde, étant donné l'équilibre du pouvoir international, que pendant toute l'histoire du Canada so-disant libre. L'addition, même d'une façon informelle, de provinces anglaises à la sphère américaine, modifierait l'équilibre entre les États-Unis et l'URSS. Ça donnerait un deuxième souffle à l'histoire américaine païsa la lassitude et les échecs du Vietnam et du Watergate. »

force: « P » égale « mg ». On sait que « g » est le symbole de la pesanteur.

Le Système international des unités de mesure a voulu dissocier le poids de la masse. Voyons donc la définition du kilogramme: c'est une unité de masse. Comme le poids est une force, on le définit désormais d'une façon indirecte, en précisant qu'il est le produit de la masse par l'accélération de la pesanteur. Mais, comme unité de poids, le kilogramme est toujours employé dans la vie courante, même si les savants l'évitent et lui préfèrent l'unité de force qui est le newton. Quelle est alors la définition du newton? Force qui communique à un corps d'un kilogramme de masse une accélération d'un mètre par seconde au carré. Sous-entendus: vitesse, mouvement.

On parle de masse quand il s'agit d'unité de matière. On parle de force quand il s'agit de poids qui peut varier, surtout quand il s'agit d'une énorme masse (sur laquelle agit la pesanteur).

Selon ce scénario, M. Black ne voit pas d'association entre le Québec et les États-Unis: « Ce serait un autre pays de l'Ouest, accepté de tous, mais sans marché commun. Le Québec en cette occurrence devrait surtout avoir une économie axée sur les richesses naturelles, plutôt que sur le secteur manufacturier. »

Malgré tout, M. Black décèle une reconnaissance nationaliste au Canada anglais, non seulement sur le plan culturel, mais aussi dans le monde des affaires où « l'influence américaine, étrangère diminue d'année en année. La production de capitaux au Canada, l'accumulation de fonds, ça commence à être intéressant sur le plan mondial. Malheureusement la presse ne le remarque pas, à l'exception de la presse financière. »

## ◆ Le leadership

déroute depuis le 22 mai dernier, reportera le moment de sa réorganisation à l'an prochain. La bataille référendaire forme la priorité de l'heure et l'on veut éviter de contribuer à diviser les partisans du fédéralisme au Québec.

Le nouveau chef du Crédit social du Canada, M. Fabien Roy, qui a fait la dernière campagne électorale fédérale en mettant en avant le principe de l'autodétermination politique du Québec, se retrouve lui aussi, comme chef d'un parti fédéraliste, dans une position délicate à la veille du référendum. Il sera particulièrement intéressant, dans son cas, de voir s'il participera activement à la campagne référendaire et, si oui, sous quel « comité-parapluie ». M. Roy devra également, dans un avenir prochain, se faire confirmer dans ses fonctions de chef créditiste national par un congrès général.

À des incidents. C'est ainsi, indique-t-on de même source, qu'il y a deux mois des dizaines de détenus militaires ont réussi à maîtriser leurs gardes alors qu'ils étaient conduits devant des pelotons d'exécution, déclenchant un violent affrontement qui s'est étendu à toute la prison qu'ils étaient incarcérés. Environ 80 personnes ont été tuées au cours de ce soulèvement qui a permis à plusieurs prisonniers de s'évader.

Toujours selon des indications recueillies aux mêmes sources, il y a actuellement 15.000 détenus à la prison de Pol-I-Charki qui a été construite pour 6.000 personnes au maximum. Les conditions de vie y sont telles que les détenus doivent dormir à tour de rôle.

La situation générale du pays, ont indiqué d'autres sources officielles, est des plus tendues. Des combats se déroulent dans la plupart des provinces dont moins de la moitié seulement est contrôlée durant la journée par les forces gouvernementales.

De violents combats se déroulent autour de la base aérienne de Begram, à environ 60 km au nord de Kaboul. Le bruit de la canonnade peut être parfois entendu depuis la capitale. La base, la plus importante d'Afghanistan, a reçu d'importants renforts de « conseillers » soviétiques dont le nombre doit maintenant dépasser le millier.

Les rebelles musulmans luttant contre le régime marxiste du président Nur Mohammed Taraki ont détruit les ponts de la vallée du Panchir et menacent maintenant directement la voie stratégique qui, depuis Kunduz (Nord-Afghanistan) achève le matériel militaire soviétique vers Kaboul. Les autorités afghanes ont fermé cette route depuis le 20 juillet, sans doute en raison de la proximité des combats.

Les observateurs à Kaboul estiment cependant que les rebelles, loin de circonscire leurs attaques au versant sud de l'Hindou Kouch (la chaîne montagneuse qui sépare Kaboul du nord de l'Afghanistan) ont également détruit des ponts sur le versant nord, à plus de 150 km de Kaboul, interrompant ainsi l'approvisionnement de la capitale depuis l'URSS.

Depuis environ une semaine, plus aucun des grands axes routiers afghans n'est sûr, constatent d'autre part les observateurs. La route de l'est Kaboul-Torkham (à la frontière pakistano-afghane) a été attaquée par les rebelles musulmans trois fois en dix jours. Les autobus ne circulent plus qu'en convois protégés par l'armée entre Kandahar et Herat, sur la route du sud. En dépit de ces précautions, certains convois ont déjà été attaqués, affirmant-on à Kaboul.

Selon des informations dignes de foi, la

## Le taux d'escompte passe de 11½% à 11¾

OTTAWA (d'après CP) — La Banque du Canada, qui avait haussé son taux d'escompte à 11½% le 4 janvier dernier, a annoncé hier une hausse d'un demi-point, qui porte ce taux à 11¾% à compter d'aujourd'hui.

Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, a dit que la raison immédiate de ce geste était l'augmentation du taux d'escompte de la Réserve fédérale des États-Unis, de 9¼% à 10%, un taux sans précédent. La hausse survient après une série d'augmentations des taux d'intérêt dans les pays industriels occidentaux.

M. Bouey a précisé que les causes éloignées de la hausse incluaient des considérations à la fois externes et internes. Le déficit du Canada dans son commerce international de biens et services continue à être très fort, et ce déficit doit être financé par des taux d'escompte suffisamment attractifs pour encourager des entrées de fonds et décourager des sorties de capitaux.

A son avis, il y a une forte demande de crédit au pays, et le taux de l'expansion monétaire a été relativement haut au cours des derniers mois.

Le taux de croissance de la monnaie et des dépôts à demande depuis la période de base de juin 1978 est maintenant au sommet des objectifs de la Banque. Tout mouvement vers la hausse des taux d'intérêt aidera à s'assurer, a-t-il expliqué, que les sommets des coûts et des prix de l'inflation n'entraîneront pas la création d'un crédit excessif.

M. Bouey a ajouté que, dans les circonstances économiques actuelles, il est essentiel que la santé de l'économie canadienne, y compris sa position concurrentielle dans le monde, ne soit pas rongée par une inflation galopante.

## Les JOYEUX RASSEMBLÉS

LE PARTI QUÉBÉCOIS N'EST PAS D'ABORD SÉPARATISTE, ENCORE MOINS ISOLATIONISTE.



IL EST AU CONTRAIRE PLUS OUVERT SUR L'UNIVERSEL, QUE BIEN DES TENANTS DU COURANT DIT LIBÉRAL.



"LA BELLE PROVINCE" NE VEUT PAS DIVORCER, ELLE VEUT REPRENDRE SON NOM DE FILLE!



COMMENT VA-T-ON L'APPELER, ALORS? QUÉBEC-CANADA?



révolte du Panchir serait dirigée par le général Mustarni, ancien chef d'état-major du président Daoud, renversé et tué en avril 1978. Pour la première fois, notent les observateurs, les attaques contre la base de Begram semblent coordonnées et menacent d'autant plus le régime.

À environ 150 km au sud de Kaboul, la ville de Gardes est encerclée et pilonnée par les rebelles, affirmant d'autre part les voyageurs. Si Kaboul reste calme, la rébellion est en mesure de monter des petites opérations partout dans les campagnes et les petites villes. Le gouvernement afghan « tient » toutes les villes importantes, mais le pays s'enfoncé progressivement dans une situation de type vietnamien, estime-t-on.

Dans les milieux officiels américains, on pense que les Soviétiques, qui apportent une aide militaire massive au gouvernement Taraki, lui auraient conseillé d'élargir sa base politique pour écarter le risque d'un effondrement. Ils auraient recommandé, à cet égard, aux autorités de Kaboul de renoncer aux purges massives. Au cours des dernières semaines, la presse soviétique a commencé mentionner un « front uni afghan » inconnu jusqu'à lors.

Selon les observateurs, un seul signe de changement est survenu récemment à Kaboul, avec la libération par le gouvernement Taraki de quelque 70 dirigeants du mouvement de gauche « Parcham » qui l'avaient aidé à renverser le président Mohammed Daoud Khan, et qui avaient été jetés en prison peu après.

Selon les informations dont on dispose à Washington, les Soviétiques ne participent pas directement aux combats qui ont lieu en Afghanistan où ils se contentent d'apporter un soutien logistique important aux forces gouvernementales.

En outre, des chasseurs Mig de l'Aviation afghane ont attaqué au Napalm un camp de réfugiés à quelques kilomètres de la frontière du Pakistan, déclarait-on hier de source autorisée pakistanaise et dans les milieux hospitaliers de Peshawar. L'incident s'est produit il y a deux semaines dans la province de Pakitia, en Afghanistan. On pouvait encore voir sur la peau des victimes la substance gélatineuse caractéristique du napalm, ajoutent-on.

Pour sa part, le Front national de libération afghan, coalition de tribus musulmanes en lutte ouverte contre le gouvernement Taraki, a déclaré que plusieurs villages soupçonnés de donner refuge aux rebelles ont été bombardés au napalm dans trois provinces frontalières du pays. Rien pour le moment ne confirme cette information.

L'Union soviétique a considérablement accru ses fournitures d'armes à l'Afghanistan. Ces deux dernières semaines, l'aviation afghane a reçu 30 hélicoptères d'intervention Mi-24, semblables à l'appareil américain Cobra Gunship, utilisé pendant la guerre du Vietnam, dit-on dans les milieux diplomatiques occidentaux.

Depuis le coup d'État qui a porté le président Taraki au pouvoir en avril 1978, l'armée afghane a été décimée par des purges.

La rébellion des tribus musulmanes a commencé il y a neuf mois dans le Nouristan, région de la province de Konar, dans le nord-est du pays. Bien qu'acquies à l'islam depuis seulement soixante-dix ans, ces tribus s'opposent farouchement aux réformes décrétées par le président Taraki, notamment à la réforme agraire et à un plan d'alphabetisation qui prévoit la scolarisation des garçons, des filles et des femmes.

Dans un pays traditionnellement miné par des rivalités tribales, sur le territoire duquel aucune force de police n'a jamais pu s'exercer durablement, il n'est pas étonnant que la révolte s'étende aux autres provinces du nord-est.

## ◆ Un moratoire

Les fonctionnaires s'inquiètent également de la proposition vietnamienne d'ouvrir un centre sur son propre territoire pour les réfugiés qui sont autorisés par le gouvernement à quitter le Vietnam.

« Nous sommes tout à fait contre ce projet. Il est possible d'avoir un centre de transit, une sorte d'antichambre pour les gens à qui un relogement a été proposé mais nous aurions besoin d'avoir un certain contrôle du type de personne qui seront placées dans ces camps. »

M. Waldheim avait déclaré lui aussi qu'il s'agissait de veiller à ce qu'un tel centre ne soit pas un camp de concentration.

Les fonctionnaires chargés de l'aide aux réfugiés ont également exprimé des réserves sur la possibilité de rassembler les réfugiés sur une île de l'archipel des Philippines, soulignant que ceci poserait des problèmes de transport.

Devant la presse, le secrétaire général de l'ONU et M. Poul Hartling, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, se sont félicités du bilan positif des conversations de Genève.

M. Waldheim a souligné que la communauté internationale doit maintenant s'employer de toute urgence et sur une grande échelle à recueillir les réfugiés sans pays d'accueil. L'accord conclu entre le Vietnam et le HCR pour le départ en bon ordre de ceux qui souhaiteraient rejoindre leurs familles à l'étranger et le règlement des cas humanitaires devrait être étendu, mais pas aux dépens des réfugiés déjà entassés dans des camps du Sud-Est asiatique.

— L'accord portant création de centres de premier accueil représente un grand succès. Les travaux commenceront prochainement sur l'île de Galung (Indonésie). Pour leur part, les Philippines ont mis à la disposition du HCR un nouvel emplacement pouvant abriter 50.000 réfugiés.

— Le programme visant à porter secours aux réfugiés de la mer mérite une attention particulière. La communauté internationale souhaiterait toutefois que les Nations unies fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour alléger les souffrances des Khmers fuyant leur pays à la frontière thaïlandaise. Le secrétaire général fera devant l'Assemblée générale de l'ONU, qui s'ouvre à New York le 18 septembre, un rapport détaillé sur la situation en Indochine et l'application des mesures arrêtées à Genève.

Les travaux ont été dominés par les interventions des délégués français et américains.

Vendredi, le chef de la diplomatie française, M. Jean-François-Poncet engageait Hanoi à suspendre pendant six mois toute émigration afin de « décongestionner les camps actuels et de procéder à un recensement des candidats ». Le lendemain, le vice-président Walter Mondale reprenait cette idée en annonçant une série de mesures d'aide.

Les États-Unis, qui s'engagent à accueillir 165.000 réfugiés supplémentaires dans les douze mois à venir, vont plus que doubler leur assistance financière (105 millions de dollars). Ils verseront 20 millions de dollars pour la création d'un fonds international de reclassement.

Sur le plan logistique, quatre bâtiments supplémentaires de l'U.S. Navy seront affectés au transport des réfugiés des camps de transit aux centres d'accueil où travailleront des volontaires du « Corps de la paix ».

M. Mondale a toutefois dénoncé à la tribune la politique « irresponsable et impitoyable » de Hanoi. Dans les couloirs du Palais des Nations, il a laissé entendre que les États-Unis reviendraient sur cette question devant d'autres instances internationales, peut-être même devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Dans un mois, M. Andrew Young, représentant permanent des États-Unis à l'ONU en deviendra le président en exercice.

Le vice-président américain a également comparé la conférence de Genève à celle d'Evian, en 1938, où le sort des réfugiés juifs de l'Allemagne nazie était alors à l'ordre du jour. La communauté internationale s'était alors voilée la face devant le problème. « Ne répétons pas cette erreur, ne soyons pas les héritiers de cette honte », a dit M. Mondale. Il a ajouté que si, à l'époque, chaque nation s'était engagée à accueillir 17.000 juifs, le génocide de ces derniers eût pu être évité.

Le gouvernement de Hanoi va donc entreprendre des négociations avec les autorités des Nations unies sur la mise en

œuvre du moratoire. Son engagement constitue, au yeux du secrétaire général de l'ONU « un pas en avant ». Dans certains milieux diplomatiques, on se demande toutefois si une pause dans les départs ne risque pas de provoquer une brusque recrudescence de l'émigration qu'elle avait pour but de maîtriser, d'autant que les États-Unis vont envoyer des renforts de marines en mer de Chine.

Les dernières statistiques sur la situation des réfugiés d'Indochine apprennent que, depuis 1975, cette région compte 955.000 personnes déplacées, dont 655.000 en provenance du Vietnam et 300.000 du Cambodge. Ces chiffres, publiés dans le dernier numéro de l'hebdomadaire britannique « The Economist », précisent qu'en juin dernier, 585.000 réfugiés avaient trouvé un pays d'accueil, à savoir: Chine: 230.000 - États-Unis: 220.000 - France: 50.635 Australie: 22.759 - Canada: 15.076 - Hong Kong 15.000 - Taiwan: 10.000 - RFA 3.735 - Grande-Bretagne: 2.841 - Malaisie: 2.137 - Suisse: 1.677.

Par contre dans les pays suivants, 370.000 personnes attendaient toujours d'être relogés, fin juin: Thaïlande: 190.000 - Malaisie: 75.000 - Hong Kong: 59.000 - Indonésie: 43.000 - Philippines: 4.500.

## ◆ Les Irlandais

Suite de la page 5

D'ailleurs, peut-on oublier le cas d'Eamon de Valera qui, né aux États-Unis, échappa au peloton d'exécution des Anglais, à la suite de Pâques 1916, parce qu'il était sujet américain, ce qui ne l'empêcha pas de devenir le président de sa République d'Irlande, indépendante, et de mourir couvert d'honneurs!

Les Irlandais maîtrisent à la perfection l'anglais et s'en servent pour exprimer un humour absolument exquis, comme dans *The Improbable Irish* de Walter Ryan, où je puise, au hasard, le trait suivant: à son tour du nom du nom d'O'Healey, une paroissienne demande: « Are you au fait with the French Language, father? » « No, he said, I am only O'Healey to it! » Délicieux, n'est-ce pas?

En terminant, je me demande encore ce qui a bien pu vous prendre d'évoquer la mémoire de Fallon dans LE DEVOIR de Montréal en 1979? Évidemment, tout change, même Toronto et la taquinerie d'autrefois: « La semaine dernière, j'ai passé un mois à Toronto! » ne tient plus. Je ne vois finalement qu'une explication: malgré tout, vous vous ennuyez dans la capitale de l'Ontario.

## Val-Morin se plie enfin aux exigences des SPE

Le projet à long terme de l'assainissement des eaux de la rivière du Nord a franchi une étape importante samedi, lorsque le gouvernement du Québec et les autorités municipales de Val-Morin ont

conclu une entente à cet effet.

L'entente prévoit le versement d'une subvention de \$300.000 de la part du ministère de l'Environnement à la municipalité afin que celle-ci procède à l'épuration de ses eaux usées avant leur rejet dans la rivière du Nord. Les travaux doivent être réalisés avant la fin de l'été.

En signant le protocole d'entente avec les édiles de Val-Morin, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a souligné l'importance que la municipalité devra accorder à la qualité des installations septiques autour du lac Raymond, principal réservoir de la rivière.

Une étude sur la qualité de ces installations ainsi que sur les correctifs nécessaires avait été présentée à Val-Morin et au Comité de citoyens par les Services de protection de l'environnement au début de l'été.

Val-Morin devient ainsi la troisième municipalité importante, après Val-David et Sainte-Agathe, à se plier aux exigences des SPE: dans une lutte entreprise l'an dernier pour redonner à la rivière du Nord une vocation touristique par l'assainissement de ses eaux. Ce projet d'épuration représente l'une de sept zones cibles dans la région de Montréal auxquelles les SPE se sont attaqués prioritairement.

### DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

**PICHER, Rev. père Loranzo S.S.S.** — À Montréal, le 20 juillet 1979 à l'âge de 86 ans, est décédé, le rev. père Loranzo Picher, de la congrégation religieuse du T.S. Sacrement, ancien curé de la paroisse Notre-Dame du T.S. Sacrement et ancien supérieur paroissial. Il laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, ses sœurs Marianne (Mme Montambault) de Montréal, et Antoinette de Saint-Léonard de Nicolet, sa belle-sœur Mme Antonio Picher de Longueuil ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont lieu lundi le 23 courant. Le convoi funéraire partira de la maison funéraire Richard Godin Ltée No 526 rue Rachel est, pour se rendre à l'église Paroissiale Notre-Dame du T.S. Sacrement où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## AU FIL DES MOTS

## Poids et masse

par Louis-Paul Béguin

Il faut bien comprendre la différence entre ces deux mots. La masse d'un corps est la quantité de matière dont il est fait. C'est une grandeur qu'on qualifie de scalaire: la définition dépend de l'unité adoptée. C'est une constante.

On dit d'autre part que le poids est une grandeur vectorielle qui se définit en fonction d'une direction et d'un sens. Le poids est le produit de la masse par l'accélération de la pesanteur. On dit aussi que le poids est une

## INFORMATIONS INTERNATIONALES

## Les sandinistes resteront-ils unis?

MANAGUA (AFP) — Tout, dans le triomphe des sandinistes au Nicaragua, rappelle les premières heures du castrisme: les combattants barbus, les uniformes vert olive, un certain esprit « volontariste ».

Et pourtant, aucun des dirigeants qui ont pris le pouvoir à Managua ne s'est jusqu'à aujourd'hui référé à Fidel Castro ou à l'expérience cubaine.

La présence de l'ambassadeur des États-Unis William Bowdler parmi les invités lors de la prise de possession du pouvoir par la junte de reconstruction nationale, jeudi dernier, marque d'ailleurs la volonté de Washington de ne pas recommencer avec le Nicaragua les erreurs commises dans ses relations avec Cuba.

Les pays latino-américains qui ont appuyé la lutte du Front sandiniste de libération contre le régime d'Anastasio Somoza ne désirent pas davantage voir s'installer au Nicaragua un régime de type castriste. Ils préféreraient de loin une évolution influencée par la social-démocratie, comme celle que vit depuis peu la république dominicaine.

La composition du cabinet ministériel de 18 membres qui a été formé reflète, dans une large mesure, les accords passés entre le front sandiniste et le représentant spécial des États-Unis. Cependant, d'observateurs pensent que le poids des secteurs les plus radicaux du Front sandiniste va rapidement « décaler » ce cadre institutionnel.

Pour le moment, la priorité est à la reconstruction d'un pays dévasté par la guerre civile et où subsistent des séquelles du tremblement de terre de 1972, ce qui pourrait jouer un rôle modérateur dans les rapports entre les membres de la junte.

De plus, les nations qui ont appuyé les sandinistes — Costa Rica, Mexique et Venezuela notamment — pourraient, par l'assistance qu'elles ne vont pas manquer de porter au Ni-

caragua, exercer une certaine influence sur l'évolution du pays.

Le caractère collégial de l'exécutif nicaraguayen sera aussi un facteur stabilisateur, estime-t-on dans les milieux politiques de Managua, car les éléments radicaux devront « se modérer » pour maintenir l'alliance avec la bourgeoisie.

Depuis plusieurs mois, la lutte de tendances au sein du Front est « gelée », du moins en apparence. Mais, chaque fois qu'une difficulté surgit, les accusations réciproques renaissent entre les trois fractions sandinistes qui sont:

- La tendance « terceriste », qui passe pour être la plus modérée. Elle est représentée au sein de la junte par le général Daniel Ortega et l'intellectuel Sergio Ramirez. Cette tendance est à l'origine de l'alliance du Front avec l'opposition bourgeoise et libérale à Somoza. Elle a le soutien de l'Internationale socialiste.

- La tendance « guerre populaire prolongée », dont l'idéologie est un marxisme mal défini. C'est la plus solide du point de vue de l'organisation. Elle est représentée au sein de la junte par le général Moisés Hassan. Son dirigeant, Tomas Borge, exerce les fonctions de ministre de l'Intérieur dans le nouveau cabinet.

- La troisième tendance, la plus radicale, est dirigée par le sociologue Jaime Wheelock. Elle n'est pas représentée au sein du gouvernement, mais son influence s'est largement accrue pendant les mois qui ont précédé l'insurrection de Managua.

Des rapports de force entre ces trois tendances et des relations entre le front et ses alliés politiques dépend l'évolution du régime nicaraguayen qui, pour le moment, semble le nouveau modèle de la gauche latino-américaine, exactement comme le castrisme en 1959.

## La guerre civile a fait 40,000 morts en 52 jours de combats au Nicaragua

MANAGUA, (d'après Reuter et AFP) — En 52 jours de combats, nécessaires aux sandinistes pour renverser le régime Somoza, quelque 40,000 nicaraguayens ont péri, a déclaré Mme Violeta Chamorro, un des cinq membres de la junte qui a pris le pouvoir à Managua.

« Nous avons hérité d'un Nicaragua en ruines », a-t-elle dit dans une interview au correspondant de l'agence Reuter.

« La tâche qui nous attend est difficile, mais pas impossible. Il nous faut reconstruire le pays, nourrir et éduquer le peuple, éliminer l'analphabétisme, aider les malades et les invalides. En résumé, il nous faut repartir à zéro ».

Les services de secours estiment qu'un million des 2,7 millions d'habitants du pays ont été affectés par la guerre. À Managua même, il y a 70,000 réfugiés répartis en 76 camps.

M. Reggis Norton, directeur des opérations de l'organisation charitable Oxfam, déclare qu'il faut 150 tonnes de vivres chaque jour pour nourrir les victimes de la guerre. Mais 85 tonnes seulement arrivent dans le pays, de toutes les sources disponibles. « Les réfugiés n'obtiennent que moins de la moitié du minimum de calories nécessaires », a-t-il dit.

M. Norton estime que la situation alimentaire empirera avant de s'améliorer, peut-être

en décembre, car on n'a planté ni riz, ni maïs, ni légumineuses cette année. Il y a aussi grave pénurie de médicaments.

Les avions de secours de l'étranger arrivent maintenant régulièrement. Hier, des médecins, infirmières et dentistes sont arrivés du Mexique et d'autres pays latino-américains.

La junte a ordonné hier à tous les citoyens de se présenter immédiatement aux responsables de la milice dans

leurs régions respectives, de manière à ce qu'ils puissent être organisés en « brigades de production et reconstruction ».

De source informée, on rapporte que le gouvernement compte diviser Managua en secteurs, dont chacun serait coiffé d'un commissaire politico-militaire, chargé de contrôler la reconstruction de la capitale.

Installée vendredi et intronisée par l'archevêque de Managua, la junte nationale a pris

dés samedi ses premiers décrets. Le décret numéro un a décidé la nationalisation des biens de la famille Somoza qui régnait sur le pays depuis près d'un demi-siècle, et qui possédait en propre la majeure partie des terres et des industries du Nicaragua.

D'autres décrets ont constitué des tribunaux révolutionnaires provisoires qui jugeront les délits de sabotage et de pillage, passeront en jugement les membres de la Garde nationale qui conserveront leurs

armes ou attaquèrent la nouvelle armée populaire nicaraguayenne. De même, l'exercice et l'exploitation de la prostitution seront sévèrement punis afin de bien marquer le caractère moralisateur du nouveau régime.

Radio Sandino, la nouvelle radio nationale a d'ailleurs invité la population à oeuvrer dans le sens de la révolution sandiniste. « Maintenant que la victoire est acquise, il faut commencer à travailler » — tel est le slogan répété sur les ondes.

## Desai est bien placé pour redevenir premier ministre

NEW DELHI (AFP) — M. Morarji Desai a les meilleures chances de redevenir premier ministre de l'Inde, après une semaine de crise politique « à l'italienne », estime-t-on.

Son principal concurrent, M. Jagjivan Ram, ex-vice-premier ministre, dirigeant comme lui du parti Janata (partie du peuple), au pouvoir en Inde depuis mars 1977, s'est en effet retiré hier de la compétition. Il a reconnu qu'il n'aurait pas l'appui d'une importante fraction du Janata, celle qui constitue les nationalistes hindous du Jana Sangh. Ces derniers ont 90 parlementaires, sur les 200 que compte le Janata à la Chambre, sur un total de 543.

Le retrait de M. Jagjivan Ram, qui appartient à la caste des intouchables, et avait pourtant reçu mercredi dernier l'appui moral de M. Jayaprakash Narayan, fondateur du Janata, a été annoncé hier après-midi après une courte réunion du groupe parlementaire du Janata, qui doit se réunir à nouveau aujourd'hui pour confirmer que son leader reste M. Desai.

Le président de la république, M. Sanjiva Reddy, doit maintenant appeler une nou-

velle personnalité pour tenter de former le cabinet, après l'échec de la mission exploratoire confiée mercredi dernier à M. Y.B. Chavan, leader du groupe parlementaire du parti du Congrès orthodoxe, qui a renoncé officiellement hier.

On ignore s'il fera d'abord appel à M. Desai ou à M. Charan Singh, dont la candidature a été proposée au président par M. Y.B. Chavan.

M. Charan Singh, qui fut un

des deux vice-premier ministres dans le dernier gouvernement de M. Desai et l'un des principaux fondateurs du Janata dont il s'est séparé lundi dernier pour protester contre l'influence en son sein du Jana Sangh, estime avoir l'appui de la gauche, outre celle des 75 députés du Congrès orthodoxe et des 90 de son nouveau parti, le Janata séculier.

Il aurait besoin aussi, notent

les commentateurs, de l'appui du Congrès de Mme Indira Gandhi, dont il fut pourtant l'ennemi déclaré. De plus, leader politique influent dans le nord de l'Inde, il manque d'appuis dans le Sud.

La majorité parlementaire de 270 voix nécessaires pour obtenir l'investiture se jouera à quelques voix entre MM. Desai et Charan Singh, mais les pronostics semblent favoriser un retour de M. Desai.

## Malaise politique persistant à Jérusalem

## Israël ne veut pas d'observateurs de l'ONU à la place de la FUNU

JERUSALEM (d'après AFP et Reuter) — Israël n'acceptera pas que la force des Nations Unies dans le Sinaï dont le mandat expire le 24 juillet soit remplacée par des observateurs de l'ONU comme le propose les États-Unis en accord avec l'URSS.

Selon la radio israélienne, le gouvernement de M. Menahem Begin a repoussé la proposition américaine sur le remplacement au Sinaï de la Force d'urgence des Nations Unies (FNU) par l'Organisation de l'ONU pour le contrôle de la trêve (ONUST).

Cette décision aurait été transmise hier au chargé d'affaires américain en Israël. Elle serait fondée sur l'existence d'une lettre du président Jimmy Carter, annexée aux accords de Camp David, stipulant que toute force internationale déployée au Sinaï devrait relever de la responsabilité du Conseil de sécurité. Or, l'ONUST ressort du seul secrétaire général de l'ONU.

Les Israéliens craignent en outre que des officiers soviétiques viennent renforcer le personnel de l'ONUST.

La proposition américaine a été avancée à quelques jours de l'expiration du mandat de la FUNU. Les Soviétiques y auraient apporté leur soutien.

Par la suite, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a semblé confirmer la nouvelle en déclarant: « Présentement l'information donnée par la radio constitue le compte rendu le plus autorisé qui soit. Le ministère des Affaires étrangères ne publiera de communiqué qu'une fois la réponse israélienne communiquée au secrétaire d'Etat Cyrus Vance — vraisemblablement demain (lundi), » a-t-il ajouté.

Le conseil des ministres israélien, réuni sous la présidence de M. Yigael Yadin, vice-premier ministre, a rejeté en outre la résolution du Conseil de sécurité interdisant

la création de points de peuplements en territoires occupés.

La réunion du conseil des ministres a été principalement consacrée à un tour d'horizon en matière de politique étrangère. Le cabinet n'a pas abordé des problèmes économiques « en attendant le rétablissement complet de M. Begin, actuellement hospitalisé, et son retour à ses activités normales », a-t-il été indiqué de sources proches de la présidence du conseil.

D'autre part, le parti travailliste a réclamé hier la dissolution de la Knesseth et l'organisation immédiate de nouvelles élections. M. Ygal Allon, ancien ministre des Affaires étrangères et l'un des principaux dirigeants travaillistes, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que son parti présentera prochainement un projet de loi en ce sens.

« Ce gouvernement doit démissionner, non pas uniquement à cause de l'échec de sa politique économique, a-t-il déclaré.

« C'est un gouvernement qui n'a pas de ligne politique. Dans la mesure où elle existe elle est mal appliquée et dans la mesure où certaines de ses décisions sont correctes, il n'a pas la force de l'appliquer », a dit M. Allon, qui a affirmé que « le parti travailliste n'aspire pas au pouvoir, mais que la situation actuelle impose le départ du gouvernement », présidé par M. Begin.

« Il est malheureux que le pouvoir actuel tire sa force, de sa faiblesse. Si notre projet de loi n'emporte pas l'adhésion de la majorité c'est parce que bon nombre de formations actuelles craignent de disparaître de la scène politique en cas de nouvelles consultations », a poursuivi le dirigeant travailliste.

Selon les lois constitutionnelles en vigueur, le Parlement israélien ne peut que

proclamer sa propre dissolution, le chef de l'État n'ayant pas autorité de décréter de nouvelles élections.

Mais le malaise politique qui persiste en Israël depuis la réunion extraordinaire du cabinet, mardi dernier, qui a abouti à un constat d'échec dans l'application de sa politique économique du gouvernement, et, la maladie du premier ministre Begin, connue jeudi, ont provoqué un vif accord au sein de la coalition majoritaire.

Si le conseiller de presse de M. Begin, M. Shlomo Nakdimon estime que « la situation politique n'avait pas changé », le ministre de l'Intérieur, M. Yossef Bourg est d'un avis contraire dans une déclaration au Jérusalem Post. M. Bourg considère que « les libéraux (la seconde fraction au sein du Likoud) doivent prendre leurs responsabilités en main ». « Si les relations entre leurs dirigeants ne s'améliorent pas on n'aura d'autre choix que de nouvelles élections », a-t-il ajouté.

A ce propos, le ministre des finances Simha Ehrlich a envoyé hier à son ministre adjoint, M. Yeheskel Flomin, une lettre dans laquelle il l'informe qu'il le considère comme démissionnaire, apprend-on de source officielle.

M. Flomin avait annoncé vendredi à la télévision israélienne son intention de démissionner car il n'approuvait pas la politique financière de M. Ehrlich.

Les deux hommes appartiennent à la fraction libérale du Likoud et on s'attend à un débat violent au cours de la réunion de jeudi du comité central de cette fraction libérale. M. Flomin et ses partisans voudraient que les quatre ministres libéraux quittent le gouvernement à cause de l'échec de la politique économique de ce dernier.

WASHINGTON (AFP) — L'amiral Stanfield Turner, directeur de la CIA, prédit un avenir sombre pour la croissance économique de l'Union soviétique.

Dans un rapport sur la situation économique de l'URSS rédigé pour le Sénat, et rendu public samedi à Washington, l'amiral Turner affirme notamment que les problèmes agricoles et énergétiques vont donner dans les années 1980 « une importante migraine aux dirigeants du Kremlin ». Ces problèmes, ajoute-t-il, pourraient contraindre les autorités soviétiques à abandonner leur actuelle politique commerciale extérieure pour une plus grande ouverture à l'Ouest.

« Nous avons toutes les raisons de penser, poursuit le chef de la CIA, qu'un déclin

continu du taux de croissance économique soviétique au cours de la plus grande partie de la prochaine décennie est inévitable ».

Cette croissance, estime-t-il, ne devrait pas dépasser 3 pour cent au cours des prochaines années. L'amiral Turner, qui rappelle que l'hiver dernier la croissance soviétique avait pratiquement cessé en raison du mauvais temps, souligne qu'elle pourrait tomber en dessous de 1 pour cent vers 1985 si la production pétrolière ne dépasse pas huit millions de barils-jour.

L'industrie pétrolière de l'URSS, indique l'amiral Turner, « est probablement entrée cette année dans une période de non-croissance, qui devrait être suivie de baisses régulières de production, dé-

butant l'an prochain ». En outre, l'horizon énergétique soviétique des années 1980 sera, selon lui, « assombri par les faiblesses de l'industrie charbonnière et nucléaire, qui limiteront les possibilités d'utilisation de sources d'énergie de remplacement » du pétrole. L'utilisation du gaz naturel, ajoute-t-il, pourrait fournir un substitut, mais aucune indication ne révèle que les Soviétiques entendent adopter cette forme d'énergie.

Évoquant enfin le domaine agricole, l'amiral Turner indique que les récoltes de grain soviétiques de 1979 seront « considérablement en-dessous » de celles de 1978, année record. Les producteurs de grain occidentaux, conclut-il, vont être confrontés à « une importante demande » de la part de l'URSS.

## Raid aérien au Sud-Liban

LONDRES (Reuter) — Pour la première fois depuis le combat qui avait opposé les chasseurs syriens et israéliens, le 27 juin dernier, l'aviation israélienne a bombardé hier plusieurs villages du Sud-Liban, faisant plus de quatre-vingt victimes qui seraient en majorité des civils.

A Tel Aviv, un porte-parole militaire a annoncé que l'aviation israélienne avait attaqué des « concentrations terroristes dans le sud du Liban ». Tous les avions ont regagné indemnes leur bases.

A Damas, un porte-parole militaire a déclaré que des chasseurs Syriens avaient intercepté les bombardiers israéliens, les contraignant à quitter l'espace aérien libanais, et que tous les appareils étaient rentrés sans encombre. A Beyrouth, un communiqué du commandement mixte palestino-progressiste, indique que ses combattants ont fait usage de batteries anti-aériennes contre les « avions ennemis ».

Radio-Beyrouth a indiqué que, selon un premier bilan, au moins quinze personnes avaient été tuées et qu'une cinquantaine d'autres avaient été blessées. Selon des informations recueillies dans les hôpitaux, l'attaque a fait au moins 18 morts et 65 blessés.

Selon des témoins, deux escadrilles israéliennes ont bombardé le village de Safarand à proximité de Saïda, ainsi que ses environs et la route côtière, tandis qu'une troisième s'attaquait à Damour, à 25 km au sud de Beyrouth, et au village voisin de Na'meh.

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS**  
(word processing)  
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...  
**DÉMONSTRATION SUR DEMANDE**  
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.  
7035 av. du Parc, Mtl  
**270-1141**

**ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA**

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
**Robic, Robic ET ASSOCIÉS**  
1514, avenue McGregor  
Montréal H3G 1X5 334-0272

**721-9630**  
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN  
**JEAN K. MALOUF INC.**  
entretien industriel - commercial résidentiel  
Plus de 30 ans d'expérience  
Bureau  
6305, 25e Ave, Rosemont  
Montréal

# McGill

## Éducation permanente

## Cours du soir de langues vivantes

A partir du 17 septembre

### Certificats de Compétence en anglais et français

(Cinq niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: 75% à l'examen de deux cours de 5e niveau.

Tests de classement à subir le jour de votre choix:

Cours d'anglais: 9, 21 ou 27 août à 19h.

Cours de français: 13, 22 ou 28 août à 19h.

Les candidats au test doivent s'inscrire en personne A PARTIR DU 23 juillet du lundi au jeudi, de 9h à 18:30h.

FRAIS DE TEST: \$5.00 (pas de chèques, s.v.p.)

allemand • espagnol • italien • russe

(Quatre niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: succès à l'examen du 3e niveau et 75% à l'examen du 4e niveau.

### Autres langues

arabe • chinois • grec moderne • hongrois • japonais • polonais • portugais • stylistique comparée anglais/français

Pour recevoir notre brochure prière de s'adresser au: Centre for Continuing Education, McGill University, 772 West, rue Sherbrooke, Montréal, PQ, H3A 1G1 ou composer 392-4630

Après l'avoir emporté aux Spartakiades de Moscou

# Silvio Leonard dédie sa victoire sur 100 mètres aux enfants du Nicaragua

MOSCOU (AFP) — Le sprinter cubain Silvio Leonard, vainqueur hier du 100 m des Spartakiades (10.30), a dédié son succès aux enfants du Nicaragua « parce que c'est l'année de l'enfant ».

Le champion panaméricain a fait cette déclaration à la presse, immédiatement après sa victoire, après s'être montré particulièrement désagréable avec les photographes. « Je tiens à ce qu'on dise que j'ai gagné, ici, aujourd'hui, pour tous les enfants du Nicaragua », a-t-il dit.

Leonard a décidé de ne pas s'aligner sur 200 m, à Moscou, afin de rentrer directement chez lui pour mieux préparer la Coupe du Monde qui aura lieu fin août, à Montréal.

Hier, trois finales seulement (100 m, triple saut et javelot féminin) étaient au programme d'une deuxième, longue et laborieuse journée d'athlétisme. Celle-ci permit au Soviétique Guenadi Valjuevitch et au Cubain Silvio Leonard de se mettre en vedette.

Guenadi Valjuevitch, 21 ans, a souverainement dominé le triple saut avec 17.21 m, laissant Jaak Oulmiae — son grand rival — à 16.84 m. Anatoli Piskuline, à 16.71 m, et le maître incontesté des douze dernières années, le triple champion olympique Viktor Sanev (34 ans), à 16.48 m.

Silvio Leonard, le « sprinter fantôme », jusqu'alors ignoré des listes de départ et des résultats, a définitivement inscrit son nom au palmarès du 100 m avec 10.30. Pourtant mal parti, il remonta l'Américain Houston McTear (10.39) au 70 m pour s'imposer irrésistiblement, tout en souplesse. Osvaldo Lara, troisième (10.41), complète le succès cubain.

Saïda Goumba (Georgie) s'est adjugé le javelot féminin avec 63.08 m.

Maria Koulthounova, à l'issue d'une course pleine d'autorité, « coupant » même dans les dix derniers mètres, a bouclé le tour de piste en 49.83, nouveau record d'URSS qu'elle pulvérisa de 1.2/10.

A noter, également, les 1:59.00 d'Olga Mineeva, suivie de Svetlana Stykin (1:59.10) et de Valentina Gerasimova et Maria Enkina (toutes deux en 1:54.40 et malheureusement éliminées), et les 1:59.70 (dans une autre série) d'Ekatrina

Porykina, ce qui promet une finale passionnante, aujourd'hui.

D'autre part, un lutteur japonais de 22 ans, Toshio Asakura, a accompli l'exploit

d'être le seul étranger à remporter un titre dans les épreuves de lutte gréco-romaine des Spartakiades, hier.

Professeur en éducation physique, Asakura est en

passé de devenir l'un des meilleurs spécialistes de son temps. Il a remporté le titre des 52kg signant ainsi sa 23ème victoire, en 29 combats internationaux seulement.

Les autres étrangers qui se sont distingués à Moscou, dans cette discipline, sont le Tchèque Viteslav Maha et le Suédois Lennart Lundell, respectivement deuxième et troisième en 74 kg, ainsi que le Roumain Vasile Andrei, troisième en 100 kg.

Les compétitions d'aviron ont de leur côté commencé hier sur le plan d'eau olympique de Krilatskoe, avec une participation étrangère squelettique chez les femmes, à peine plus fournie chez les hommes.

Sur les six « invités » étrangers participant aux séries féminines, deux seulement ont réussi à l'emporter et à se hisser directement en demi-finales, le double scull roumain et la rameuse de skiff roumaine Sanda Toma.

Chez les hommes, sur 17 bateaux étrangers, quatre seulement — le deux de couple norvégien, le Finlandais Pertti Karppinen et le Yougoslave Milorad Stanulov en skiff, ainsi que le deux avec barreur polonais — ont pu éviter les repêchages.

Samedi par ailleurs l'Éthiopien Mirus Yfter et l'Allemande de l'Est Elona Slupianek ont été les vedettes d'une pale première journée des épreuves d'athlétisme des Spartakiades de l'URSS.

Il fallut, en effet, attendre l'avant-dernier tour du 10.000 m, ultime épreuve de la journée, pour voir le vétéran Yfter (qui avait maintenant 37 ans), placer un irrésistible démarrage, faisant vibrer les 100.000 spectateurs qui avaient daigné rester après la somptueuse cérémonie d'ouverture. Personne ne pouvait s'accrocher à la longue foulée du pourtourant petit (1.62 m) coureur éthiopien au crâne rasé qui s'imposait dans l'excellent temps de 27:44.2 (temps de passage au 5000: 13:56.3).

La blonde Slupianek (très féminine en dépit d'un gabarit conséquent: 1.81 m pour 88 kg), 23 ans, s'adjugea le lancer du poids avec un très bon jet à 21.52, à 80 cm du record mondial de la Tchécoslovaque Elena Fibingerova. Sa compatriote Margitta Ruff lui tint la dragée haute puisqu'elle n'échoua que pour 7 cm (21.45).

Deux autres finales étaient inscrites au programme de cette journée inaugurale: le 3000 m qui revint à la Soviétique Ulasova Svetlana (8:46.0) et le 20 km marche qui vit la victoire du jeune Nikolai Vinichenko, 21 ans, ancien champion d'Europe juniors (1h22:29.0).

## Une ouverture grandiose

MOSCOU (AFP) — Le septième Spartakiades de l'URSS, qui, pour la première fois sont ouvertes aux étrangers dans la perspective des Jeux olympiques 1980, ont été officiellement inaugurées samedi au Stade Lénine de Moscou au terme d'une grandiose cérémonie.

Pendant deux heures, les 100.000 spectateurs ont, en ef-

fet, pu assister à un extraordinaire spectacle de masse parfaitement orchestré. Lâcher de ballon, danses folkloriques, démonstrations gymnastiques, le tout fort bien accompagné musicalement et illustré par 6.000 personnes exécutant dans les tribunes, des tableaux multicolores évocateurs. Le marteau et la faucille, les cinq anneaux olympiques, et la

mascotte des J.O.-80 (un ours), ont été ainsi offerts.

Cette cérémonie dont le thème central a été « la joie et l'amitié entre les peuples », a débuté par le traditionnel défilé des représentants des 15 républiques de l'URSS, des villes de Moscou et Leningrad, suivi des porte-drapeaux des 84 nations invitées aux Spartakiades.

## Coupe du Monde: Casanas et Juantorena absents?

LA HAVANE (AFP) — Le coureur cubain de 400 et 800 m, Alberto Juantorena, et son compatriote Alejandro Casanas, spécialiste du 110 m haies, tous deux souffrants, ne participeront à la Coupe du Monde d'athlétisme, le mois prochain, à Montréal, qu'à la condition d'être rétablis, ont indiqué hier les entraîneurs et les médecins qui assistent les deux champions cubains.

La présence de Juantorena, qu'une blessure à un pied et plusieurs ennuis de santé ont empêché de s'entraîner sérieusement, est encore très incertaine. En revanche, celle de Casanas, moins touchée que son camarade, ne devrait pas être compromise, estiment les

techniciens. Une décision définitive sera prise au cours de cette semaine à propos de leur participation à la Coupe du Monde.

Cette mise au point des médecins cubains est survenue quelques heures seulement après que M. Manuel Gonzales-Guerra, président du Comité olympique de Cuba actuellement à Moscou pour les Spartakiades, eut déclaré que ces deux athlètes allaient déclarer forfait pour la Coupe du Monde.

« Il faut tous deux qu'ils restent quelque temps chez eux, surtout Juantorena qui souffre d'une douleur à la cuisse. Il faut qu'ils se ménagent pour ne pas compromettre leurs

chances pour les Jeux olympiques l'an prochain », a déclaré le dirigeant cubain qui est aussi membre du Comité olympique international.

Toutefois, M. Gonzales-Guerra n'a pas écarté la possibilité de la participation de ces deux athlètes à Mexico pour l'Universiade où ils auront leur titre à défendre puisqu'ils se sont, tous deux, imposés dans leur spécialité il y a deux ans à Sofia en améliorant les records du monde. « Nous devons rester très prudents car les Jeux de Moscou qui, à notre avis, se préparent parfaitement bien, sont bien plus importants pour nous que tout le reste », a-t-il expliqué.

## Mennea décide de ne pas venir courir à Montréal

RIETI, Italie (AFP) — Le double champion d'Europe des 100 et 200 m, l'Italien Pietro Mennea, ne débordait pas d'enthousiasme, samedi après la course qui l'avait vu améliorer la meilleure performance mondiale des 300 m en 32.23.

Tout juste esquissait-il un petit sourire de satisfaction, une sorte de revanche sur les journalistes italiens à qui il disait: «vous aviez tous fait une montagne du Soudanais El Kashief. Or, je ne l'ai jamais vu. En revanche le danger ve-

nait de l'Américain Bill Green, qui a un peu déjoué mes plans en prenant un départ ultra-rapide ».

Cette épreuve du 300 m était un test important pour l'Italien. «Elle m'a permis de mesurer le travail de résistance que je m'étais imposé jusque là. Maintenant, je vais orienter ma préparation uniquement sur la vitesse », précisait-il.

« Mes prochains objectifs sont les suivants: en Coupe d'Europe, les 4 et 5 août à Turin, je participerai aux 100, 200

m et au relais 4 fois 100 m. Je n'irai pas à la Coupe du Monde à Montréal. En revanche, je porte tous mes espoirs sur l'Universiade de Mexico où cette fois je crois pouvoir bénéficier de l'altitude pour réaliser une très bonne performance », a ajouté Mennea.

Le champion d'Europe précisait enfin: «J'irai également à Split pour les Jeux méditerranéens avant d'essayer de décrocher mon diplôme de science politique à l'Université de Bari ».

## La France vainc le Canada

LE POMMERAYE, France (CP) — L'équipe française a défait celle du Canada, 209-160, samedi, lors d'un rencontre d'athlétisme pour juniors disputée à La Pommeraye.

Au cours de cette compétition, Thierry Vigneron, de France, a amélioré son propre record du monde junior du saut à la perche, grâce à un bond de 5.52 mètres, sept centimètres de mieux que la meilleure performance mondiale précédente.

Du côté du Canada, Guillaume Leblanc, de Sept-Îles, s'est particulièrement illustré en marchant les 10 kilomètres en 45 minutes et 3.7 secondes, ce qui lui a valu d'abaisser son record national de 47:01.8, établi le 14 juillet dernier à Vancouver.

La France a inscrit la victoire autant chez les hommes que chez les femmes, l'emportant 128-84 dans le premier cas, et 81-76 dans le second.

Outre le gain de Leblanc, les autres victoires canadiennes individuelles ont été inscrites par Cindy Crapper, au lancer du poids féminin, Chantal Desrosiers, au 200 m féminin, Judy Tobacco, au 400 m féminin, et Glen Wall, au 400 m haies masculin.



Silvio Leonard (au centre) a remporté hier, les honneurs de la finale du 100 mètres des Spartakiades de Moscou, devant en outre les Américains Houston McTear (à gauche) et Rich Edwards. (Photolaser AP)

## Borg remporte l'Omnium de Suède

BAASTAD, Suède (AP) — Inquiète pour la première fois du tournoi, Bjorn Borg a ré-

sisté à une tentative de remonte tardive du Hongrois Balazs Taroczy, et il a remporté hier pour la troisième fois l'Omnium suédois de tennis, doté d'une bourse globale de \$110.000.

Agé de 23 ans, Borg, qui n'a pas perdu depuis trois ans sur terre battue, l'a emporté 6-1, 7-5, devant une salle comble de 6.000 spectateurs.

Empochant le premier prix de \$15.000, Borg a fait passer au-dessus de \$400.000 ses gains totaux cette saison. Il a laissé entendre qu'il se reposerait d'ici à ce que commence l'Omnium des États-Unis, le 28 août. Borg tentera alors de poursuivre sa route vers la réalisation du « Grand chelem » du tennis, qui comprend aussi les Internationaux de France et le Tournoi de Wimbledon, qu'il a déjà gagnés, ainsi que l'Omnium de l'Australie, qui aura lieu à la fin de l'année.

D'autre part, l'Argentin Guillermo Vilas, tête de série numéro un, a gagné, hier, le Tournoi de Washington, comptant pour le Grand Prix, en défaisant en finale de Paraguay Victor Pecci par 7-6, 6-6 et abandon.

Au cours du tie-break du deuxième set, le jeune finaliste des Internationaux de France, tête de série no 8 à Washington, est tombé. Grimant de douleur, il s'est relevé en désignant son mollet gauche. Les officiels ont du l'aider pour quitter le terrain. Un quart d'heure plus tard, ils faisaient savoir que Pecci avait seulement souffert de crampes.

Jusqu'à l'abandon de Pecci, le match avait été très équilibré. Vilas, très prudent en fond de court, avait pris un bon départ, menant 2 sets à 0. Mais grâce à son service, Pecci: avait ensuite pris l'avantage 4/3, avant de commettre

de nombreuses erreurs quand l'Argentin était monté au filet. Le deuxième set fut tout aussi animé. Vilas mena 3/2, et Pecci 4/3. Ce dernier eut la possibilité d'égaliser, mais il se fit rejoindre 5/5 avant de disputé le tie-break. Lorsqu'il chuta, Pecci était mené 5/3.

Quillermo Vilas est le premier joueur à inscrire son nom pour la troisième fois au palmarès du Tournoi de Washington, l'avant déjà gagné en 1975 et 1977.

Ensemble, les deux meilleurs du Tour 1979 creuseront rapidement un écart d'une minute qu'ils multiplieront par deux dans les rues de Paris. Au sprint, comme la veille à Nogent-sur-Marne, Hinault s'imposera. Pour la première fois dans l'histoire du Tour dont c'était la 66e édition les deux premiers finissaient également en tête de la dernière étape.



«Severiano Ballesteros gagnera plusieurs autres tournois», a dit le vénérable Jack Nicklaus, après que le golfeur ibérique eut enlevé samedi les honneurs de la 108e reprise de l'Omnium de golf de la Grande-Bretagne. Ballesteros salue ici la foule après son 283e et dernier coup au club Lytham St. Annes. (Photolaser AP)

Vainqueur de l'Omnium britannique

## Severiano Ballesteros confirme son talent

LYTHAM, Grande-Bretagne (d'après AFP et AP) — Pour la première fois depuis 1907, le titre du Championnat britannique de golf est allé, samedi, à un « continental ». Severiano Ballesteros, un Espagnol âgé de seulement 22 ans, qui a réussi un total de 283, un sous la normale, après des rondes successives de 73, 65, 75 et 70.

Le golfeur ibérique a enlevé le plus grand tournoi de sa carrière grâce à un magnifique dernier tour, ce qui lui a permis de combler un retard de deux coups avant de l'emporter avec trois coups d'avance.

Ballesteros, qui s'était déjà classé second, ex-aequo avec Nicklaus, de ce même Open britannique en 1976, derrière Johnny Miller, souffrait, depuis deux ans, d'ennuis dorsaux.

Cette année Ballesteros semble avoir surmonté ses ennuis physiques, et samedi, ne tenant pas compte du froid et du vent, il a attaqué le difficile parcours de la Côte Nord anglaise avec une audace remarquable. Renommée pour la puissance de ses coups de départ, il a parfois manqué les allées mais la chance l'a favorisée.

L'Américain Jack Nicklaus a du, en fin de compte, se contenter de la seconde place pour la septième fois de sa carrière. Il a partagé la seconde place avec Ben Crenshaw

(deuxième aussi en 1978), à trois coups du vainqueur.

En évitant qu'un Américain remporte à nouveau l'Open britannique, Ballesteros a imité l'Anglais Tony Jacklin (1969), le Sud-Africain Gary Player (1968), le Néo-Zélandais Bob Charles (1963), l'Australien Peter Thomson (1958) et le Sud-Africain Bobby Locke (1952), vainqueurs de l'après-guerre, et du Français Arnaud Massy, le dernier « continental » européen à l'avoir emporté qui avait triomphé en 1907...

Le Britannique Mark James, avec 287, l'Australien Rodger Davis, - 288 et l'Américain Hale Irwin, 289, suivent Nicklaus dans l'ordre.

L'Américain Bob Byman, l'Australien Greg Marsh et le japonais Isao Oaki terminent avec des fiches identiques de 291.

Ballesteros avait commencé la dernière journée avec deux coups de retard derrière Hale Irwin, mais le champion à l'Omnium des États-Unis a connu une dernière journée désastreuse, jouant 78 pour terminer si-

xime, avec 289. Par contre, Ballesteros a joué magnifiquement, étant notamment le seul à terminer en-dessous de la normale, lors de la dernière journée de ce prestigieux tournoi.

## Bernard Hinault sur les traces de Merckx

PARIS (Reuter) — Bernard Hinault pédale sur les traces d'Eddy Merckx. En remportant hier son second Tour de France consécutif, le Français a démontré de manière éclatante qu'il était le roi des pelotons et possédait les qualités athlétiques et morales du Belge, quintuple vainqueur entre 1969 et 1974, de la plus difficile course par étapes du calendrier international.

Déjà assuré de la victoire finale, sauf accident, le Breton, qui avait 3 minutes 07 secondes d'avance sur le Hollandais Joop Zoetemelk, n'a pas voulu décevoir les centaines de milliers de Parisiens venus l'acclamer sur les Champs-Élysées. Il aurait pu se contenter de finir avec le peloton. Mais Hinault est un gagnant et lorsque Zoetemelk, tout au long des 24 étapes le seul et unique adversaire à sa mesure, s'échappa à 50 km de l'arrivée, il sauta dans sa roue.

Ensemble, les deux meilleurs du Tour 1979 creuseront rapidement un écart d'une minute qu'ils multiplieront par deux dans les rues de Paris. Au sprint, comme la veille à Nogent-sur-Marne, Hinault s'imposera. Pour la première fois dans l'histoire du Tour dont c'était la 66e édition les deux premiers finissaient également en tête de la dernière étape.

Hinault, qui est âgé de 24 ans, a remporté sept des 24 étapes du tour long de 3.600 km et qui avait débuté le 27 juin à Fleurance, dans le sud-ouest de la France. Imbattable

contre la montre, il a fait au moins jeu égal dans la montagne avec les meilleurs grimpeurs et n'a pas hésité à se mêler aux sprints. Cette polyvalence associée à une rage de vaincre hors du commun font du Breton le digne héritier des « géants » du Tour, les Fausto Coppi, Louison Bobet, Jacques Anquetil et Eddy Merckx.

Pour Zoetemelk, aujourd'hui âgé de 33 ans, c'est la cinquième fois qu'il finit deuxième. Il monta pour la première fois sur la deuxième marche du podium en 1970. À la troisième place, le « vétéran » portugais de 36 ans Joaquim Agostinho a surpris tout le monde. Comme le vin, Agostinho semble se bonifier avec l'âge. Son résultat signifie que, fait unique dans les annales du Tour de France, les trois premiers cette année sont les mêmes qu'en 1978.

Le tour 79 aura été le plus court depuis 1905. Mais il restera comme l'un des plus passionnants.

Les organisateurs avaient innové en incluant le franchissement de la montagne, en l'occurrence les Pyrénées, dès les premières étapes. La sélection des cols eut pour conséquence à l'arrivée de la troisième étape à Pau d'éliminer vingt coureurs du peloton de 150.

Hinault s'était emparé du maillot jaune dès la deuxième étape disputée contre la montre sur 23,75 km entre Luchon et Superagnères. Il le porta sur ses épaules, après le

passage dans sa ville natale, Saint-Brieuc, jusqu'à Roubaix. Retardé par une crevaillon sur les pavés de l'« Enfer du Nord », il le perdit au profit de Zoetemelk.

Distancé de plus de deux minutes, Hinault entreprit ensuite de grignoter petit à petit son retard, aussi bien dans les étapes « volantes » assorties de bonifications que contre la montre, par exemple lors de la 11e étape dans les rues de Bruxelles.

Le futur vainqueur frappa un grand coup dans la 15e étape Evian-Avoriaz, un contre la montre individuel de 55,5 km. Hinault reléguait Zoetemelk à 2 min 37 sec. Agostinho à 3.14, et tous les autres à plus de quatre minutes. Au soir du 12 juillet, la cause était entendue. Sauf accident, ou défaillance tragique, Hinault allait gagner son deuxième Tour de France pour sa seconde participation à l'épreuve.

Il récidiva le lendemain aux Meneries où il ne fut devancé sur la ligne que par le petit grimpeur belge Lucien Van Impe mais reprit 57 nouvelles secondes à Zoetemelk.

Après un sursaut d'orgueil du Hollandais dans la 18e étape au cours de laquelle il réduisit son retard de 47 secondes, le Tour quitta les Alpes pour remonter sur Paris. Au passage, Hinault s'adjugea le dernier contre la montre individuel dans la banlieue de Dijon avant de combler d'aise ses fans en gagnant les deux dernières étapes.

## FOOTBALL

**Ligue Canadienne**  
Mardi  
C.-Britannique 25, Montréal 10  
Edmonton 52, Saskatchewan 20  
Mercredi  
Toronto 18, Hamilton 11

Calgary 35, Winnipeg 7  
Dernier  
Ottawa à Toronto  
C.-Britannique à Winnipeg  
Mercredi  
Calgary à Montréal  
Hamilton à Saskatchewan

| LIGUE CANADIENNE |    |   |   |   |    |    |     |  |  |
|------------------|----|---|---|---|----|----|-----|--|--|
| Section Est      |    |   |   |   |    |    |     |  |  |
|                  | pt | g | p | n | pp | pc | pts |  |  |
| OTTAWA           | 1  | 1 | 0 | 0 | 30 | 19 | 2   |  |  |
| TORONTO          | 2  | 1 | 1 | 0 | 27 | 22 | 2   |  |  |
| MONTREAL         | 2  | 1 | 1 | 0 | 21 | 34 | 2   |  |  |
| HAMILTON         | 2  | 0 | 2 | 0 | 30 | 48 | 0   |  |  |
| Section Ouest    |    |   |   |   |    |    |     |  |  |
|                  | pt | g | p | n | pp | pc | pts |  |  |
| EDMONTON         | 2  | 2 | 0 | 0 | 80 | 30 | 4   |  |  |
| C.-BRITANNIQUE   | 2  | 2 | 0 | 0 | 53 | 14 | 4   |  |  |
| CALGARY          | 1  | 1 | 0 | 0 | 35 | 7  | 2   |  |  |
| SASKATCHEWAN     | 2  | 0 | 2 | 0 | 24 | 80 | 0   |  |  |
| WINNIPEG         | 2  | 0 | 2 | 0 | 17 | 63 | 0   |  |  |

**Au Québec, faut se tenir... en santé**

## SPORTS

Produisant 21 points et 28 coups sûrs en 2 parties, hier

## L'offensive des Expos se retrouve à San Francisco

par Richard Milo

Que tous cessent de s'inquiéter: les Expos ne sont plus en chute libre...

Ils ont mis un frein à une léthargie de huit défaites en 10 parties en l'emportant de brillante façon 15-5 face aux Giants de San Francisco dans le deuxième match du programme double d'hier. Ils

avaient perdu la première partie 8-6.

Tous les Expos qui ont commencé le deuxième match, tous sans exception, ont réussi des coups sûrs, y compris Scott Sanderson et Rudy May, auteurs, eux, de quatre points produits. Au total, les Expos ont réussi 18 coups sûrs contre les Giants, et un seul, André Dawson, n'a pas produit de point face aux cinq lan-

ceurs des Giants qui ont notamment fait face, en quatrième et cinquième, à 10 frappeurs par manche.

Additionnés aux six points et 10 coups sûrs du premier match, les Expos ont donc terminé leur journée d'hier, après plus de six heures et trente de jeu, avec 21 points et 28 coups sûrs, sans faire appel une fois à Rusty Staub, légèrement blessé à l'aîne...

Qui est plus, les Expos se sont découverts un nouveau releveur, Rudy May qui, appelé à la rescousse du débutant Scott Sanderson, n'a donné que deux points aux Giants, en cinq manches et un tiers, contre un adversaire pourtant coriace, qui avait pourtant huit points, dont sept en cinq manches contre Ross Grimsley, lors du premier match. Vida Blue (8-6) a rem-

porté sa 150e victoire en carrière, malgré une poussée de trois points des Expos, en huitième, et une autre de deux points, en neuvième. Somme toute, les Expos ont donc réussi 20 points en 11 manches, hier, comptant entre autres dans le deuxième match cinq points, en quatrième, quatre points en cinquième et en sixième. Parmi les Expos le plus en

évidence, Tony Barnazard a particulièrement impressionné, obtenant deux coups sûrs, quatre buts sur balles, comptant quatre points et en produisant deux au cours du programme double. Rodney Scott a également bien fait, obtenant quatre coups sûrs en neuf présences, de quoi donner d'heureux maux de tête à Dick Williams, qui devra choisir entre eux et Chris Speier au retour de celui-ci, le 23 juillet. Ed Whitson semblait filer allègrement vers un match sans histoire, en quatrième, lorsque Rodney Scott a frappé un simple inoffensif pour prendre position sur les sentiers. Après un premier retrait, Ellis Valentine a cogné un simple. Tom Hutton a simple d'un point, Larry Parrish un double, Tony Barnazard un simple et Duffy Dyer un dernier simple avant que le lanceur Scott Sanderson ne couronne le tout d'un risque-tout parfaitement exécuté...

Ils ont recidivé, en cinquième, à la suite d'un simple par Dawson, d'un but sur balles à Hutton, d'un simple d'un point par Parrish, sont 38e point produit, d'un autre simple de Barnazard, d'une passe gratuite à Rudy May, atteint par un lancer, et d'un

sacrifice de Warren Cromartie. Les Expos ont poursuivi l'attaque, en sixième, ajoutant quatre points à la suite de quatre coups sûrs pour porter le compte 13-3 avant que Ellis Valentine n'ajoute son grain de sel en claquant un circuit en solo, en septième. Il a également réussi un circuit, dans le premier match.

Menant 5-0, le jeune Scott Sanderson n'a pu tenir le coup face aux Giants, en quatrième, accordant trois points après deux retraits à la suite de coups sûrs consécutifs par Terry Whitfield, Roger Metzger, Dennis Littlejohn, Mark Hill et Larry Herndon. Il a fallu que Rudy May s'amène au monticule pour retirer Joe Strain d'un coup en flèche à Larry Parrish et ainsi mettre un terme à la poussée des Giants qui s'étaient bien réchauffés les muscles, dans le premier match contre un Grimsley qui faisait davantage office de lanceur d'exercice que d'un véritable gagnant de 20 victoires, en 1978.

Les Giants, qui mènent la Nationale au chapitre des points comptés, avec 460, n'allaient pas être intimidés par les changements de vitesse de Grimsley, qui a quitté le match, après cinq manches, coupable d'avoir accordé 10 coups sûrs, trois buts sur balles et sept points aux Giants. Il a maintenant concédé, en saison, 150 coups sûrs, 33 buts sur balles en 119 manches lancées pour une moyenne de points mérités supérieure à cinq...

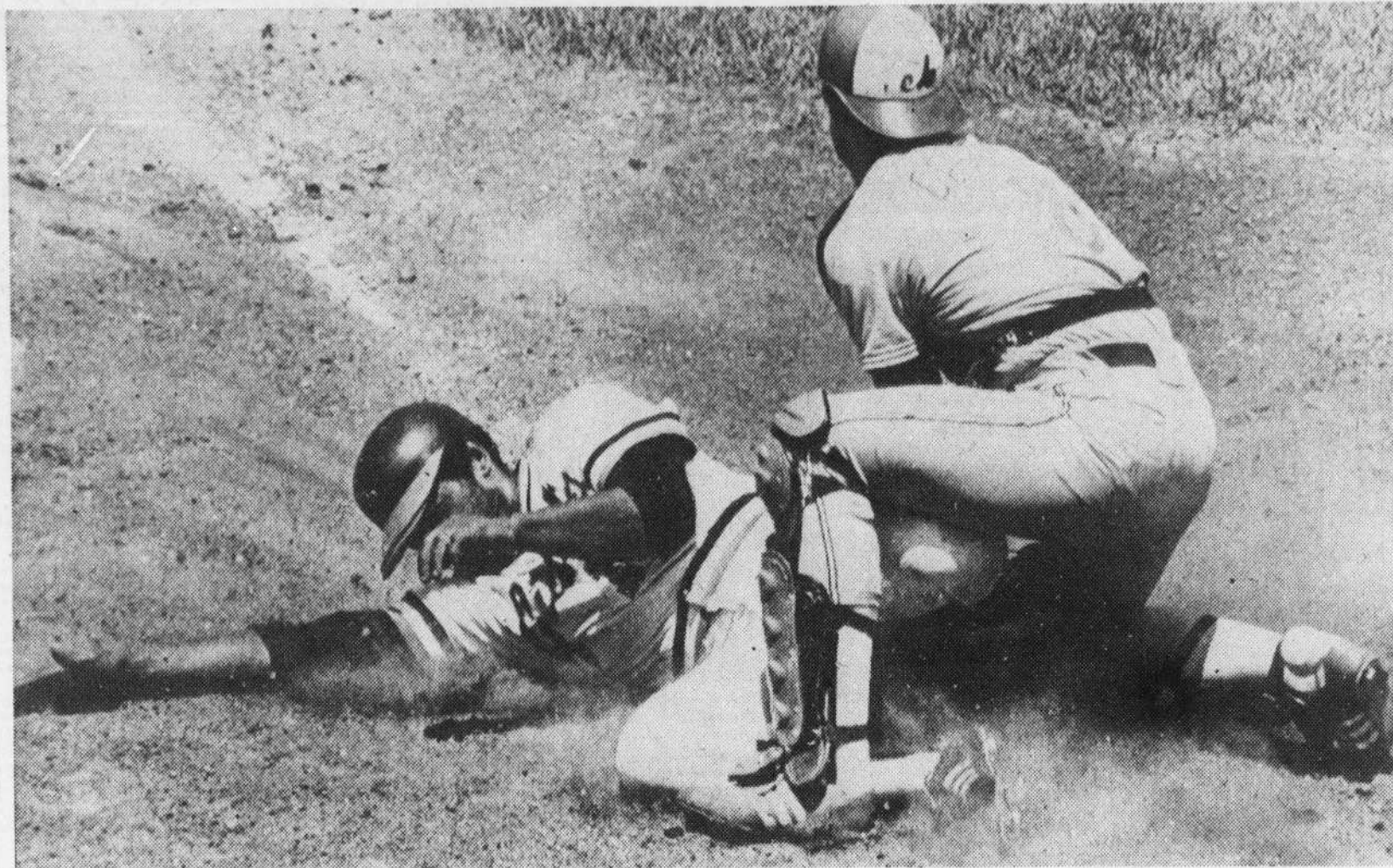
Les Expos avaient pourtant compté un point, en début de match, les Giants répliquant immédiatement en fin de première, lorsque le premier frappeur à affronter Grimsley, Bill North, a canonné le premier tir du gaucher par-dessus la clôture de gauche pour éga-

ler le compte. North a ensuite mis le match hors de portée des Expos, en quatrième, à la suite d'un double de deux points qui portait le compte 5-1. Grimsley avait concédé deux autres points, en troisième, à la suite de trois buts sur balles et d'un triple de Mike Ivie, une flèche mal jugée par Ellis Valentine, au champ droit.

Grimsley a finalement quitté le match, en cinquième, après avoir accordé un circuit à Darrell Evans, le coup qui devait s'avérer le point décisif puisque les Expos ont réduit la marge à 8-3, en huitième, en vertu d'un circuit de deux points par Ellis Valentine, et à 8-6, en neuvième, en vertu de doubles d'un point par Ken Macha et André Dawson, et d'un choix de l'intérieur par Rodney Scott.

Vida Blue n'avait donc trouver meilleur adversaire, hier, pour finalement l'emporter, lui qui n'avait pas gagné à ses six derniers départs. Il a été bien chanceux, également, de ne pas commencer le deuxième match...

ECHOS... Pour faire place à Rusty Staub, les Expos ont cédé le contrat de Tony Solaita, 32 ans, aux Bears de Denver, dans l'Association américaine. Solaita a conservé une moyenne au bâton de .293 en 41 présences. Il a réussi un circuit et produit sept points... Warren Cromartie n'a pas joué lors du premier match; ce qui a interrompu sa série de matchs consécutifs à 245 parties. Il n'était plus qu'à 14 parties du record de 259 établi par Rusty Staub, en 1970 et 1971. Jerry White l'a remplacé au champ gauche... Dan Schatzeder (4-3) sera opposé au gaucher John Curtis (6-5), qui a blanchi les Phillies et les Expos 1-0 à ses deux derniers départs...



Vida Blue, des Giants, glisse au marbre avec vigueur, ce qui lui permet de faire échapper la balle au receveur des Expos, Gary Carter, lors de la quatrième manche du premier match du double, hier après-midi. On peut apercevoir la balle derrière le talon droit de Carter. Les Giants ont gagné ce match, 8-6.

## Les Expos ont quitté LA avec un gain en 9 matches

(par Richard Milo) — Plusieurs clubs se seraient écroulés, vendredi, après avoir perdu comme les Expos l'ont fait, 6-5, en 11 manches. Plusieurs clubs, mais pas les Expos de 1979 qui ont vite oublié qu'ils avaient frappé 15 coups sûrs contre cinq seulement par les Dodgers, la veille, et laissé filer des avances de 4-2, en 10e, et 5-4 en 11e, pour l'emporter facilement 7-2, samedi, à Los Angeles.

Pour ce faire, les Expos ont brisé une égalité de 0-0, en septième, en marquant cinq points contre le débutant et perdant Don Sutton qui n'avait concédé que trois coups sûrs jusqu'à Jerry White et Larry Parrish ont frappé des simples d'un point avant que Tony Barnazard ne couronne

la poussée des Expos en réussissant son premier circuit dans les majeures, un solide coup de trois points. Gary Carter a produit deux autres points à la suite d'un circuit, en huitième.

Bill Lee (10-6) a profité de l'excellence de l'attaque pour devenir le premier Expo à remporter 10 victoires en 1979. Il n'avait donné que trois coups sûrs lorsque Dusty Baker a claqué un circuit en solo, en septième. Il a été remplacé par Elias Sosa, en huitième, après que Steve Garvey eut réussi un double d'un point.

Sosa a été à la fois efficace et brillant, refusant tout coup sûr ou but sur balles aux Dodgers en une manche et un tiers pour protéger sa 11e victoire. Ce que n'avaient pu réussir, la

veille, Stan Bahnsen, victime d'un circuit de deux points de Garvey, en 10e, et Woodie Fryman (2-5), débiteur du circuit décisif de deux points par Bill Russell...

Le nouvel Expo, Rusty Staub, a commencé le match de samedi au premier but. Il a obtenu un simple, à sa première présence, mais a quitté le match, en troisième, après s'être blessé à l'aîne.

En l'emportant, les Expos ont mis fin à une série de neuf défaites consécutives face aux Dodgers, à Los Angeles.

## Samedi

Expos 7, Dodgers 2

| Expos     | ab | p | cc | ab       | p  | cc |
|-----------|----|---|----|----------|----|----|
| Cromartie | 5  | 0 | 0  | Lopes    | 2  | 1  |
| RS Scott  | 4  | 0 | 0  | Russell  | 4  | 0  |
| Staub     | 1  | 0 | 1  | Garvey   | 1  | 0  |
| Hutton    | 1  | 0 | 1  | Coy      | 3  | 0  |
| Valentin  | 4  | 2 | 1  | Baker    | 0  | 1  |
| Carter    | 4  | 2 | 3  | Ferguson | 0  | 0  |
| White     | 4  | 1 | 1  | DThoms   | 3  | 0  |
| Parrish   | 3  | 4 | 1  | Yeager   | 3  | 0  |
| Bernard   | 2  | 4 | 2  | Joshua   | 1  | 0  |
| Blee      | 1  | 0 | 0  | Sutton   | 1  | 0  |
| Sosa      | 1  | 0 | 0  | Mota     | 1  | 0  |
| Total     | 35 | 7 | 10 | Beckwith | 1  | 0  |
|           |    |   |    | Total    | 32 | 6  |

Montréal 000 000 520-7  
Los Angeles 000 000 110-2  
DJ-Montréal 1, LSB-Montréal 3, Los Angeles 6  
2B-Carter, Garvey, CIR-Barnazard (1), Baker (11), Carter (15), S-Blee.

Montréal

Blee g, 10-6 ..... 7 1/3 6 2 2 3 0  
Sosa ..... 12/3 0 0 0 0 0

Los Angeles

Sutton p, 7-12 ..... 7 8 5 5 0 3  
Beckwith ..... 2 2 2 2 1 1  
T-2:18 A-30:145

## Vendredi

Expos 5, Los Angeles 6

| Expos     | ab | p | cc | ab        | p  | cc |
|-----------|----|---|----|-----------|----|----|
| Cromartie | 4  | 0 | 1  | Lopes     | 2  | 1  |
| RS Scott  | 4  | 1 | 2  | Russell   | 4  | 1  |
| Dawson    | 5  | 0 | 0  | Smith     | 0  | 0  |
| Perez     | 1  | 4 | 1  | Thoms     | 0  | 0  |
| Carter    | 5  | 0 | 2  | DThoms    | 0  | 2  |
| Valentin  | 5  | 0 | 0  | Garvey    | 1  | 1  |
| Parrish   | 3  | 5 | 0  | Coy       | 3  | 0  |
| Bernard   | 2  | 4 | 0  | Baker     | 0  | 0  |
| Rogers    | 1  | 2 | 1  | Ferguson  | 0  | 0  |
| Cash      | 1  | 1 | 1  | Yeager    | 3  | 0  |
| Sosa      | 1  | 0 | 0  | Sutcliffe | 1  | 0  |
| Hutton    | 1  | 0 | 0  | Forster   | 1  | 0  |
| Macha     | 1  | 0 | 0  | Joshua    | 1  | 0  |
| Bahnsen   | 1  | 0 | 0  | LaGrow    | 0  | 0  |
| White     | 1  | 0 | 1  | Patterson | 1  | 0  |
| Fryman    | 1  | 0 | 0  | Mota      | 1  | 0  |
| Total     | 41 | 5 | 5  | Netez     | 0  | 1  |
|           |    |   |    | Total     | 34 | 6  |

Montréal 000 001 010 2 1-5  
Los Angeles 000 010 100 2 2-6  
Un retrait quand le point gagnant a été compté.

E - Russell, DJ - Los Angeles 1, LSB - Montréal 11, Los Angeles 10, CC - Garvey 15, Rogers 6, S - Russell, RS Scott, Cromartie 2, Dawson, Lopes, BS - Perez.

Montréal

Rogers ..... 7 2 2 2 9 7  
Sosa ..... 1 0 0 0 1  
Bahnsen ..... 2 1 2 2 2 0  
Fryman p, 2-5 ..... 1/3 2 2 2 0 0

Los Angeles

Sutcliffe ..... 8 1/3 11 2 2 1 4  
Forster ..... 2 3 0 0 0 1  
LaGrow ..... 1 3 3 3 2 1  
Patterson p, 1-0 ..... 1 1 0 0 0 1  
0 - 3:43 A - 48,825.

## BASEBALL

Vendredi Los Angeles 6, Montréal 5

Chicago 10, Atlanta 2  
Pittsburgh 9, Houston 3  
Cincinnati 3, St. Louis 0  
Philadelphia 6, San Francisco 4  
San Diego 2, New York 1

Samedi Montréal 7, Los Angeles 2

Chicago 3, Atlanta 2

Pittsburgh 6, Houston 5

St. Louis 12, Cincinnati 3

San Francisco 4, Philadelphia 1

New York 2, San Diego 1

Hier San Francisco 8-5,

Montréal 6-15

Pittsburgh 5-3, Atlanta 4-2

Cincinnati 12-4, Chicago 1-8

Houston 7, St. Louis 6

Philadelphia 5, San Diego 2

Los Angeles 4, New York 3

Aujourd'hui Montréal, Schatzeder (4-3) à

San Francisco, Halicki (5-5),

22 h 35

Cincinnati, Norman (6-8) et

Hume (6-5) à Chicago, Lamp

(7-5) et Caudill (0-2), 13 h

Atlanta, Niekro (13-11) et Brizzola

(5-4) à Pittsburgh, Blyleven

(7-3) et Rooker (2-4), 18 h

05

Houston, Niekro (13-5) à St.

Louis, Fulgham (3-2), 20 h 35

Philadelphia, Nokes (2-2) à San

Diego, Jones (6-5), 22 h

New York, Hassler (3-2) à Los

Angeles, Hooton (8-7), 22 h

05

Section Est

g p moy. diff.

MONTREAL ..... 52 38 .578 -

PITTSBURGH ..... 52 39 .571 1/2

CHICAGO ..... 50 40 .556 2

PHILADELPHIE ..... 52 43 .547 2 1/2

ST. LOUIS ..... 45 45 .500 7

NEW YORK ..... 38 52 .422 14

Section Ouest

g p moy. diff.

HOUSTON ..... 55 44 .556 -

CINCINNATI ..... 61 47 .520 3 1/2

SAN FRANCISCO ..... 48 50 .490 6 1/2

SAN DIEGO ..... 45 55 .450 10 1/2

ATLANTA ..... 40 56 .417 13 1/2

LOS ANGELES ..... 39 58 .402 15

LIGUE NATIONALE

Section Est

g p moy. diff.

MONTREAL ..... 52 38 .578 -

PITTSBURGH ..... 52 39 .571 1/2

CHICAGO ..... 50 40 .556 2

PHILADELPHIE ..... 52 43 .547 2 1/2

ST. LOUIS ..... 45 45 .500 7

NEW YORK ..... 38 52 .422 14

Section Ouest

g p moy. diff.

HOUSTON ..... 55 44 .556 -

CINCINNATI ..... 61 47 .520 3 1/2

SAN FRANCISCO ..... 48 50 .490 6 1/2

SAN DIEGO ..... 45 55 .450 10 1/2

ATLANTA ..... 40 56 .417 13 1/2

LOS ANGELES ..... 39 58 .402 15

LIGUE AMERICAINE

Section Est

g p moy. diff.

BALTIMORE ..... 63 32 .663

BOSTON ..... 58 34 .630 3 1/2

MILWAUKEE ..... 58 38 .604 5 1/2

NEW YORK ..... 52 44 .542 11 1/2

DETROIT ..... 48 46 .511 14 1/2

CLEVELAND ..... 43 51 .457 19 1/2

TORONTO ..... 29 69 .296 35 1/2

Section Ouest

g p moy. diff.

CALIFORNIE ..... 56 42 .571 -

TEXAS ..... 53 42 .558 1 1/2

MINNESOTA ..... 52 42 .453 2

KANSAS CITY ..... 45 49 .479 9

CHICAGO ..... 44 52 .458 11

SEATTLE ..... 42 56 .429 14

OAKLAND ..... 26 72 .265 30

Section Est

g p moy. diff.

BALTIMORE ..... 63 32 .663

BOSTON ..... 58 34 .630 3 1/2

MILWAUKEE ..... 58 38 .604 5 1/2

NEW YORK ..... 52 44 .542 11 1/2

DETROIT ..... 48 46 .511 14 1/2

CLEVELAND ..... 43 51 .457 19 1/2

TORONTO ..... 29 69 .296 35 1/2

Section Ouest

g p moy. diff.

CALIFORNIE ..... 56 42 .571 -

TEXAS ..... 53 42 .558 1 1/2

MINNESOTA ..... 52 42 .453 2

KANSAS CITY ..... 45 49 .479 9

CHICAGO ..... 44 52 .458 11

SEATTLE ..... 42 56 .429 14

OAKLAND ..... 26 72 .265 30

Section Est

g p moy. diff.

BALTIMORE ..... 63 32 .663

BOSTON ..... 58 34 .630 3 1/2

MILWAUKEE ..... 58 38 .604 5 1/2

NEW YORK ..... 52 44 .542 11 1/2

DETROIT ..... 48 46 .511 14 1/2

CLEVELAND ..... 43 51 .457 19 1/2

TORONTO ..... 29 69 .296 35 1/2

Section Ouest

g p moy. diff.

CALIFORNIE ..... 56 42 .571 -

TEXAS ..... 53 42 .558 1 1/2

MINNESOTA ..... 52 42 .453 2

KANSAS CITY ..... 45 49 .479 9

CHICAGO ..... 44 52 .458 11

SEATTLE ..... 42 56 .429 14

OAKLAND ..... 26 72 .265 30

Section Est

## TELEVISION

## CBFT

18.00 Ouverture et horaire  
18.15 En mouvement  
18.30 Clak  
18.45 Les contes de la rive  
19.00 Magazine express  
19.10 Houquet, belles oreilles  
19.20 Les Pierres  
19.30 Sur les roulettes  
19.40 Jeu questionnaire  
19.50 Les trouvailles de Clémence  
20.00 Téléjournal  
20.10 Reflets d'un pays  
20.20 De Winnipeg: Portraits de trois artistes franco-manitobains: Marcel Debeaulx, résidant actuellement à St-Boniface, M. Marcel Gosselin, professeur d'Arts plastiques au Collège de St-Boniface et Mlle Suzanne Jeanson, chanteuse et comédienne.  
20.30 Cinema  
20.40 "Qu'est-ce que maman comprend à l'amour?" (Américain 1958) Comédie réalisée par Vicente Minelli, avec Sandra Dee, Rex Harrison, Kay Kendall et John Saxon.  
20.50 Animagerie  
21.00 Picotine  
21.10 Le cirque du monde  
21.20 "Le cirque de Jean Richard"

18.00 Ce soir  
18.25 Nouvelles du sport  
18.30 Propos et confidences  
18.45 "Mireille se raconte"  
19.00 Cosmos 1999  
19.10 Les brigades du tigre  
19.20 Série policière réalisée par Victor Vicas  
19.30 Les Jordache  
19.40 Drame réalisé par David Greene, d'après le roman d'Irwin Shaw.  
19.50 Entre nous  
20.00 Un jeune couple relate avec humour leur vie quotidienne.  
20.10 Le téléjournal  
20.20 Nouvelles du sport  
20.30 Scènes de la vie conjugale  
20.40 Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Liv Ullmann et Erland Josephson.  
20.50 Contes de campagne  
21.00 "Marchandage" Film réalisé par Richard Martin, avec Keith Drinkel et Jane Carr.  
21.10 Téléjournal  
21.20 Première édition  
21.30 Fanfan Dédé  
21.40 Y'a du soleil  
21.50 Les Satellites

## CFTM

14.00 Bonjour madame  
14.15 "Arts et métiers", "L'âge d'or"  
14.45 Cinq-quinz  
14.55 "Ne joues pas avec les martiens" (Français 1968) Film de science-fiction avec Jean Rochefort, Macha Méril et André Valardy.  
15.00 Les envahisseurs  
15.10 Parle, parle, jase, jase  
15.20 Le 10 vous informe  
15.30 La petite maison dans la prairie  
15.40 L'homme de 6,000,000  
15.50 Drôle de monde  
16.00 Texte de Marcel Gamache  
16.10 Indiscrétion d'une caméra  
16.20 Cette semaine nous visitons: Guy Godin  
16.30 Tic Tac, Toc  
16.40 Les nouvelles TVA  
16.50 Sports  
17.00 La couleur du temps  
17.10 Ferneture  
17.20 Le drame de la survie  
17.30 Documentaire sur le monde animal  
17.40 L'aube de l'histoire  
17.50 Rappel de faits souvent inconnus de l'histoire de l'homme: "Les Celtes aux îles coupées"  
18.00 La puce à l'oreille  
18.10 Gaston L'Heureux suit les activités estivales sous le signe de la détente et de la culture. Cette semaine Gaston L'Heureux nous emmène à la Foire agricole de St-Hyacinthe.  
18.20 Cinq-quinz  
18.30 "La chambre indiscrete" (Britannique)

## RADIO-QUÉBEC

18.30 Le drame de la survie  
18.40 Documentaire sur le monde animal  
18.50 L'aube de l'histoire  
19.00 Rappel de faits souvent inconnus de l'histoire de l'homme: "Les Celtes aux îles coupées"  
19.10 La puce à l'oreille  
19.20 Gaston L'Heureux suit les activités estivales sous le signe de la détente et de la culture. Cette semaine Gaston L'Heureux nous emmène à la Foire agricole de St-Hyacinthe.  
19.30 Cinq-quinz  
19.40 "La chambre indiscrete" (Britannique)

## CBMT

18.00 A thought for today  
18.05 CBC Good Morning  
18.15 The Friendly Giant  
18.20 Mr. Dressup  
18.30 Sesame Street  
18.40 Hoe, Hoe, Hoe  
18.50 Search for Tomorrow  
19.00 On the evidence  
19.10 The Edge of Night  
19.20 Take Thirty  
19.30 Atlantic Summer  
19.40 This is the law  
19.50 Children of the world  
20.00 The Partridge Family  
20.10 All in the Family  
20.20 The City at Six  
20.30 The Mary Tyler Moore Show  
20.35 The goodies  
20.40 The white shadow  
20.45 M.A.S.H.  
20.50 WKRP in Cincinnati  
21.00 Newsmagazine  
21.10 This land  
21.15 "Just a woodman", Profile of New Brunswick woodman Bill Mosher.  
21.20 The National  
21.25 The City Tonight  
21.30 The Secret army  
21.35 Station closing  
21.40 University of the Air  
21.45 Morning Exercises  
21.50 Canada A.M.  
21.55 Romper Room  
22.00 What's Cooking  
22.05 Ed Allen

## CFCF

6.00 University of the Air  
6.30 Morning Exercises  
7.00 Canada A.M.  
7.30 Romper Room  
8.00 What's Cooking  
8.05 Ed Allen

18.30 Definition  
18.40 Montreal Summer  
18.50 Hockett Robinhood  
19.00 The Flintstones  
19.10 Street Talk  
19.20 It's Your Move  
19.30 The Alan Hamel Show  
19.40 Another World  
19.50 The Mad Dash  
20.00 Family Feed  
20.10 The Price is Right  
20.20 Pulse  
20.30 What's My Line  
20.40 Headline Hunters  
20.50 The New Avengers  
21.00 CTV Monday Movie  
21.05 "Anne of a Thousand Days" (Drame historique)  
21.10 CTV National News  
21.15 Pulse  
21.20 The Twelve Midnight Movie  
21.25 The Rockford Files: "Rosendahl and Gilda Stern are dead"

## Avis publics

## Voir autres Avis légaux, en page 11

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 3 juillet 1979 par lequel HAHAMOVITCH KOSHER IMPORTS INC. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 9 juillet 1979 sous le numéro 2993753. BANQUE DE MONTREAL, le 16 juillet 1979.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 90593 Canada Limited — Centre de Physiothérapie de Montréal a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 29e jour de mai 1979, sous le numéro 2978478.

Ce 4e jour de juillet 1979  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

## AVIS

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTREAL  
DOSSIER: 300407-1-DS  
PRENEZ AVIS que LAPRAIRIE TRANSPORT ENR. détentrice du permis numéro 5377-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée en vertu de l'article 36 de la Loi des Transports, à transférer son permis de transport à Transport Décarie Ltée.

Les requérants demandant à la Commission des Transports du Québec que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, en vertu de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1976) et l'article 20 alinéa 2 de la Loi des Transports, La présente publication est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74(b) et 2.59.1(1) du règlement 2 (1976), règles de pratique de la Commission des Transports du Québec.

Tout intéressé peut contester cette demande dans les cinq (5) jours de la troisième (3e) parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est. rue Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 23 juillet 1979  
2ème publication: 24 juillet 1979  
3ème publication: 25 juillet 1979

SEIGE L. COULOMBE, procureur

C.T.O.  
PERMIS SPECIAL  
ART. 2.74 — REG. 2(1976)

La requérante, TRANSPORT BRAZEAU INC., détentrice du permis no. 8077-V (Q-300310), s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation d'utiliser les remorques et/ou semi-remorques de type citerne de la compagnie expéditrice ROMEO PAQUET INC. et ce, sur les clauses g) et h) de l'article 138 de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.

Durée: 364 jours  
La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505 est. rue Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 23 juillet 1979  
2ème publication: 24 juillet 1979  
3ème publication: 25 juillet 1979  
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE  
465 St-Jean, Suite 605  
MONTREAL, P. Québec

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1979 par lequel BRODFIL INC. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 9 juillet 1979 sous le numéro 2993754. BANQUE DE MONTREAL, le 16 juillet 1979.

Avis est donné que M. Denis CÔTE, 73 Wood, Sherbrooke, détenteur du permis M-508126-00 région 05 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: CARRIERE HEBERT INC., 2605 rue Bonin, Sherbrooke conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de l'article 2.59.1 du règlement 2.

1ère parution 23 juillet 1979  
2ème parution 24 juillet 1979  
3ème parution 25 juillet 1979

AVIS est donné que Mme Normand Chouinard 210 Couture Rosemère, détenteur du permis M 505814-04 région 10, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation en faveur de Jean Roch Gagné, 3095 Haut St-François Duvernay nord Laval région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère parution 23 juillet 1979  
2ème parution 24 juillet 1979  
3ème parution 25 juillet 1979

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTREAL

PERMIS SPECIAL  
ART. 2.74 — REG. 2(1976)

PRENEZ AVIS QUE M. ROGER GUILLEMETTE, de St-Nazaire, Cité Bagot, PQ s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vidées ou chargées en possession Agale de la compagnie, Transport Brazeau Inc., détentrice du permis 8077-V, et ce, sur toutes les clauses: ladite compagnie, Transport Brazeau Inc., fait une demande de permis de courtier réciprocité.

Le requérant demande à la C.T.Q. que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, PQ.

1ère publication: 23 juillet 1979  
2ème publication: 24 juillet 1979  
3ème publication: 25 juillet 1979  
SIGNE: PAQUETTE, PERREAU, RIVET ET ASSOCIES  
200 St-Jacques, ouest, No. 900  
Montréal, PQ, H2Y 1M1  
PAR: LOUIS LAVOIE / PROCUREUR

## Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

## PROFESSEURS SUBSTITUTS EN ANIMATION ET RECHERCHE CULTURELLES

3 postes; contrat d'un an

## FONCTIONS:

Dans le cadre du programme de baccalauréat spécialisé en animation culturelle, le Rassemblement d'Animation et Recherche Culturelles recherche des professeurs compétents en théorie et en intervention culturelle. Les candidats doivent posséder une expérience concrète de l'intervention culturelle, une connaissance des réseaux d'action culturelle propres au Québec ainsi que des méthodes d'intervention appropriées aux divers milieux. Ils doivent également avoir fait la preuve de leurs capacités en termes d'analyse et de recherche en ce domaine.

## EXPERIENCE:

Doctorat dans un domaine connexe  
ou deux maîtrises dans des domaines connexes et deux années d'expérience professionnelle  
ou une maîtrise dans un domaine connexe et quatre années d'expérience  
ou un diplôme de premier cycle dans le domaine, cinq années d'expérience et une contribution originale au développement du champ d'études  
ou huit années d'expérience professionnelle pertinente et une contribution originale au développement du champ d'études.

## TRAITEMENT:

Selon la convention collective en vigueur

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 6 août 1979 au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Succursale A, Montréal, Québec H3C 3P8.



Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

## NOTRE RUBRIQUE

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

## LE DEVOIR

Micheline Turgeon,  
Rens.: 844-3361

## PROFESSEURS SUBSTITUTS POUR L'ANNÉE 1979-1980 OU INVITÉS POUR UN SEMESTRE OU POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE 1979-80.

Un des postes sera affecté de préférence à un candidat spécialisé dans le domaine de l'économie régionale et urbaine.

## FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:

Enseignement aux 1er et 2ième cycles, recherche, administration pédagogique, service à la collectivité.

## EXIGENCES:

Doctorat terminé ou sur le point de l'être.

## TRAITEMENT:

Selon la convention collective.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 3 août 1979 à:

M. Gilles Beausoleil, directeur intérimaire  
Département de Sciences Économiques  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

## PROFESSEUR EN METHODES QUANTITATIVES

Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois à Rouyn est à la recherche d'un (1) professeur en méthodes quantitatives, pouvant couvrir les champs suivants: statistiques, recherche opérationnelle, informatique et gestion des opérations.

**Qualifications:** Les candidats devront normalement posséder une scolarité de 3ième cycle et devront démontrer des intérêts et des aptitudes pour l'enseignement et la recherche universitaire. Les candidats possédant une scolarité de 2ième cycle, appuyée d'une expérience de quelques années dans une fonction similaire, seront également considérés.

Lieu de travail: Rouyn

Date d'entrée en fonction: Immédiate

Traitement: Selon la convention collective en vigueur

Date limite: Faire parvenir votre curriculum vitae avant 17h00 le vendredi 3 août 1979 à l'adresse suivante:

Directeur du Département des  
Sciences administratives et sociales,  
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois,  
Université du Québec, 435 rue Gagné,  
Rouyn, Québec J9X 5E4

79-80-006



Université du Québec

Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

## LE CENTRE D'ÉTUDES BILINGUES DE L'UNIVERSITÉ DE RÉGINA

RECHERCHE UN PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE

## Poste:

Professeur en charge de deux cours par semestre.

## Durée du contrat:

Du 1er septembre 1979 au 30 avril 1980  
(avec possibilité de renouvellement)

## Qualifications:

Préférence accordée aux candidats titulaires d'une maîtrise en psychologie.

Traitement: \$2,250.00 par cours enseigné.

Veuillez faire parvenir toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 10 août 1979, à l'adresse suivante:

Centre d'Études Bilingues  
Collège Ouest, 218  
Université de Regina  
Regina, Saskatchewan  
S4S 0A2

## CONSEIL D'ÉDUCATION DES COMTÉS DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY COUNTY BOARD OF EDUCATION

RECHERCHE  
POUR SEPTEMBRE 1979  
UN/UNE

## PSYCHOMÉTRICIEN(NE) BILINGUE

Pour l'année scolaire 1979-80, afin de remplacer un psychométricien en congé. Il est possible que ce poste devienne permanent après une année.

La personne choisie travaillera 70% du temps avec des étudiants francophones du niveau secondaire et 30% du temps avec des élèves anglophones du niveau élémentaire.

## EXIGENCES

La préférence sera accordée aux candidats qui possèdent une maîtrise.

La personne choisie devra avoir une voiture.

**SALAIRE** (présentement en cours de révision)

B.A. général \$12,696 à \$19,335

B.A. spécialisée \$13,955 à \$19,908

Maîtrise \$15,399 à \$21,709

en 5 ans

Veuillez faire parvenir votre demande, avant le 27 juillet 1979,

J.P. Scott,  
Surintendant de l'éducation,  
Conseil d'éducation des comtés  
de Stormont, Dundas et Glengarry,  
902 ouest, 28 Rue,  
Cornwall, Ontario  
K6H 5S6

RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE  
MINISTÈRE DE MINES ET ÉNERGIEPROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURALE INTÉGRÉ, DRI,  
SOUS PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE

## APPEL D'OFFRE PUBLIC OPER-D1-003-C

L'Institut Colombien d'Énergie Électrique, ICEL, est intéressé à l'acquisition des matériaux et équipements suivants destinés au programme de développement rural intégré; dir. sous-projet d'électrification rurale, dans les départements de cordoba et sucre.

- 1— Conducteurs d'énergie électrique (alternativement fil de cuivre et aluminium).
- 2— Transformateurs de distribution et de puissance.
- 3— Protections (paratonnerre et coupe-circuits-12 15 kv).
- 4— Isolants.
- 5— Compteur d'énergie électrique
- 6— Véhicules pour construction.
- 7— Outillage et équipements.

## Financement:

Fonds provenant de prêt du gouvernement du Canada par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de Développement International ACDI, au gouvernement colombien selon l'accord sous-signé entre les deux pays.

## Participants:

Entreprises qui offrent des biens canadiens, se trouvant dûment inscrites aux groupes 9, 13, 15, 16 et 19 du registre des proposant de l'ICEL et celles qui remplissent les formulaires d'inscription et les remettent avant l'heure de clôture.

## Cahiers des charges:

Pourront être obtenus par les entreprises qui se considèrent éligibles, gratuitement au bureau de coordination du plan d'électrification rurale de l'ICEL à Bogota, ou à l'Ambassade de Colombie à Ottawa, Canada.

Date d'ouverture: 30 juillet

Date de clôture: 17 septembre

Les intéressés pourront consulter les cahiers des charges à partir de la date d'ouverture à la bibliothèque de l'ICEL, Carrera 13 no 27-00 Bureau 607 à Bogota, à l'Ambassade de Colombie à Ottawa, Canada et à l'Agence canadienne de Développement International, (ACDI)

Place du Centre  
200 rue Principale  
Hull, P.Q.  
K1A 0G4

Les propositions devront être présentées personnellement au Secrétariat Général de l'ICEL Bureau 307, avant 15h00 heures (3 pm) heure officielle de Colombie, de la date de clôture et déposées dans l'une à trois serrures, destinée à cet effet. L'ouverture de celle-ci sera faite en présence des proposant ou de leurs représentants légaux.

## Avis légaux

Voir autres Avis  
légaux, en page 10

Prenez avis que la requérante, Location Lassalle Ltée, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisée à transférer son service de location à court terme de véhicules de promenade à Autolet, Location Ltée, le tout conformément à l'article 36 de la loi des Transports et de l'article 2.59.1 des règles de pratique et de règle interne de la Commission des Transports du Québec. Elle demande aussi que la décision de devenir excoûturière immédiatement et ce, en vertu de l'article 2.58.1 des règles de pratique et de règle interne de la Commission des Transports du Québec. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande dans les cinq jours qui suivent la 31ème parution de cet avis.

1ère parution: 23 juillet 1979  
2ème parution: 24 juillet 1979  
3ème parution: 25 juillet 1979

C.T.O.  
PERMIS SPECIAL  
ART. 274 — REG. 2(1978)

La requérante, TRANSPORT LEO ST-PIERRE LTÉE, détentrice des permis portant les numéros M-50612-001 à M-50612-019 ind., s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'ajouter à ses permis la clause additionnelle suivante: La requérante, TRANSPORT LEO ST-PIERRE LTÉE, est autorisée à tirer les remorques et/ou semi-remorques vidées ou chargées en possession légale de la compagnie TREMBLAY TRANSPORT ENR (91067 Canada Ltée), détentrice du permis no. M-304720 et ce, sur chacune des clauses du permis M-304720; ladite compagnie TREMBLAY TRANSPORT ENR (91067 Canada Ltée) fait une demande de permis de courtier réciproque. Durée: 364 jours.

La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de déclarer nul l'article 2.58.1 qui la décision devenue exécutoire à la date où elle sera rendue. Tout intéressé peut contester cette demande de permis spéciale déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505, est, rue Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 23 juillet 1979  
2ème publication: 24 juillet 1979  
3ème publication: 25 juillet 1979

CORBEIL, GROULEAU & DUFRESNE  
405, St-Jean, Suite 605  
MONTREAL, P. Québec

## PUBLICATION

Prenez avis que Southern Motor Carriers Rate Conference a obtenu de la Commission des Transports du Québec la modification de ses tarifs comme suit: Supplément \$1 au tarif 319-D tous de classe (facteur) et d'espèce (sud des États-Unis); ICC SMC 319-D et ICC NFB 319-D, s'appliquant d'une part entre divers points du sud des États-Unis et, d'autre part, entre divers points de la province de Nouvelle-Écosse; demande urgente de surtaxe de 2% établie en raison des augmentations incessantes du prix du carburant pour les expéditions moins que charge entière (LTU) et de toute quantité (AQ) et de 6.2% sur le volume et pour les expéditions en charge entière (TLU); s'appliquant à tous les tarifs et frais relatifs aux autres frais relatifs aux services suivants: conteneurs mis à la disposition de l'expéditeur et non utilisés; contrôle et usage exclusif du véhicule; remise du camionnement avant la livraison de la marchandise; service de livraison; service de véhicule d'escorte; excédent de mileage; service de chariot-élévateur à fourche; service de chariot-élévateur à fourche et de grue; service de chargement et déchargement; service de hayon-élévateur; service de chargement et déchargement à l'aide d'appareils mécaniques; frais minima; transport de conteneurs vides; transport de chargeurs réglables ou d'équipement réglable; service pour fins de chargement; service d'expédition de marchandise de dimension exceptionnelle; service d'expédition, poids excédentaire; service de distribution locale; utilisation de camions pour fins de distribution locale; service de cueillette; rappel de véhicule chargé pour vérification sécuritaire; reconsignation et détournement de marchandise; seconde livraison; service de réfrigération; mécanique; abandon de conteneur vide ou de remorque par le transporteur; retour de marchandise refusée ou non réclamée; cueillette unique de chargement; véhicule disponible pour fins de chargement; service d'arrêt en cours de route; service d'arrêt en cours de route pour fins d'inspection du chargement; service d'arrimage de la marchandise et d'attelage des véhicules; service de division de la marchandise; tracé du parcours à suivre; service de remorqueur; transport de remorque à vide reçue de ou livrée à un transporteur ferroviaire; transport de remorque ou conteneur vide utilisé pour le transport d'eau; véhicule mis à la disposition de l'expéditeur et non utilisé; service de déplacement de véhicule; en vertu de la décision MCR-05289-TF datée du 13 juillet 1979 et en vigueur à cette même date; le tout en conformité avec l'article 2.64 et suivants du règlement no 2 (1976). Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra la faire dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Guy Parenteau, procureur  
1ère publication: lundi, le 23 juillet 1979  
2e publication: mardi, le 24 juillet 1979  
3e publication: mercredi, le 25 juillet 1979

## Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES  
RMN-79-19224  
pour 10h30  
heure de Montréal  
le mardi 7 août 1979  
Région Manicouagan

INSTALLATION DE POTEAUX  
ET D'ANCRAGES

Garantie de soumission:  
\$13,000

Principale place d'affaires  
au Québec

Toutes les conditions du présent  
appel d'offres sont contenues  
dans le document qui est dispo-  
nible pour examen et peut être  
obtenu contre un paiement NON  
REMBOURSABLE de \$25 pour  
chaque exemplaire complet,  
chèque visé ou mandat payable  
à Hydro-Québec, du lundi au  
vendredi inclusivement de 8h30  
à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC  
Direction des contrats  
Bureau 809

75 ouest, boul. Dorchester,  
Montréal, Qué. Canada  
H2Z 1A4

La garantie de soumission sus-  
mentionnée doit être, au choix  
du soumissionnaire soit un ché-  
que visé soit un bon de garantie  
de soumission, au montant indi-  
qué.

Seules les personnes, sociétés  
et corporations qui auront ob-  
tenu le document d'appel  
d'offres directement du bureau  
sus-indiqué sont admises à sou-  
missionner.

Hydro-Québec se réserve le  
droit de rejeter l'une quelconque  
ou toutes les soumissions  
reçues.

Le Secrétaire,  
M.-A. DEMERS

Pour renseignements:  
Téléphone: (514) 285-1711  
Poste: 1464

## ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

# 286-1201

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots  
• Tout mot supplémentaire coûte 0.10 chacun  
• Minimum: 2 parutions

## NOUS ACCEPTONS

PAR  
TÉLÉPHONE

## ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.  
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être souignée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 286-1201

## NOUS ACCEPTONS

PAR  
TÉLÉPHONE

## ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

# 286-1201

• Chaque parution coûte \$6.40 le pouce  
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

## ANNONCES CLASSÉES

heures de tombées 10 h 30  
le jour précédent pour  
publication le lendemain.

Pour publication le lundi,  
avant 3 h 30 le vendredi.

(ces heures sont aussi va-  
lables pour les annulations  
et les corrections). J.N.O.

## APPARTEMENTS À LOUER

Cherrier, rue, 5 1/2, rénové, chauffage  
électrique, entrée de lavasse et de  
sècheuse, 522-1149 26-07-79

A REPENTIGNY, 2 mois gratuits, 1 1/2,  
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, meublés ou non. Inclut:  
eau chaude, taxe d'eau payée, ser-  
vices de conciergerie et de buanderie,  
stationnement, prise de courant exté-  
rieure, occupation immédiate, 585-  
3579, 585-4619. 30-07-79

VAN HORNE, 4 1/2, chauffé, eau  
chaude, rénové, cuisinière, réfrigé-  
rateur, \$245 — 4 1/2 sous-sol, chauffé,  
eau-chaude, cuisinière à gaz, réfrigé-  
rateur, près Université, \$180. 521-  
0163. 4-8-79

CÔTE-DES-NEIGES, près de l'Univer-  
sité de Montréal, 3 1/2, (piscine et ser-  
vices) \$265.00/mois, téléphonez vers  
18h. 739-3870. 26-07-79

LAPRAIRIE, 4 1/2, propre, lieux tran-  
quilles, 5 min. du pont Champlain,  
belle, 659-1557 28-07-79

LONGUEUIL, sous-location, beau 3 1/2  
chauffé, taxe d'eau payée, électricité  
payée, immeuble moderne, libre 1er  
septembre, 651-7461. 24-07-79

## APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

MIAMI SURFSIDE  
SUR LA MER

Logements (chambre, salon, cui-  
sine, salle à dîner, meublés) 1 ou  
2 couples. (références exigées).  
ENDROIT TRANQUILLE. LOCA-  
TION SEMAINE OU MOIS. Dis-  
ponible immédiatement, rensei-  
gnements:

681-6436  
Mlle Lalonde 28-7-79

## AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et  
fabriquons. Vaste choix (commodes,  
bureaux doubles et triples, etc.)  
Avons aussi matelas toutes grandeurs  
à prix d'abaïne. 207 est Beaubien.  
Tél: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-  
Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel  
387-2841. J.N.O.

## ANIMAUX À VENDRE

BRAGUES de Weiman, enregistrés,  
vaccinés, etc. \$250. Particulier, 277-  
6034. 28-07-79

## ANTIQUITÉS

MEUBLES en pin, armoires, buffet-  
bas, table demi-lune, coffres, ber-  
cans, encoignures, tables, 659-  
2651. 30-07-79

TABRIZ, 10' X 13', 20 ans, \$4,000.  
lundi à vendredi, 382-6525.  
Lorraine. 24-07-79

Achetons antiquités de toutes sortes  
— (argent comptant) — bibelots —  
bronzes — tableaux — petits  
meubles — gravures par Louis Icart  
— bijoux — cuivres — lampes — ta-  
pis — etc. Claude Morrier — 668-  
3879. J.N.O.

## LOISIRS

Entame: l'As de pique par  
Ouest.

Les situations et les états  
les plus divers surgissent à tous  
moments du bridge; ces condi-  
tions sont des gâchis pour les  
joueurs qui placent la  
science de côté et jouent selon  
le caprice de leurs émotions  
ou l'ignorance des principes  
les plus élémentaires. La  
donne d'aujourd'hui illustre  
avec grande évidence ces deux  
déficiences dont l'une fit  
perdre au joueur trop exubé-  
rant une belle manche de 5  
coueurs dont la déclaration au-  
rait dû être guidée par la con-  
vention Blackwood; et dont  
l'autre donna au déclarant sur  
un plateau d'argent un chelem  
offert par le défenseur qui ne  
sut pas employer le signal de  
préférence en face d'une pre-  
mière entame faite par son  
partenaire.

En effet, si nous étudions

## ANTIQUITÉS

TOUS GENRES DE RESTAURATIONS,  
décapage de meubles, boiserie,  
planchers; travail personnalisé, esti-  
mation gratuite, après 5h. 737-  
3470. 24-07-79

ABSOLUTEMENT besoin ancien meuble,  
bronze, tableau, porcelaine, tapis  
oriental, fourrure, piano, 374-  
1224. 1-8-79

## ARTICLES À VENDRE

PARTICULIER: Petit système audio-  
visuel, (diapo 80 watts RMS), meil-  
leur offre acceptée, cause départ  
pour la campagne. Le soir 937-0698,  
station de métro Charlevoix. 30-07-  
79

A VENDRE: plantes, parfum pour  
homme, volumes, etc. M. Pierre 523-  
9019. 6-8-79

## AUTOS À VENDRE

HONDA Accord 1977, automatique,  
26,500 milles, radio am-fm, très  
propre, A-1, anti-rouille, particulier,  
463-0075 le soir: 465-1929. 24-07-  
79

## AVIS

MONTRE de dame Omega perdue  
mercredi le 18 juillet sur la rue  
Laurier, 272-4401.  
Récompense. 24-07-79

## BUREAUX À LOUER

CHEIRIER, rue, 3 bureaux fermés,  
salle d'attente, cuisinette, douche,  
522-1149. 26-07-79

## BOUL. ST-JOSEPH ouest, 1er plancher,

vaste, très beau, pour professionnels  
seulement. libre tout de suite, prix à  
discuter, 844-8373. 24-07-79

## EN FACE DU MUSÉE, voulez-vous louer

un local de prestige d'une  
valeur de \$12,000,000. près des  
locaires AAA, déjà sur place pour  
\$4.00 net? Appelez à 849-5653. 30-  
07-79

## CHALET À LOUER

CHALET 4 saisons à louer. Bromont.  
Entièrement meublé avec toutes com-  
modités. Près de ski, golf, équitation.  
Petit lac dans le domaine. 1-514  
263-6080. J.N.O.

## JOLIE ferme à louer pour le mois

d'août. Repos et détente dans un très  
beau décor champêtre, 681-  
4545. 24-07-79

## CHALET À VENDRE

CHALET privé très confortable au  
bord du lac Laurel à louer. Dès le 5  
août, personnes soigneuses  
seulement, 681-4545 24-07-79

## CONDOMINIUM

HILLSBORO, Pompano, 2 chambres à  
coucher, sur le bord de la mer, piscine,  
sauna. Tarifs spéciaux pour les  
mois d'été. 321-6725. 24-07-79

## COURS

ACADEMIE DE MUSIQUE COUPERIN.  
Tous les instruments enseignés à tout  
âge (chant), professeurs diplômés du  
conservatoire Vincent d'Indy, etc. Du-  
vernay 661-7866 — 663-3124 24-  
07-79

## COURS PRIVÉS

COURS de rattrapage, français et  
mathématiques, niveaux primaire et  
secondaire. Pour plus d'informations,  
communiquer à 736-1209 23-8-79

## DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménage-  
ment, en tout temps, estimation gra-  
tuite 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déména-  
gements, service rapide, qualité,  
courtoisie, bon prix. Demandez Jean-  
Paul 670-7729. J.N.O.

## DISPONIBLE EN TOUT TEMPS, Pour

petits et gros déménagements,  
spécialités: poêles, réfrigérateurs,  
laveuses, sècheuses, assurances  
complètes. 725-1372. 03-08-79

## DIVERS

METROPOLITAN NEWS  
1248, rue Peel  
Angle rue Ste-Catherine  
Journaux — Magazines —  
Périodiques — Cartes —  
Magazines de mode  
Arrivages quotidiens par jet de tous  
les coins du globe.  
NEW YORK — LONDRES — PARIS  
Les journaux parviennent à 10h30  
chaque matin (dimanches compris)  
Le «Sunday Times» de New York et  
le «Sunday Post» de Washington  
sont disponibles toute la semaine.  
Ouvert de 8h à 24h.  
Les dimanches — MEME HORAIRE

## ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco,  
peinture intérieure-extérieure, estima-  
tion gratuite. Tél.: 521-4041, 270-  
6361 J.N.O.

## RENOVATIONS domiciliaires in- térieures et extérieures, restauration

de boiserie, meubles. Décapage ar-  
tisanal ou par rampe. Finition à  
l'huile ou uréthane ainsi que peinture  
en général, informations: 272-6615,  
274-4247, 522-8776. 26-07-79

## EQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, clas-  
seurs, armoires, coffre-fort neuf et  
usagé, à prix d'escapote. 4532 St-  
Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

## Adressez à l'alcool, modèle "28", de marque Scriptomatic. 323- 9731. 1-8-79

ORDINATEUR IBM, type "5100" à  
cassette, langage "Basic", pour infor-  
mation: 323-9085. 1-8-79

## FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST, F4431, ferme  
laitière avec bâtiments, roulant, quota  
950,000 litres. Agents: André Oumet  
(819) 563-2140, Paul Gingras (819)  
567-7225. Immeubles Marcoux, courtier  
(819) 569-9926. 24-07-79

CANTONS DE L'EST, F4429, 335  
acres avec animaux, roulant, quota  
1,019 litres de gras, \$185,000. Agents: Paul Gingras  
(819) 567-7225, André Oumet (819)  
563-2140. Immeubles Marcoux, courtier,  
(819) 569-9926. 24-07-79

CANTONS DE L'EST, F4380, ferme  
188 acres, près du lac, érablière,  
équipée, 4,500 érabes, maison,  
groupe, garage, \$75,000, négociable.  
Agents: André Oumet (819) 563-  
2140, Paul Gingras (819) 567-7225.  
Immeubles Marcoux, courtier, (819)  
569-9926. 24-07-79

## INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS A QUEUE, petits, grand choix  
de pianos à queue usagés, accordés et  
reconditionnés, de \$2000 à \$3000.  
Nous faisons la livraison. Appelez à  
719 virés 1-613-224-0978. 30-07-  
79

## LOGEMENTS DEMANDÉS

COUPLE tranquille avec références,  
recherche appartement, meublé,  
à sous-louer à Montréal à partir du 1er  
septembre, demandez Anne, le jour  
467-5849. 24-07-79

## LOGEMENTS À LOUER

SOUS-LOCATION, Domaine d'Iber-  
ville, 695 St-Charles Ouest, Longue-  
ville, 4 1/2 semi meublé, piscine,  
bain sauna, tous services compris,  
\$321 par mois, 670-1118. Libre 1er  
août. 27-07-79

8 1/2 magnifié, avec entrée privée,  
chaudières boiseries originales et  
multiples portes avec vitres de cou-  
leurs plombrées. 940 est, St-Joseph,  
coin Mentana, près du métro — pour-  
rait servir d'espace de bureau. Dr  
Vermette, 286-2213 — Mme Dion,  
849-9718. 3-8-79

## LOGEMENTS À LOUER

Secrétaire juridique, bilingue,  
sténo-dactylo, litige. Avocat senior  
rue St-Jacques. Excellentes condi-  
tions, salaire à la mesure de la com-  
pétence et de l'expérience, 649-6327,  
1-337-3338. J.N.O.

PERMANENT, temps partiel, ven-  
deur(euse), parfaitement bilingue, te-  
nu vestimentaire impeccable, per-  
sonnalité plaisante, possibilité d'a-  
vancement. Pour application: jeudi et  
vendredi entre 17 h et 21 h à  
2035 rue Crescent, Montréal. 25-07-  
79

## SECRETAIRE JURIDIQUE

Grande étude légale, située à  
P.V.M., cherche secrétaire mûre  
avec expérience juridique,  
dicta et connaissance de l'an-  
glais. Bonne ambiance de travail,  
salaire selon expérience.

Tél.: DAVID SAMAIN  
879-1353 27-07-79

## SECRETAIRE JURIDIQUE

Sténo dactylo, bilingue avec  
expérience, bénéfices marginaux  
intéressants.

842-9914 26-07-79

## TERRAINS À VENDRE

CANTONS DE L'EST, 1 hre de  
Montréal, 260 acres boisées, petit  
verger, ruisseau, vue panoramique  
Mont-Orford, zone villégiature,  
\$75,000. Jour: 336-7614 28-07-79

BOUL. LEVESQUE, Chomedey ouest,  
autoroute nord, 22,947 p.c. vue sur  
rivière, vente ou échange. M.L.S. J.  
Guy Racine, 354-2950, DesRoisiers,  
Courtier 24-07-79

EASTMAN, vue panoramique Mont  
Orford, près ski, 2 arpents, \$5,000; 5  
arpents, \$9,500. Conditions faciles.  
Frais virés 1-514-297-3163. 26-07-  
79

MONT ORFORD, vue panoramique,  
près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12  
sous le pi. ca. Conditions faciles.  
Frais virés 1-514-297-3163. 27-07-  
79

## VILLÉGIATURES

Auberge ALLO MONDIAL, Laurentides,  
vacances: semaines ou week-  
ends. "Bienvenue aux familles  
mono-parentales". Aussi: activités  
culturelles: peinture avec le Frère Jérôme,  
27-29 juillet. Parents Efficaces,  
5-12 août et 12-19 août. Astrologie  
19-26 août. Croissance personnelle,  
26 août-2 septembre. Lac, ambiance  
chaleureuse, prix avantageux 336-  
6854, 361-6894. Cuisiniers(e)s béné-  
voles demandés. 30-07-79

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

VAUDREUIL, bord du lac, duplex, ga-  
rage, grand terrain, jardin, piscine,  
clients sérieux s'entendent, \$75,000.  
André Castonguay 455-2703, 281-  
7480. 28-07-79

LAURENTIDES en Mauricie, à 1 1/2  
heures de Montréal, près du parc  
National de la Mauricie, de 2 centres  
de ski, à vendre, boisé 63 arpents en  
montagne, avec maison partiellement  
renovée de 9 pièces, cachet ancien  
agréable, \$10,000, à \$15,000, pour  
compléter les travaux. Pour infor-  
mations 1-619 539-6854. Prix  
\$55,000, vente privée. 28-07-79

BORD DE L'EAU, L.D.R., Magnifique  
résidence, grand luxe, 15 pièces, piscine  
intérieure, qual pour bateaux, in-  
tercom, garage double, etc. Terrain  
de 30,000 pieds, avec maison cana-  
dienne rapportant \$4,000. Faut voir  
ca. Pas d'agent. Rendez-vous seule-  
ment. Le jour à 353-7441 et le soir à  
688-1781. 26-07-79

## LOGEMENTS À LOUER

## LOGEMENTS À LOUER

## Si vous déménagez...

Communiquez dès maintenant avec le bureau  
du Service de la clientèle de l'Hydro-Québec le  
plus près de chez vous.

